



Bulletin de L'A.N.A.I.

4^e trimestre 2000
octobre-novembre-décembre

Publié par
**L' Association Nationale
des Anciens et Amis
de l'Indochine**
et du **Souvenir Indochinois**,
agrée par le Ministère
de la Défense
et par la Fondation de France,
15, rue de Richelieu,
75001 Paris,
Tél : 01.42.61.41.29,
Fax : 01.42.60.06.51,
CCP 21897-05 V Paris

*Saïgon-Saint-Malo en Jonque
chinoise. Août 1998-Juillet 2000.
Dans la tempête, Sao Mai passe
le cap de Bonne Espérance.*

(Photo Thomas Goisque)



Sommaire

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| 3 Editorial | 21 La France en Indochine |
| 4 Les journées d'études de l'ANAI en 2001
Anniversaire du 9 mars 1945 en 2001 | 24 Courrier des lecteurs |
| 5 Le Lieutenant-Colonel Bonifacy (1856-1931) | 25 Avis de recherche |
| 10 Informations et réflexions | 26 Bibliographie |
| 13 La pacification du Haut Tonkin | 27 Vie des sections |
| 17 Livres en vente | 35 Notre porte-drapeau
Des vœux pour une année de qualité |
| 18 Sao Mai - L'Etoile du Matin | 36 Au Jardin du Souvenir Indochinois |

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président national : Général Guy SIMON
 Vice-président : Président Philippe GRANDJEAN
 " : Ambassadeur Pierre GORCE
 " : Colonel Guy DEMAISON
 Secrétaire général : Suzanne VIDAL de la BLACHE
 Secrétaire général adjoint : Mireille de LABRUSSE
 Trésorier général : André SCHNEIDER-MAUNOURY

Déléguée du Président pour la Section de Parrainage :
Thérèse LUCAS POTIER

Membres d'honneur

Gouverneur Charles-Henri BONFILS, Professeur Jean DELVERT,
Colonel Jean FELIX, François LE BOUTEILLER, Colonel Albert
LENOIR, Michel ROUX, Amiral Jean TARDY.

Administrateurs

Jean AUBRY, Colonel Daniel BAUDIN, Colonel René BLAISE, Marie
BOUDOU LÊ QUAN, Michel CHANU, Colonel André GROUSSEAU,
Commandant Hervé de LA BROUSSE, Général LY BA HY, Docteur Pierre
NGUYËN, Général Georges PORMENTÉ, Général Paul RENAUD,
Général Michel TONNAIRE.

Dépôt légal : N° 46423
 Commission paritaire des papiers
 de presse : N° 1632-D.73
 Directeur de la publication :
 Général Guy SIMON
 Directeur de la rédaction :
 Marie BOUDOU LÊ QUAN
 Directeur administratif :
 Lieutenant Henri DUPONT
 Secrétaires de la rédaction :
 Jeanne CESARIN - Michèle NUYS
 Adresse de la revue :
 15, rue de Richelieu
 75001 Paris - Tél. : 01.42.61.41.29
 Fax : 01.42.60.06.51
 Réalisation graphique :
 Scoop Presse Normande
 9, rue du Puits-Carré
 27000 Evreux - Tél. : 02.32.39.50.50
 Fax : 02.32.33.27.32
 Impression : Imprimerie ETC
 avenue des Lions - ZI
 76190 Sainte-Marie-des-Champs.
 Tél. : 02.35.95.06.00
 Routage : Routex
 2-6, rue du Bois de l'Epine - BP 125
 Courcouronnes 91004 Evry Cedex

© Bulletin de l'ANAI - 4^{ème} trimestre 2000
 Abonnement annuel : 60 F
 L'ANAI se réserve le droit de refuser toute
 insertion sans avoir à justifier sa décision.
 Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.
 Sauf dans les cas où elle est autorisée
 expressément, toute reproduction, totale ou
 partielle, du présent numéro est interdite.

EDITORIAL

par le Général de Division Guy SIMON
Président de l'A.N.A.I.

LES MUTILES DE GUERRE AU VIETNAM



Certains voyageurs les rencontrent dans la rue. D'autres ne les voient pas, car ce jour-là ils ont été ramassés par la police et éloignés pour quelque temps. Ce sont des "poussières de vie", les anciens combattants mutilés de l'armée française et de l'armée nationale vietnamienne son alliée.

A ceux qui ont été blessés dans les rangs de l'armée française le gouvernement de la République a supprimé toute pension car ils ne sont pas citoyens français ; il leur a accordé une indemnité viagère proportionnelle à leur invalidité, mais dont le montant reste figé à sa valeur de 1956 (1).

Ceux qui ont été blessés dans les rangs de l'armée nationale vietnamienne notre alliée, dont beaucoup venaient de l'armée française à la suite d'un transfert ordonné par nous, ceux-là n'ont droit à rien (2).

Enlisés dans la misère et le mépris, ils souffrent en outre des vexations que subissent leurs familles, condamnées, avec ou sans eux, à la marginalité. Leurs enfants, interdits d'école, grossissent la population des analphabètes.

Des bonnes volontés ont essayé de prendre en charge la dette de la France. De 1986 à 1993 l'ANAI et l'Entraide Parachutiste ont fait venir en France une quarantaine de mutilés avec des familles souvent nombreuses. Parallèlement elles ont envoyé des secours à Saigon ; la difficulté était alors d'identifier les destinataires et de ne pas les compromettre par des dons trop visibles.

Dans le cadre d'une relative libéralisation des échanges, le Docteur Phan Minh Hiên et l'Association des Médecins du Vietnam en France ont pu offrir des chaises roulantes à plusieurs centaines d'invalides. En 1999 l'Union des Blessés de la face et de la tête (dite des Gueules cassées) a ouvert un crédit important qui a permis d'adresser un chèque à cinq cents mutilés. Cette distribution a suscité un afflux de nouvelles demandes.

Afin d'instruire les dossiers sur place, au plus près des besoins, l'ANAI s'efforce d'obtenir que l'Office National des Anciens Combattants délègue à chaque Consul de France un fonds de secours destinés aux anciens combattants nécessiteux. Mais il faut surtout exiger que la police locale cesse d'interdire à ceux-ci l'accès de nos consulats. Une intervention énergique du gouvernement français est nécessaire.

Décidément, nous n'avons pas fini d'acquitter le prix de l'amitié.

*
**

(1) Connue sous le nom de pension cristallisée, cette indemnité reste indexée sur la valeur du point de pension de 1956, soit 3 F, 14. En France, depuis 1999, la valeur du point de pension est de 81 F, 46.

(2) Exemple - Le 3^e Bataillon de Parachutistes Coloniaux est devenu 5^e Bataillon Parachutiste Vietnamien le 1^{er} septembre 1953. Sous cette appellation il a conservé un encadrement français. Il a été engagé à Diên Biên Phu. Le Caporal Trần Thê Ty y a laissé ses deux jambes. L'ANAI l'a fait venir en France en 1990 avec sa famille. Il n'avait droit à aucune pension parce qu'il servait dans l'armée vietnamienne quand il a été blessé. Cette injustice n'a pu être réparée qu'en 1999.

LES JOURNEES D'ETUDES DE L'ANAI EN 2001

au Cercle National des Armées - 8 place Saint-Augustin, 75008 PARIS

VENDREDI 4 MAI À 14 H 30

Congrès des présidents de section. Informations d'actualité. Débats. Conférence de M. Barcellini, Directeur Général de l'ONAC.

SAMEDI 5 MAI À 9 H 30

Assemblée générale ordinaire de tous les adhérents. Ordre du jour statutaire : rapport d'activité et rapport financier de 2000. Renouvellement des mandats d'un tiers du conseil d'administration : M. Jean Aubry, Mme Marie Boudou Lê Quan, Colonel Guy Demaison, M. Philippe Grandjean, Colonel André Grousseau, Général Guy Simon. Décision d'augmentation de la cotisation.

SAMEDI 5 MAI À 11 HEURES

Conférence.

SAMEDI 5 MAI À 12 H 30

Déjeuner d'anciens d'Indochine et de leurs amis. Tables de 10 ou 12 par affinités. Inscription et paiement (200 F) auprès des présidents de section ou directement au siège.

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA JOURNEE DU 5 MAI 2001

Nom

Prénom

Adresse

.....

.....

Participera à la journée du 5 mai

à l'assemblée

au déjeuner

accompagné de personnes

et vous envoie la somme de : x 200 F =

Total =

ANNIVERSAIRE DU 9 MARS 1945 EN 2001

Samedi 10 mars

18 h 15 : Ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe par l'ANAI et l'Association des officiers anciens combattants de l'armée française à titre étranger (dont le 10 mars est la date de tradition).

Dimanche 11 mars

A l'initiative de "Citadelles et Maquis d'Indochine" :
9 h 45 : Cérémonie devant le monument commémoratif du 9 mars 1945 au Jardin des Tuileries, à l'angle sud de l'avenue du Général Lemonnier.

11 h 00 : Messe en l'église Saint-Louis des Invalides.

POUVOIRS POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Pour l'assemblée générale du samedi 5 mai 2001, les présidents de section sont réputés porteurs des voix des adhérents de la section, sauf avis différent exprimé par le pouvoir ci-dessous adressé au siège national.

Les adhérents qui n'appartiennent pas à une section expriment leur intention par le pouvoir ci-dessous adressé au siège national.

POUVOIR

Je soussigné

membre de l'A.N.A.I. n° donne pouvoir à

.....

.....

pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au Cercle National des Armées le 5 mai 2001 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport moral et du rapport financier sur l'exercice 2000,

2. Renouvellement des mandats de six administrateurs,

3. Décision d'augmentation de la cotisation,

et de prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et généralement faire le nécessaire.

Fait à le

Signature

(précédée des mots manuscrits : bon pour pouvoir)



Le Capitaine Bonifacy à Dong Chau. Cliché aimablement communiqué par le Colonel Grisoni.

Le Lieutenant-Colonel BONIFACY

(1856-1931)

« MINORITOPHILE » ET SAVANT

Avant 1939, hormis certains Métropolitains qui débarquent en chantant : "Vive l'opium, le tabac et le choum-choum", de nombreux fonctionnaires civils et militaires affectés dans l'Union Indochinoise prennent la peine d'étudier les mœurs du pays, d'en apprendre la langue et réfléchissent à la meilleure façon d'harmoniser les rapports entre colonisateurs et colonisés.

Ainsi en février 1936, à Hanoï, le Capitaine Gaffiot du 9^e R.I.C. prononce une conférence intitulée "En matière de colonisation, les Français ont-ils la manière ?". De même, en 1939, sous la signature de Prefet, un officier de l'entourage du Général Buhner, chef de l'état-major général des colonies, recommande la création d'une armée annamite et l'octroi de plus grandes responsabilités aux Indochinois.

Parmi ces hommes lucides figure le Général Pennequin dont un précédent article (1) a relaté la carrière. A un échelon moindre, l'action du Lieutenant-Colonel Bonifacy mérite également d'être connue.

Un militaire très ordinaire

Né le 6 avril 1856 à Valréas (Vaucluse), Auguste Bonifacy après de bonnes études primaires devient apprenti-horloger. A 18 ans, il s'engage au 30^e

de ligne à Annecy. Son avancement est très rapide puisque le 1^{er} avril 1881, déjà adjudant, il est admis à l'Ecole Militaire d'Infanterie de Saint-Maixent dans les rangs de la première promotion accueillie dans cet établissement, la Sfax-Kairouan. Promu Sous-Lieutenant, il rejoint le 126^e R.I. à Toulouse. Il s'y lie d'amitié avec le Capitaine Picquart, qui vient de faire campagne à Thai-Nguyễn au Tonkin. Cette sympathie mutuelle va être la chance de sa carrière car son chef d'alors, plus tard célèbre pour ses prises de positions lors de l'affaire Dreyfus, deviendra général et ministre de la guerre.

En dépit d'un zèle soutenu dans le service, il est, en effet, estimé "sans grand avenir et tout au plus apte à faire un capitaine". Mais, avec l'appui du Colonel Picquart, il est admis dans l'Infanterie de la Marine "arme où la France des notaires s'efface devant la France de

l'aventure". En 1891, il est envoyé en Guyane, où le bague de Nouvelle-Calédonie va être réinstallé trois ans plus tard. Commandant le détachement de Saint Laurent du Maroni, il participe avec bravoure à deux colonnes contre les Amérindiens. Cependant, son colonel le juge "de peu d'initiative, son nouveau grade de capitaine étant son bâton de maréchal".

Officier en Indochine

Tout va changer lorsqu'il débarque à Saïgon le 23 septembre 1894. De prime abord, il n'est pas enchanté par le pays. Il écrit : "Je suis loin d'avoir pour les Indochinois la même inclination que pour la race noire, mais je les apprécierai peut-être plus tard".

Commandant de Compagnie - Affecté à Tuyên-Quang alors chef-lieu du III^e Territoire Mili-

taire, il commande une compagnie du 3^e R.T.T. Dès le 10 décembre, il est engagé contre la bande de Cao T'ai Loï qui s'apprête à attaquer la ville. Avec les légionnaires du Capitaine Aïx et ses tirailleurs tonkinois, il repousse les pirates et leur fait repasser la Rivière Claire. Le voici attiré par le pays et ses habitants. Tout d'abord il observe, et est observé par son ordonnance, le Tirailleur 610, avec qui il apprend ses premiers mots d'annamite. Logique avec lui-même, il ne peut concevoir de commander des militaires dont il ne comprend pas la langue. Comme tout nouveau débarqué en Asie, il ressent de l'angoisse devant un peuple qui lui semble fermé et secret. Ainsi, il note : "Ce matin j'ai serré la main du mandarin avec une certaine répugnance. Je sais qu'il me couperait la tête avec plaisir comme je n'hésiterais pas à en faire autant".

Faisant taire ses préventions, il se révèle un constructeur entreprenant. Il fait édifier quatre ponts en maçonnerie, douze kilomètres de route carrossable et trois blockhaus, le tout sérieux, solide et coquet comme le remarque le Lieutenant-Colonel Lyautey venu en inspection. Peu à peu, Bonifacy est enthousiasmé par ses fonctions dans lesquelles il jouit d'une certaine indépendance. Sa curiosité se porte vers l'extraordinaire mosaïque ethnique que constitue le III^e T.M. Au cours

Carte postale de la collection E. Deroo



de ses tournées, il note les caractéristiques des peuplades ; ainsi “les Mans sont bien plus grands et bien plus blancs que les Annamites et leurs cases sont sur pilotis comme celles des Thos mais moins élevées”. C’est à cette époque que l’ethnologue et le linguiste percent sous l’officier. Elève doué, il passe le brevet d’annamite et celui du dialecte tho. Attentif au bien-être des autochtones, il éprouve une profonde satisfaction “à voir la vie renaître et le vert tendre des jeunes pousses remplacer le marais”. En somme, il a trouvé sa terre d’élection au Tonkin. Il précise “que ce pays peut paraître étrange à ceux qui n’ont vu que la France et l’Algérie, alors qu’en réalité il est inférieur en étrangeté aux Antilles ou à la Guyane”.

Après trois ans de séjour, contre sa volonté, il est “rapatrié” en métropole alors que plus tard, à chaque fois qu’il revient dans le nord de la péninsule en provenance de la France, il utilise avec humour le terme “rapatrié au Tonkin”. Détaché aux chasseurs alpins de Modane, il apprend qu’il est affecté en Afrique bien que possédant deux brevets de langues orientales (2). Son sang ne fait qu’un tour ; “il enfourche sa jument, saute dans la diligence, embarque dans l’express de Paris et a une discussion orageuse avec le colonel chargé des désignations”. Grâce à l’intervention du Colonel Picquart tout s’arrange et il retrouve son cher Tonkin en août 1898.

Chef de poste - Placé à la tête du poste de Dong-Châu au nord de Tuyên-Quang, il y sert avec la même ardeur et passe brillamment les épreuves du brevet de caractères chinois. En outre, il est chargé de surveiller l’école des interprètes du 4^e R.T.T. à Bac-Ninh. Cette responsabilité lui semble très importante et il cite à ce propos le dicton annamite : “Le commandant et l’administrateur passent, l’interprète demeure et ne dit que ce qu’il veut bien dire aux successeurs”. Bonifacy fait aussi remarquer à ses chefs combien est désarmé, en haute



Bac-Ninh : le Doy Van et ses sujets. Le Doy Van était un chef pirate qui a longtemps tenu la campagne contre la France ; il fit sa soumission et eut le commandement d’un district, mais il recommença ses pirateries avec ses sujets ; il fut pris et décapité.

région, un officier ne parlant que français et qui pour obtenir un renseignement est obligé de passer par le double filtre de l’annamite et d’un dialecte vernaculaire. Pour le chef de poste de Dong-Châu, enfin, il est moins ardu d’apprendre l’annamite que de connaître l’idiome avec lequel beaucoup d’Européens tentent de se faire comprendre des tirailleurs. Il constate à ce propos que les mots tiou-tiou et choum-choum censés vouloir signifier le riz cuit et son alcool ne sont pas des termes du vocabulaire local.

Dans ses fonctions, le Capitaine manifeste toujours un profond respect pour ses subordonnés et les habitants de son secteur. En toutes circonstances, il est susceptible de leur venir en aide du fait de ses connaissances variées et approfondies du pays, surtout dans le domaine de l’agriculture et de l’élevage. Il affirme que “pendant que beaucoup d’autres comblent l’ennui de la vie en poste avec le chou et la con-gai, lui, met à profit ses loisirs en apprenant le milieu”. Ayant adressé quelques notes à la toute nouvelle Ecole Française d’Extrême-Orient, il est chargé en 1901 d’une mission sur le terrain. Il l’accomplit de son mieux, “heureux de sillonner le pays et de pouvoir échanger au marché quelques mots avec les habitants dans des dialectes divers”. Avec bonne humeur, il constate que “l’archéologie n’est pas une science prise en compte pour l’avancement”. De fait, il ne passera chef de bataillon qu’en 1904

après onze ans de grade de capitaine et le “Lavauzelle sous le bras” c’est à dire à l’ancienneté.

Commandant de cercle - A la fin de son deuxième séjour, le Capitaine Bonifacy prononce une série de conférences lors de la première exposition d’Hanoï en décembre 1901. A ce moment là, il a appris l’annamite, le chinois et une dizaine de dialectes de la Rivière Claire. Sa renommée est établie et lui-même constate : “Après six ans au Tonkin, je peux comprendre enfin le milieu local”.

Après un bref congé en France, il retourne dans le nord de la péninsule pour assumer les fonctions de commandant du turbulent cercle de Bao-Lac, où il se propose “de faire aimer la France”. Dans ce poste, il succède au Chef de Bataillon Mangin qu’il décrit “ayant eu la main dure avec les indigènes. Aussi ceux-ci, accablés de travaux et d’amendes, s’enfuyaient dans le cercle voisin ou en Chine”. Il conclut malicieusement que ce n’est pas ternir la gloire de son brillant camarade que de dire “qu’un excellent Africain n’est pas toujours un bon Indochinois, surtout lorsqu’il s’agit d’administrer des races se dressant facilement les unes contre les autres”.

Bien que jouissant dans ses fonctions de vastes pouvoirs civils et militaires, il formule de vives critiques envers le gouvernement général d’Hanoï. Il l’accuse de réserver les fonds publics à la construction de somptueuses casernes de gendarmerie dans le delta et de se

désintéresser du sort des minorités. Il se dit attristé par la politique fiscale pratiquée dans les territoires militaires. Il faut rappeler qu’à cette époque, 10 % du budget local provient du monopole sur l’alcool et l’opium “ce qui encourage le vice et transforme les indigènes en éponges à impôts”. Certains des rapports rédigés à Bao-Lac indisposent l’autorité supérieure. Dans l’un d’entre eux, le commandant du cercle n’hésite pas à écrire : “Du temps où les Annamites se gouvernaient eux-mêmes, ils avaient de magnifiques magasins à riz, lequel était distribué en cas de disette. L’année dernière, on a laissé les habitants crever de faim ; cette année, on augmente leur imposition. Tout cela pourrait mal finir avec les tracasseries qu’on leur fait”.

En 1906, le Chef de Bataillon Bonifacy représente l’Indochine à l’Exposition Nationale et Coloniale de Marseille. Il y prononce des causeries avec “des projections lumineuses” qui seront aussi utilisées lors de manifestations similaires à Londres et à Bruxelles. Il devient également membre correspondant de plusieurs sociétés savantes en France et à l’étranger. Désormais, il ne fait plus que de courts séjours en métropole, étant affecté en permanence au Tonkin, grâce à l’appui du Général Picquart et du Gouverneur Général Pasquier, connu lors de l’exposition de Marseille.

Le vainqueur du Dê Tham

De petite taille, bedonnant, très myope, d’aspect débonnaire, le Chef de Bataillon Bonifacy n’a pas l’apparence d’un guerrier. Pourtant, dès 1909, sa profonde connaissance des choses et des êtres tonkinois va lui permettre de jouer un rôle essentiel dans la lutte contre les réformistes chinois (3) qui ont passé la frontière sino-tonkinoise et surtout lors des opérations menées pour neutraliser le fameux pirate Dê Tham.

Ce dernier, de son nom de guerre chez les Pavillons Noirs

Hoang Van Tham, commence la lutte contre les Français dès 1884. Portant une pierre de jade censée le protéger, il déjoue toutes les tentatives faites pour l’arrêter. Il organise même ses funérailles avec un grand cortège de pleureuses pour accréditer la thèse de sa mort. En 1895, le Colonel Gallieni l’accule dans un repaire mais il réussit à s’échapper. S’étant en apparence soumis à l’autorité française à plusieurs reprises et disposant d’un fief ainsi que d’une petite armée tolérée par le gouvernement de l’Union, il reprend les hostilités périodiquement après avoir attaqué des trains ou enlevé des Européens. Il devient ainsi aux yeux des populations une espèce de Robin des Bois annamite défiant la loi “voleur de grand chemin transformé en patriote se sacrifiant pour l’indépendance du pays”. Le Général Charbonneau écrit plus tard : “De 1883 à 1913, la France n’a pas rencontré de résistant plus tenace que le Dê Tham. Son génie tactique et son courage en font un des précurseurs authentiques des combattants viêt-minh qui ont étonné le monde”.

A la fin de 1908, le Gouverneur Klobukowski charge le Colonel Bataille de capturer le Dê Tham. Ce dernier a été localisé en dehors de son repaire du Yên-Thê dans la province de Phuc-Yên. Le Chef de Bataillon Bonifacy en tant que spécialiste du pays est adjoint au chef de l’opération. Le Tông Dôc (4) d’Hai-Duong, Lê Hoan, nommé Kham Sai c’est à dire délégué de l’Empereur d’Annam, rejoint les troupes avec 400 partisans.

Bonifacy prend le commandement d’une colonne qui combat à Yên-Lo le 6 septembre et à Nui-Lang le 5 octobre. Devant cette position fortifiée par les rebelles, il encerclé au prix de 17 tués et 35 blessés le Dê Tham qui doit fuir tout seul “blessé et revolver au poing”. L’affrontement, qui va jusqu’au corps à corps après que des bombes aient été lancées dans les tranchées ennemies, est très dur. Le commandant de Bao-Lac adopte ensuite une tactique de “chouan asiatique” sans trop s’attacher au terrain pour pour-

suivre les pirates. Il réussit à capturer la troisième et la quatrième épouse du chef rebelle qui est très démoralisé par cette disparition. Les pertes totales s’élèvent à 115 tués et 167 blessés. Pour évacuer ces derniers, Bonifacy réquisitionne un train de Thach-Loi à Hanoï. Lors de leur arrivée à l’hôpital de cette ville, un accompagnateur, qui demande à un médecin militaire un bon de nourriture pour les tirailleurs tonkinois, s’attire cette réponse méprisante : “Quoi ? du bouillon pour ces gens-là”.

Le texte de la récompense attribuée à cette occasion à l’of-



Hong Hoa : Pirate annamite gardé par un milicien.

ficier supérieur précise qu’il a obtenu le maximum des partisans placés sous ses ordres. En effet grâce à ses accointances avec les Mans, il a été en permanence au courant des mouvements de l’adversaire. Un jeune soldat, Louis Arnoux, formé sur le terrain à ses méthodes, deviendra sous le proconsulat de l’Amiral Decoux directeur de la police de l’Union Indochinoise.

Auréolé de sa victoire sur les troupes du Dê Tham (5) Bonifacy, qui vient d’avoir une fille Anne-Marie avec sa compagne

sino-tonkinoise, reçoit alors avec plaisir, en 1910, la responsabilité du cercle de Nha-Nam évacué par les pirates. Le Résident du Tonkin Simoni, qui l’a choisi pour “sa grande expérience des indigènes”, lui donne carte blanche pour l’administrer. Il refuse tout d’abord le concours des troupes régulières et forme des milices. Ensuite, il remplace les Annamites par des Mans Ta Pan et Lan Tien qui pour lui “sont plus Mans que les autres Mans”. Il s’attire ainsi l’hostilité des bureaux d’Hanoï qui croient à tort que “les populations nouvellement implantées n’hésiteront pas longtemps

qui permette aux habitants de vivre et de régler les impôts. Il refuse donc de poursuivre les contrebandiers de la drogue. La Résidence d’Hanoï lui reproche de favoriser les minorités surtout les Mans Quoc, “les plus évolués et très habiles cultivateurs qui obtiennent deux récoltes annuelles”. Mais le Gouverneur Général Sarraut lui écrit : “Je sais votre souci de bien-être des populations que vous dirigez avec la parfaite connaissance de leurs besoins et de leurs aspirations”.

Le 6 avril 1914, couvert d’éloges par les autorités civiles et militaires, le Lieutenant-Colonel Bonifacy quitte l’armée active et se retire à Hanoï. Paradoxalement, présent au Tonkin depuis vingt ans et y ayant rendu les plus signalés services, il n’a jamais pu obtenir une décoration locale : Dragon d’Annam ou Kim Khanh. Sa déception doit être avivée à la lecture du journal officiel qui décerne ces récompenses à un percepteur, un directeur de théâtre et un fabricant d’allumettes n’ayant jamais mis les pieds en Indochine.

Le savant

La personnalité du nouveau retraité comporte de multiples facettes dues à son exceptionnelle expérience de la haute région tonkinoise.

L’administrateur : “Minorophile” de cœur, Bonifacy écarte cependant tout traitement particulier pour les ethnies différentes des Annamites. En revanche, il émet l’avis “qu’il faut leur accorder un soutien spécial car, dans la lutte contre les Chinois et les pirates, elles ont pris vigoureusement notre parti. Il convient donc de ne pas les laisser sans défense livrées aux entreprises de leurs anciens tyrans. Si cela était, nos protégés regretteraient de s’être compromis pour un gouvernement aussi versatile”.

Sur un plan plus général, il est partisan d’une fusion culturelle voire d’un métissage généralisé entre Français et autochtones. Tirant les leçons de sa vie familiale, il envisage à terme une Indochine eurasiennne. Mais il

estime indispensable de n'admettre dans l'Union que des Européens choisis pour leur moralité et leurs aptitudes ; jusqu'alors, "la supériorité intellectuelle de notre pays est loin d'être prouvée, les fonctionnaires français faisant piètre figure devant les lettrés indigènes". Il lui semble évident qu'une nation civilisée ne mérite ce nom que grâce à une élite, qui seule doit être au contact des colonisés. A plusieurs reprises, il souligne le fait que les Annamites sont le produit d'une longue civilisation qui leur convient parfaitement ; par suite ils restent rebelles à notre action. Il est donc nécessaire que les Français accomplissent la moitié du chemin qui les sépare des autochtones au lieu de leur reprocher d'être comme ils sont.

Allant plus loin que certains jeunes intellectuels indochinois, il affirme : "rien n'est plus contraire aux intérêts de la France que de vouloir imposer de force nos lois à nos protégés. On fait fausse route en s'efforçant de rompre leurs attaches avec leur culture d'origine. Ceux d'entre eux qui dans un but de lucre ou d'ambition semblent accepter cette rupture avec le passé, ce mépris des coutumes ancestrales, sont nos pires ennemis".

Sa vision de l'Indochine future sous l'administration française est celle d'un tutorat dans une société "mandarinisée", opinion qui va à l'encontre de la politique coloniale de l'époque. Cette conception utopique de l'avenir va l'empêcher après la grande guerre de déceler la montée d'un nationalisme annamite qu'il a pourtant dans une certaine mesure contribué à réveiller.

L'ethnologue, le linguiste : Autodidacte, d'une vive activité intellectuelle et d'une curiosité sans cesse en éveil, Bonifacy est devenu un spécialiste mondialement connu. Correspondant de l'Ecole Française d'Extrême-Orient et du Musée d'Histoire Naturelle de Paris, membre de la Société Anthropologique de France, auteur de 333 articles ou ouvrages rassemblés sous 159 titres et signés parfois des

pseudonymes de Tam Khoanh Quan (6) et Tu Khoanh Quan (7) ses travaux présentent une grande valeur scientifique. Tout récemment encore, le Thai Yunnan News Letters en a fait état ainsi que de ceux du Colonel Diguët son chef de corps au 3^e R.T.T.

Son oeuvre englobe des sujets aussi divers que l'étude du dia-



3354 — TONKIN - La 3^e femme du Dê-Tham arrêtée à Nha-Nam

Carte postale de la collection E. Deroo

lecte Man Quoc Coc, l'élaboration d'un vocabulaire des langues Annamite, Man, La Ti et Lolo, une monographie sur les races du III^e T.M., un travail sur les bois de ceruueil de la région d'Ha-Giang et une méthode de culture du thé dans la même contrée. Entomologiste distingué, il fait également classifier deux insectes qui portent son nom. Lors de manifestations culturelles à Paris et à Dijon, il prend la parole et reçoit ainsi la médaille d'or des Expositions de Paris, Bruxelles et Londres.

A l'inverse d'une opinion communément admise, il conclut que les minorités ethniques de la haute région tonki-

noise ne sont pas différentes des Annamites du delta. Tout au plus, placées dans un milieu moins favorable que les Kinhs (8) ont-elles atteint un stade inférieur de civilisation.

Ses opinions envers certaines peuplades sont très tranchées. S'il accorde aux Mans toutes les qualités, il voit "les Méos toujours accompagnés d'une

femme enceinte, brutes, se saoulant abominablement et d'une saleté repoussante, n'hésitant pas à tuer pour voler une piastre". De même avec un autre savant, le R.P.Cadière, il s'oppose à l'emploi du quôc ngù "langue du colonisateur, le son n'étant rien, le caractère figuratif étant tout". Soucieux de la culture franco-annamite, il déplore vivement, en 1907, le mouvement Dong Du, c'est à dire le départ des jeunes intellectuels locaux qui préfèrent aller continuer leurs études au Japon plutôt qu'en France.

L'ethnologue militaire : Bonifacy a toujours éprouvé une réelle affection pour les

tirailleurs et les partisans tonkinois qu'il a commandés. Ce sentiment doit l'inspirer lorsqu'il crée une nouvelle science, qualifiée de "bicéphale" par un historien, l'ethnologie militaire. Pour l'essentiel, ses travaux en ce domaine sont exposés dans la très officielle Revue des Troupes Coloniales. Ce sont notamment :

a) Conseils aux sous-officiers des troupes indigènes en Indochine. Dans une conférence qui sera ensuite imprimée, Bonifacy rappelle aux gradés du 1^o R.T.T. quelques principes de bon sens. Il précise que leur rôle est celui d'un chef mais aussi d'un éducateur. Ils doivent manifester à leurs hommes la même sollicitude qu'aux soldats européens. Avec franchise, il aborde un problème propre au territoire, celui des maîtresses annamites qui ne doivent en aucune façon avoir autorité sur les subordonnés de leurs concubins.

Il encourage les sous-officiers à apprendre la langue locale, pour éviter d'abrutir leurs tirailleurs de discours inutiles en français. Il leur précise qu'on ne doit pas exiger d'un peuple colonisé qu'il change sa manière de vivre pour s'adapter à la nôtre, ni lui reprocher de ne pas avoir nos qualités et nos défauts. En outre les sous-officiers doivent garder à l'esprit que leurs hommes n'ont pas comme mobile le patriotisme et le respect du drapeau mais plutôt l'amour du chef et la volonté de se distinguer aux yeux de leurs compatriotes.

b) Les tirailleurs tonkinois. Devant les officiers de la garnison d'Hanoï en 1910, le conférencier déplore que la politique d'assimilation ait remplacé celle d'association, préférable à ses yeux. Il souligne le très fort attachement des Annamites à leur pays et leur instinct guerrier acquis dans les longues guerres contre les Chinois.

Les officiers doivent étudier le caractère des militaires autochtones et ne pas traiter "d'annamitophiles" tous ceux qui leur manifestent de la bienveillance. Bonifacy déplore que l'on refuse les galons d'officier à des autochtones instruits et de bonne famil-

le alors que l'épaulette est accordée aux Africains et aux Arabes. Il indique que les militaires locaux sont persuadés que le but prime les moyens. Il est logique d'utiliser les instincts ataviques des tirailleurs mais de ne pas leur demander plus qu'ils ne peuvent nous donner. Le décorum, les médailles, les galons sont fort importants pour eux. Pour illustrer l'exposé, l'orateur indique que la troupe autochtone ne comprend pas les raisons pour lesquelles un général de brigade arbore deux modestes étoiles au lieu de six galons rutilants. Enfin, les officiers ne doivent jamais perdre de vue que la compagnie est la famille du tirailleur, le Capitaine selon l'expression annamite consacrée étant son père et sa mère.

c) L'emploi des partisans au Tonkin est le thème d'une causerie faite à Ha-Giang en 1912 aux officiers du III^e T.M. L'utilisation d'irréguliers doit être privilégiée "même s'il faut fermer les yeux sur les concussions et les abus d'autorité de leurs chefs traditionnels". Il convient aussi de se méfier des Chinois qui passent souvent pour les maîtres du pays du fait de leurs relations commerciales avec les Français.

Les irréguliers sont de peu de secours lors des attaques de front ; par contre, ils sont précieux dans leur rôle de cavalerie d'éclairage. Les officiers qui les emploient "peuvent lire avec profit les ouvrages de Fenimore Cooper et de Mayne Reid qui leur seront plus utiles que les cours de l'Ecole de Guerre".

Par ailleurs, les gradés nouvellement débarqués doivent être persuadés qu'ils ignorent tout de la tactique à utiliser sur la frontière sino-tonkinoise, où "expérience passe science". Il faut aussi qu'ils soient convaincus qu'il convient de prendre les hommes tels qu'ils sont et non tels qu'ils devraient être. Il est indispensable en ce domaine d'analyser et non de synthétiser. Enfin, il est nécessaire de "se garder du travers français de tout ramener à l'image abstraite du guerrier que nous nous sommes forgés". Ainsi pour un Asiatique fuir devant un ennemi

plus fort n'est nullement honteux et l'emploi de toutes les ruses pour le vaincre est recommandé, même si elles sont déshonorantes selon l'éthique européenne.

Une studieuse retraite

Ayant quitté l'uniforme le 6 avril 1914, le Lieutenant-Colonel Bonifacy est rappelé au service le 20 août suivant. Du moins a-t-il eu le temps de protester, en tant que membre de la commission des antiquités du Tonkin, contre la violation à Hué du tombeau de l'Empereur Tu-Duc par un résident indélicat.

Ayant pris la tête du 2^e R.T.T., il déploie une grande activité dans ses fonctions et prépare dès 1915 des détachements de renfort pour le front français. Il se distingue par l'affection qu'il porte à ses subordonnés et l'attachement qu'il manifeste envers la population locale dont il est très respecté. Son supérieur remarque que "c'est un lettré dans le bon sens du terme". Cependant, les multiples déplacements effectués pour inspecter les nombreux postes du régiment ont raison de sa santé. Hospitalisé à plusieurs reprises, il est rayé des cadres le 8 juin 1918 et renvoyé définitivement dans ses foyers à Hanoï "entouré de l'estime et de la sympathie des habitants".

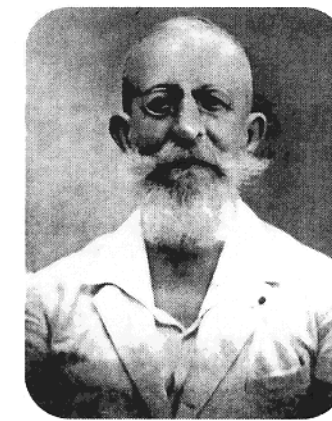
Une féconde période d'activité intellectuelle s'ouvre alors. L'armée fait appel à lui pour la rédaction d'une monographie du V^e T.M. et du manuel à l'usage des troupes employées outre-mer. Professeur à l'Ecole d'Agriculture et de Sylviculture d'Hanoï, il s'efforce dans cet établissement de faire disparaître les préventions manifestées par les élèves tonkinois à l'égard de leurs camarades des minorités. Il donne également des cours à l'Ecole des Hautes Etudes Indochinoises et à l'Ecole Supérieure de Pédagogie destinée à former des enseignants autochtones. Il passionne ses auditeurs par des conférences sur l'Annam pré-colonial, qu'il prononce à l'Université fondée en 1907 dans la capitale du Tonkin.

Ecrivain abondamment car il ne peut plus se rendre sur le terrain, il collabore avec des orientalistes distingués tels que Finot, directeur de l'E.F.E.O. et le R.P. Cadière, rédacteur du Bulletin des amis du Vieux Hué. Il délaisse un peu l'ethnologie au profit de l'histoire locale. Conseiller Municipal d'Hanoï, il est plus particulièrement chargé de l'embellissement des rues et du Jardin Botanique. Avec le pharmacien Blanc, il défend vigoureusement la cause des Eurasiens trop souvent abandonnés. Il crée dans un but une Société de Bienfaisance et de Protection de l'enfance franco-indochinoise.

En dépit de ses contacts étroits avec la société autochtone, Bonifacy est déconcerté par l'évolution de cette dernière. Homme d'un autre temps, au demeurant plus "minoritophile" qu'"annamitophile", il reste cramponné à l'image d'une Indochine fraternelle et unie sous les plis du drapeau tricolore. Un peu avant sa mort, rudement interpellé par les événements de Yên-Bay, il publie un article intitulé "Un courageux plaidoyer pour les tirailleurs tonkinois". Arguant pour que ceux-ci ne soient pas les victimes d'une généralisation hâtive, il y avance que si les rangs des militaires autochtones comportent quelques empoisonneurs ou rebelles, tous ne sont pas de cet acabit. Cette prise de position contribue à éviter la dissolution des quatre R.T.T. comme le préconisaient certains hommes politiques.

Après 37 ans de résidence au Tonkin, Auguste Bonifacy décède à Hanoï le 3 avril 1931. Dans les dernières années de son existence, il a eu la satisfaction de voir sa fille Anne-Marie, toujours de ce monde de nos jours, accomplir de brillantes études. Celle-ci, témoignage vivant des théories de son père, écrit ou parle avec le même bonheur le français, le latin, le grec et le quôc-ngù.

Très connu et respecté par tous au Tonkin, le Lieutenant-Colonel Bonifacy a œuvré toute son existence avec la plus grande générosité pour rapprocher les Français et les Indochinois. Quelques semaines avant sa



Le Lieutenant-Colonel Bonifacy à la fin de sa vie. Chêché Ecole Française d'Extrême-Orient

mort, il écrivait : "Je continue à croire que pour ne pas s'aliéner un peuple conquis, il est utile de respecter sa loi, ses coutumes, sa religion, de ne pas tourner ses habitants en ridicule. C'est la règle que je me suis imposée. C'est par ce moyen que j'ai gagné la sympathie des gens du pays et les événements ne m'ont jamais démenti".

Colonel Maurice RIVES

(1) Bulletin de l'ANAI du 3^e trimestre 2000.

(2) A la même époque, à Gao au Soudan, deux officiers parlent annamite et un troisième malgache. Le commandant des troupes de Côte d'Ivoire est lettré en chinois.

(3) Agitateurs contre la cour de Pékin qui exigent pour la Chine un gouvernement plus moderne à l'exemple de celui du Japon.

(4) Chef de province.

(5) Le Dê Tham sera assassiné en février 1913 par deux Chinois alléchés par une substantielle prime.

(6) Mandarin à huit galons.

(7) Mandarin à quatre galons.

(8) Annamites.

*
* *

Sources :

Laurent Grisoni : Le Lieutenant-Colonel Auguste Bonifacy. Un exemple de métissage socio-culturel franco-tonkinois. U.E.R. d'Histoire Aix Marseille 1986-1987.

L'Armée Française en Indochine : Exposition Coloniale Internationale de Paris 1931.

Histoire militaire de l'Indochine Française des débuts à nos jours sous la direction du Général Aubert 1931.

Revue des Troupes Coloniales 1910-1913.

Presse locale de l'époque. (L'Avenir du Tonkin. Bulletin des amis du Vieux Hué. Bulletin de l'E.F.E.O. L'Indochine. L'Eveil Economique de l'Indochine).

Les trois pays de l'ancienne Indochine en position d'attente

(1.8.2000 - 1.11.2000)

I - CAMBODGE

Attente d'un procès des khmers rouges sans cesse repoussé.

● **02.08.00** - Revenant sur la récente réunion de l'ASEAN (1) à Bangkok, qui a vu la naissance de "ASEAN + 3", c'est-à-dire une alliance commerciale et diplomatique de la Chine, du Japon et de la Corée du sud avec les pays membres, "Le Monde" met en évidence les difficultés qu'éprouve le Cambodge à sortir de son sous-développement.

● **08.08.00** - "Le Figaro" publie une carte des pays déconseillés aux touristes. Le Cambodge figure parmi eux en raison de l'insécurité due au banditisme dans le nord de la province de Siem Reap et dans

les provinces de Banteay Neanchey, Kratié, Ratanakiri et Mondolkiri.

● **19.08.00** - Le "Figaro Magazine" donne à ses lecteurs un entretien avec François Bizot, ethnologue de l'École Française d'Extrême-Orient (EFEO), ancien prisonnier des khmers rouges. Il s'agit là du début d'une campagne de presse, très médiatisée, concernant la sortie du livre "Le portail".

● **27.08.00** - Visite du vice-premier ministre vietnamien, auquel Hun Sen rend un hommage appuyé, rappelant le rôle décisif du Vietnam dans la libération du

Cambodge de l'abominable régime des khmers rouges.

● **02.09.00** - Réunion de la commission des lois de l'Assemblée nationale qui aurait dû voter la loi créant le tribunal international devant juger les khmers rouges. Une fois de plus, la décision a été reportée.

● **06.09.00** - La presse s'inquiète de l'envahissement des ruines d'Angkor par la troupe pléthorique (250 personnes) du tournage du film "Tomb Raider" (pilleur de tombes).

● **08.09.00** - Au sommet de l'ONU à New-York, Kofi Anan

demande sèchement au prince Ranariddh, menant la délégation cambodgienne, si le tribunal devant juger les khmers rouges "sera instauré ou pas" (2).

● **26.09.00** - La presse internationale s'émeut des inondations du Mékong, subies par les pays riverains. Il s'agit des plus violentes depuis 40 ans et on compterait près de 200 morts au Cambodge, le pays le plus touché.

● **24.10.00** - Selon les plus récentes informations concernant la crue du Mékong, les chiffres de victimes précédemment donnés sont à revoir à la hausse (3).

La situation générale du Cambodge ne s'améliore pas, à en croire un rapport, en date du 12 août, de l'"international crisis group" (4) : "Le Cambodge demeure l'Etat d'un homme fort (5), du non-respect de la loi, de l'abus des droits de l'homme, d'une pauvreté galopante, de forces de sécurité grandissantes, d'une économie florissante, fondée sur la prostitution, le trafic de drogue, la spoliation des terres des paysans et les coupes de bois illégales". Ce noir diagnostic aurait pu être atténué par une production de riz de 500 000 tonnes en excédent par rapport à 1999 mais ce malheureux pays doit subir une catastrophe naturelle d'envergure, la plus forte inondation du Mékong depuis longtemps, dont on ne peut mesurer, pour le moment, les conséquences certainement très dommageables pour la récolte à venir.

Or, le pays des khmers se trouve placé actuellement sous l'œil attentif - et souvent d'une sévérité manquant de nuance - des observateurs

internationaux. Le procès des khmers rouges, attendu impatiemment par l'ONU, se trouve sans cesse repoussé et rares sont les informations en provenance de Phnom-Penh sur cet épineux problème.

En réalité, le sujet revêt un caractère plus brûlant à l'extérieur que pour les cambodgiens. Ceux-ci, nourris de la pensée bouddhique, croient assurément plus à un châtement des bourreaux de Pol Pot dans leurs vies futures qu'à celui issu d'un procès qu'ils comprennent d'autant moins qu'il ne sera pas (s'il a lieu) exclusivement cambodgien, avec une sanction peu appropriée à leur mode de pensée traditionnel.

Le livre "Le Portail" écrit par un membre de l'E.F.E.O. qui a subi les tortures habituelles des khmers rouges, celles prodiguées par Tamok dit le "boucher" et par Douch (6) qui sévissait dans le trop célèbre lycée de Tuol Sleng de Phnom-Penh, a redonné une actualité à cette épouvantable période de l'histoire cambodgienne.

Beaucoup s'inquiètent désormais de voir les négociations entourant la procédure à suivre s'éterniser et craignent que l'oubli ne se fasse sur un génocide d'une gravité pourtant exceptionnelle.

Le secrétaire général des Nations Unies, Kofi Anan a clairement montré son impatience en demandant sèchement à la délégation cambodgienne conduite par le prince Ranariddh si on pouvait espérer aboutir à une décision de justice. Le journal nationaliste à tendance républicain, "Moukmer" (7), ne dit pas autre chose quand il écrit qu'on en vient à se demander si "le procès des grands coupables du génocide aura finalement lieu un jour".

Venant conforter les doutes sur cette éventualité on apprend que l'état de santé de Tamok deviendrait inquiétant. Ne s'agit-il pas plutôt d'éviter une comparution pouvant entraîner des révélations éclaboussant des gens actuellement au pouvoir ?

II - LAOS

Attente d'éclaircissements sur une situation intérieure devenue inquiétante.

● **01.08.00** - Une polémique diplomatique oppose laotiens et thaïlandais depuis l'explosion d'une bombe artisanale, le 27 juin dernier, au temple de Tam Krabok, faisant plusieurs blessés chez les résidents hmongs. Le Laos accuse nettement le pays voisin de soutenir le mouvement antigouvernemental hmong.

● **02.08.00** - "Le Monde" classe le Laos parmi les pays de l'ASEAN qui "végètent".

● **05.08.00** - La presse souligne que la cible désignée des attentats terroristes sur le territoire laotien semble bien être le régime communiste de Vientiane. Ces actions ont provoqué les blessures d'une trentaine de personnes dont neuf occidentaux.

● **08.08.00** - Cette situation inquiétante vaut au Laos de figurer sur la carte des pays déconseillés aux touristes.

● **23.08.00** - 25^e anniversaire de l'arrivée au pouvoir des forces communistes laotiennes à Vientiane.

● **31.08.00** - "The Nation" de Bangkok insiste sur la perte de crédibilité du gouvernement de Vientiane après les attentats terroristes qui se sont produits dans le pays et la censure dont ils ont fait l'objet dans les médias.

● **07.09.00** - Le même journal met l'accent sur les difficultés

existantes entre les langues laotienne et thaïlandaise, nécessitant la mise en chantier d'un dictionnaire thaï-lao.

● **27.09.00** - Le Laos, comme ses voisins cambodgien, thaïlandais et vietnamien, subit l'exceptionnelle inondation du Mékong mais, selon les informations actuelles, il serait moins touché en pertes humaines que les autres pays riverains.

Alors qu'à été célébré à Vientiane le vingt-cinquième anniversaire de l'arrivée au pouvoir du "Parti Populaire révolutionnaire lao" (P.P.R.L.), la série d'actions à caractère terroriste commises sur le territoire permet de se poser la question "les communistes laotiens perdraient-ils le contrôle d'un pays qu'ils tiennent d'une main de fer (8) ?

Le silence opaque adopté par le gouvernement de Vientiane sur ces attentats, sur l'intervention maintenant avérée de l'armée vietnamienne dans les provinces du nord contre la rébellion hmong qui se durcit, sur la vie politique du pays d'une manière générale (9), prouve l'embarras d'un gouvernement déstabilisé par l'évolution d'une situation qui paraît peu à peu lui échapper.

La fiction qu'il entretient d'une rébellion hmong venue de l'étranger et dirigée par Vang Pao (10) se trouve démentie par les affrontements importants qui se déroulent sur le terrain, notamment entre Vientiane et Xieng Khouang (Plaine des Jarres).

La population s'inquiète devant cette rigoureuse politique du secret, inhérente certes aux régimes communistes mais particulièrement affirmée au Laos.

Le manque de clarté régnant sur la situation politique se trouve encore accentué par une conjoncture économique qui se détériore. L'inflation atteint 140 % par an, taux le plus élevé du sud-est asiatique, et le kip a perdu 900 % de sa valeur face au dollar américain (11). Renforçant encore ce peu réjouissant tableau, l'année du tourisme

décrétée pour l'année 2000 serait loin d'avoir atteint ses objectifs.

Devant pareille situation, on peut penser que les déclarations du prince Mankra Souvanna Phouma, exilé à Paris, peuvent trouver un écho quand il déclare que "seule la famille royale est dotée de la légitimité" et qu'il forme des vœux ardents pour que "les traditions et l'identité laotiennes soient préservées", suggérant l'organisation d'un référendum pour que soit choisi le régime politique voulu par le peuple.

Quoi qu'il en soit, Hanoi pèsera de tout son poids sur son "vassal" laotien pour le maintien du régime en place "de peur sans doute que la théorie des dominos soit réversible" (11).

III - VIETNAM

Attente de la visite du Président Clinton, devant clore le chapitre d'un antagonisme vietnamo-américain virulent.

● **02.08.00** - La réunion de l'ASEAN à Bangkok qui vient de se terminer a consacré la naissance de "ASEAN + 3", le chiffre 3 correspondant à la Chine, le Japon et la Corée du sud.

Elle a dénoncé des lacunes dans ses activités : lutte contre la drogue et la pollution, pandémie du sida, piraterie maritime.

Le Vietnam va prendre la présidence de l'Association pour la période 2000-2001.

● **05.08.00** - Une exposition dans le 16^e arrondissement de Paris, destinée aux enfants de 5 à 12 ans, vise à leur faire connaître le Vietnam sous un aspect ludique.

● **08.08.00** - La carte des pays déconseillés aux touristes, parue dans "Le Figaro", égratigne le Vietnam, soulignant la piraterie maritime sévissant dans le golfe de Thaïlande.

● **19.08.00** - Reportage intéressant, dans le "Figaro Magazine", sur le chemin de fer Haï-phong-Hanoi-Kunming (autrefois Yunnanfou), sous le titre "L'épopée du petit train du Yunnan", rappelant une œuvre grandiose des ingénieurs français (12).

● **24.08.00** - La ratification d'un accord commercial entre les Etats-Unis et le Vietnam, conclu en juillet, sera retardée du fait du calendrier législatif américain. Les dispositions de cet accord visent à faciliter l'accès des produits vietnamiens en échange d'une ouver-

ture élargie du marché du Vietnam à la concurrence étrangère.

● **24.08.00** - L'homme politique français A. Madelin a pu rencontrer des dissidents luttant contre le régime au pouvoir au cours d'un voyage au Vietnam.

● **31.08.00** - Hanoi annonce, pour le 2 septembre (55^e anniversaire de l'indépendance), une amnistie présidentielle libérant plus de 10 000 prisonniers dont 61 étrangers (13).

● **12.09.00** - La presse fait état de négociations en cours, en vue de l'adhésion du Vietnam à l'organisation mondiale du commerce (OMC).

● **13.09.00** - Une timide reprise de l'économie vietnamienne (évaluée entre 5 et 7 % selon les sources) est annoncée.

● **15.09.00** - Le président américain Bill Clinton se rendra au Vietnam à la mi-novembre, répondant à l'invitation de son homologue Tran-Duc-Luong faite lors du sommet du millénaire à New-York.

● **19.09.00** - La Banque Mondiale et la Banque asiatique de développement (BAD) reconnaissent que l'Asie va mieux mais que des risques demeurent d'une possible rechute de l'économie régionale.

Le Vietnam est classé parmi les pays du sud-est asiatique qui rencontrent le plus de difficultés à remonter la pente.

● **27.09.00** - Le Mékong connaît une crue exceptionnelle, la plus forte depuis 40 ans, causant plus de 300 morts dans les pays riverains. La déforestation sans contrôle et l'urbanisation sauvage expliquent ce désastre. En conséquence, on reparle de l'aménagement du delta, dans la région de Can-Tho (zone portuaire de Hung-Phu) qui dispose d'un important potentiel économique.

● **27.09.00** - Entre 1995 et 1998, plus de 5 000 enfants vietnamiens avaient été adoptés par des familles françaises. En 1999 le gouvernement français a suspendu les adoptions. Elles vont reprendre, suite à la signature d'une convention entre les deux pays concernés.

● **02.10.00** - La presse annonce le prochain tournage d'un film sur les relations de Ho-Chi-Minh avec la France en 1946 (14).

● **05.10.00** - Cérémonie, à l'Hôtel des Invalides, à la mémoire des soldats tombés, il y a 50 ans, dans les combats de l'évacuation de la garnison de Cao-Bang.

● **05.10.00** - Nouvelle réunion à Chiang-Mai (Thaïlande) de "ASEAN+3", au niveau des ministres du commerce. Les inondations du Mékong et le fossé qui se creuse inexorablement entre les pays les plus riches et les plus pauvres (dont les trois pays indochinois) de l'Association seront au centre des débats.

● **06.10.00** - La chaîne FR3 a donné un reportage intéressant

sur la pisciculture dans la région de Chau-Doc. Cette activité semble devoir connaître un développement prometteur (15).

● **07.10.00** - La réunion de l'ASEAN a pris fin sur la conclusion d'un accord de "partenariat économique renforcé" avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Ces pays vont pouvoir intégrer la zone régionale de libre-échange (AFTA).

● **19.10.00** - Troisième réunion de l'association "Asia Europe meeting" (ASEM) à Bangkok, qui a émis le vœu d'une entrée rapide de la Chine et du Vietnam dans l'OMC.

● **19.10.00** - La prostitution toucherait 40 000 enfants au Vietnam (16).

● **24.10.00** - Les chiffres, donnés fin septembre, concernant les morts et les dégâts provoqués par la crue du Mékong apparaissent désormais comme nettement inférieurs à la réalité.

● **24.10.00** - La visite attendue du Président Clinton devrait provoquer une nette amélioration des relations vietnamo-américaines.

Le porte-parole des Affaires étrangères de Hanoi a cru bon d'ajouter que les Etats-Unis devraient, à cette occasion, reconnaître leur responsabilité morale dans les conséquences de la guerre qu'ils ont menée au Vietnam.

Alors que le Vietnam célèbre le 55^e anniversaire de la proclamation de son indépendance par Hô Chi Minh et assume, pour la période 2000-2001, la présidence de l'ASEAN, il doit subir une exceptionnelle crue du Mékong. Les dégâts causés par les débordements du fleuve provoqueront de tristes bilans, dont le pays, qui peine à fortifier son économie (selon les évaluations sérieuses de la Banque mondiale et de la BAD), se serait bien passé.

Le gouvernement de Hanoï a manifesté une incontestable volonté de desserrer le carcan qu'il impose au régime en :

- Négociant un accord commercial avec les Etats-Unis qui devrait entrer prochainement en vigueur.

- Posant sa candidature pour entrer dans l'OMC, à la suite de la Chine, en bénéficiant de l'appui d'organismes internationaux comme l'ASEM.

- Promulguant une amnistie présidentielle substantielle à l'occasion de l'anniversaire de son indépendance.

- Autorisant la participation de catholiques aux journées mondiales de la jeunesse à Rome.

Mais le fait dominant, dans la période objet de cette chronique, ne peut être que l'annonce de la visite du Président Clinton à la mi-novembre. Celui-ci veut terminer sa mandature par un coup d'éclat, l'apaisement de l'état conflictuel existant depuis des années avec le Vietnam. Hanoï, de son côté, s'efforce, pour remonter son économie et asseoir la place qu'il pense lui revenir, sur le plan politique, dans le sud-est asiatique, de

"tourner la page" d'une hostilité larvée mais continue.

La visite du président américain, considéré comme l'homme le plus puissant du monde, marquera de façon indiscutable cette évolution. Que l'on se souvienne, pour comprendre l'extraordinaire novation de cette démarche, de l'époque (pourtant pas si lointaine) ou des cortèges, hurlant des slogans d'une extrême violence contre les "impérialistes" américains, parcouraient les rues des villes et où des manifestations d'envergure, telles les "semaines anti-américaines", étaient montées, à un rythme soutenu, par le "Front de la Patrie" en particulier (17).

Les atteintes à la couverture végétale du pays, la fameuse défoliation, furent alors - non sans raison d'ailleurs - un des thèmes favoris de ces explosions de colère populaire.

L'attente impatiente d'une visite de l'hôte de la Maison Blanche se justifie par le fait qu'elle marquera une évolution radicale du climat international environnant désormais le Vietnam.

Hanoï peut raisonnablement souhaiter maintenant atteindre, au prix cependant d'une évolution plus affirmée du régime, le niveau d'une ambition légitime mais, pour l'instant, bien inférieure aux espérances.

G. DEMAISON

(1) ASEAN : Association des Nations de l'Asie du Sud-Est : Birmanie (Myanmar) - Brunei - Cambodge - Indonésie - Laos - Malaisie - Philippines - Singapour - Thaïlande - Vietnam.

(2) Les députés cambodgiens doivent voter une loi instituant une cour spéciale à caractère international. La décision est renvoyée de mois en mois.

(3) Plus de 400 morts pour l'ensemble des pays riverains.

(4) Organisme privé basé à Bruxelles, cité par "Eglises d'Asie" n° 315 du 16.09.00.

(5) Hun Sen, premier ministre du Cambodge.

(6) La presse l'a longtemps appelé Deuch, pour préférer maintenant la transcription phonétique Douch.

(7) "Moukhmer" n° 169 (septembre 2000).

(8) "Nhan-Quyen" n° 54 (automne 2000).

(9) Citons l'exemple du décès de Oudom Khattigna, numéro quatre du bureau politique du PPRL, totalement occulté par les autorités (voir Bulletin de l'ANAI - 3^e trimestre 2000 (p. 10).

(10) Voir Bulletin de l'ANAI - 3^e trimestre 2000 (p. 14).

(11) "Nhan Quyen" n° 54.

(12) A signaler la méconnaissance regrettable de deux réalisations maîtresses : le "Pont sur arbalétriers" et le "Pont en dentelles" et l'orthographe, un peu déroutante pour les anciens d'Indochine, de certains noms de villes (Lao-Cai pour Lao-Kay, Sa-Pa pour Chapa).

(13) Dont des français, des américains, des canadiens et des australiens.

(14) Voir Bulletin de l'ANAI - 3^e trimestre (p. 13).

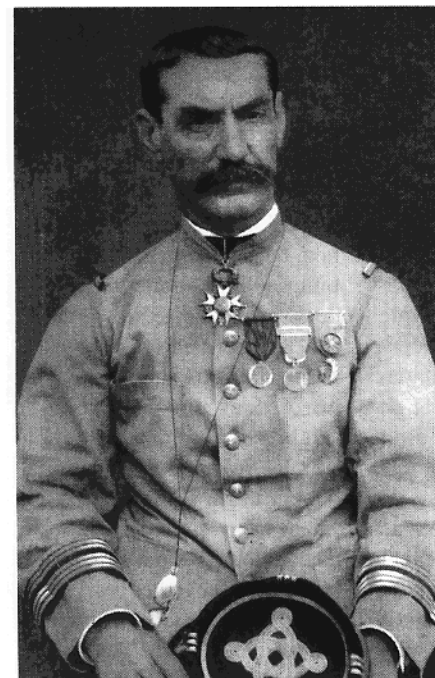
(15) On peut déplorer que les présentateurs de l'émission aient cru devoir parler du Mékong en le nommant...Fleuve Rouge !

(16) A titre de comparaison : 400 000 cas en Thaïlande, 100 000 aux Philippines mais 30 000 en Chine.

(17) Voir pour le "Front de la Patrie" le Bulletin de l'ANAI - 2^e trimestre (p. 13).

La pacification du Haut Tonkin

Gallieni, disciple de Pennequin



Colonel Gallieni

Alors qu'il suit les cours de l'Ecole de Guerre, dont il sortira brillamment avec la mention "très bien", il se lie avec des intellectuels aux idées les plus diverses, Jaurès, Drumont, Barrès, Henri Bérenger, Gheusi, qu'il retrouve au Quartier Latin, à la crèmerie du Père-Chocolat, où il prend ses repas strictement végétariens. Il noue là des amitiés précieuses qu'il retrouvera aux heures sombres de 1914.

Mais la vie de Paris, où Gallieni promu colonel exerçait les fonctions de chef d'état-major du corps d'armée de la marine, ne lui plaisait guère. Ennemi de toute intrigue, bousculant les habitudes administratives, il se sentait mal à l'aise dans l'atmosphère étroite d'un bureau. Impatient qu'il était d'un espace et d'une activité que l'existence parisienne, empoisonnée de politique, ne lui offrait pas, il ne tarda pas à redemander à partir aux colonies :

"Dès que je suis quelque temps en France, j'ai le spleen, il faut que je m'en aille..."

plein milieu des opérations militaires, dans la lecture de d'Annunzio et de Stuart Mill.

A Paris, tandis qu'il suit les cours de l'Ecole de Guerre, dont il sortira brillamment avec la mention "très bien", il se lie avec des intellectuels aux idées

les plus diverses, Jaurès, Drumont, Barrès, Henri Bérenger, Gheusi, qu'il retrouve au Quartier Latin, à la crèmerie du Père-Chocolat, où il prend ses repas strictement végétariens. Il noue là des amitiés précieuses qu'il retrouvera aux heures sombres de 1914.

Mais la vie de Paris, où Gallieni promu colonel exerçait les fonctions de chef d'état-major du corps d'armée de la marine, ne lui plaisait guère. Ennemi de toute intrigue, bousculant les habitudes administratives, il se sentait mal à l'aise dans l'atmosphère étroite d'un bureau. Impatient qu'il était d'un espace et d'une activité que l'existence parisienne, empoisonnée de politique, ne lui offrait pas, il ne tarda pas à redemander à partir aux colonies :

"Dès que je suis quelque temps en France, j'ai le spleen, il faut que je m'en aille..."

Il fut envoyé en 1892 au Tonkin, où l'on lui réserva bientôt un commandement nouvellement créé, celui du II^e territoire militaire à Lang-Son : dans cette zone frontière de la Chine, pleine d'insécurité, il s'agissait de pacifier le Haut-Tonkin et de mettre fin à la piraterie des

Pavillons Noirs qui infestaient le pays.

Nul commandement mieux que celui-là ne convenait au tempérament de Gallieni, qui avait besoin d'être un peu loin de l'administration militaire et de disposer de libertés, en face d'une tâche qu'il était avide de mesurer et de mener à bien selon ses inspirations, dégagé des services et des routines de la vie réglementée des casernes. "Le monsieur solennel qui est dans son bureau, qui ne voit pas les difficultés du moment et, surtout, les moyens de les surmonter, ne peut plus diriger utilement les actions de ceux qui sont sur place, qui peuvent seuls apprécier ce qui est possible et ce qui ne l'est pas", écrit-il à cette époque. L'autorité dont il va disposer au Tonkin lui permet de fixer des méthodes de colonisation et d'en éprouver la valeur à l'expérience des résultats rapidement et solidement acquis.

L'action militaire dans le II^e territoire militaire se réduisit à trois expéditions contre les centres de piraterie de Lung-Lat, de Ba-Ky et enfin de notre vicaire adversaire le Dê Tham. Elles suffirent à mettre fin au brigandage dans le Haut-Tonkin et à imposer au gouvernement chinois, trop souvent complice, le respect de notre souveraineté sur cette frontière. Mais, à côté de l'entreprise guerrière, ramenée aux seules nécessités indispensables, quelle œuvre grandiose et complexe d'organisation !

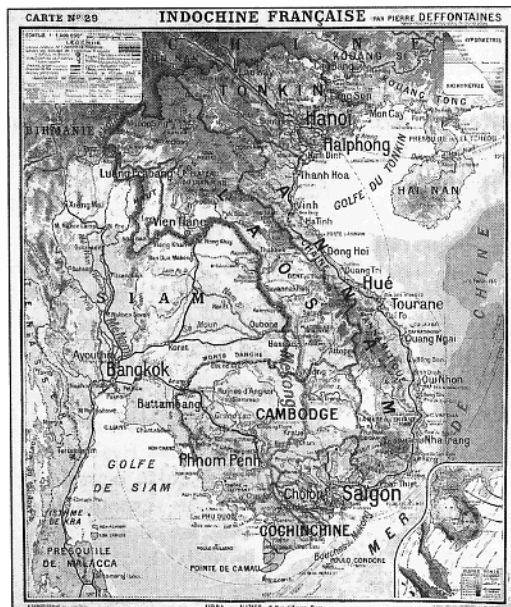
Gallieni ne concevait pas, en effet, que la mise en valeur du pays nouvellement soumis à notre influence pût être séparée de sa conquête, et il entrepre-

naît l'œuvre de reconstruction tout aussitôt après avoir brisé l'hostilité des habitants. La meilleure définition de cette méthode reste celle qu'en a donné son élève Lyautey lorsqu'il a dit :

Gallieni demandait à ses subordonnés un effort, une recherche, la contrainte de se plier aux exigences nouvelles de chacun des problèmes rencontrés

"L'occupation militaire consiste moins en opérations militaires qu'en une organisation qui marche." Etablir au plus vite l'ordre politique et administratif, favoriser les

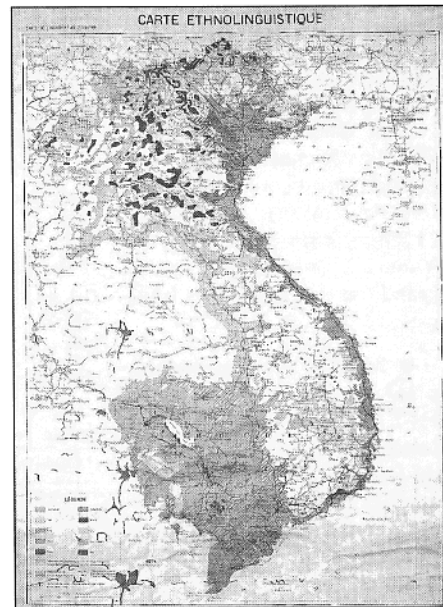
relations sociales, développer l'exploitation économique, tel était son but ; créer était la joie de Gallieni, et il cède à un véritable enivrement lorsqu'il parle du bonheur à voir sortir de ses mains, au jour le jour, l'activité et la prospérité redonnées comme une sorte de résurrection de la vie, aux territoires pacifiés : "A chaque instant, je me répète : quelle veine tu as eue de venir au Tonkin, d'avoir ce commandement si intéressant !" Pour établir cette organisation qui va de pair avec la possession, Gallieni demandait à ses subordonnés un effort, une recherche, la contrainte de se plier aux exigences nouvelles de chacun des problèmes rencontrés, car il n'y a pas de méthode valable en tous lieux et circonstances, de solution passe-partout, et c'est ce qui soulève et indigna Gallieni contre la rigueur des règlements, qui ne peuvent prévoir la multiplicité des cas particuliers : "Rien ne doit être plus souple, plus élastique que l'organisation d'un pays dont l'évolution s'opère sous l'impulsion des agents énergiques que la colonisation européenne met en œuvre... Il serait impossible de donner une règle de conduite uniformément applicable aux différentes régions."



◀ Carte physique et politique (Editions Hatier 1952) Format 600 x 720 mm Prix : 100 F + 30 F de port

■ Plan de Saïgon-Cholon avec guide des rues, 1952 (50 cm x 60 cm) Prix : 100 F + 30 F de port

▶ Carte ethnolinguistique (dessinée et publiée par les services géographiques de l'Indochine - Février 1949) Format 800 x 570 mm Prix : 100 F + 30 F de port



Le but de sa politique, le résultat qu'il veut atteindre, c'est l'établissement d'un accord heureux entre les besoins de l'indigène et les exigences du colonisateur ; il faut obtenir, par la persuasion autant que par la force, l'appui de l'habitant pour assurer l'autorité de l'occupant, convaincre l'indigène qu'il est de son intérêt de collaborer à l'œuvre de pacification, qu'il gagnera à accepter la domination française ; et Gallieni ne considère un pays comme véritablement conquis que lorsque ses habitants eux-mêmes participent à son administration et aident à en assurer la sécurité et l'essor. Cette prise de possession lente, patiente, persuasive et profonde, qui ne cesse jamais de progresser en s'appuyant sur les résultats acquis de la veille, c'est la pratique de la "tache d'huile" qui consiste, dès que l'occupant a pris pied quelque part, à rassurer, à apaiser et à faire passer de bon gré sous notre tutelle la population sûre de trouver son intérêt dans la paix française plus que dans les exactions des pillards. Lorsque Gallieni entreprit sa campagne militaire contre le repaire de Ba-Ky, il avait, auparavant, enveloppé la zone dissidente des mailles d'un filet de vingt-trois cantons progressivement établis l'un après l'autre, organisés, défendus par des postes armés de garnisons, reliés entre eux par des voies de communications gardées ; et le jour où, le 24 avril 1895, une dernière avance amena, après quinze mois d'efforts, la

Le succès d'une telle entreprise reposait sur la sûreté de l'adaptation du conquérant colonial à la situation du moment et le choix judicieux de la technique et des moyens, infiniment délicats et variés, à employer. Ainsi Gallieni pratique-t-il directement une étude tout objective de la situation : il voit, inspecte, visite les postes et les chantiers, interroge les Français et les indigènes, écoute les suggestions, se rend compte par lui-même des réalisations obtenues comme des lacunes ; marcheur infatigable, observateur attentif, il écoute plus qu'il ne parle, ne ménageant ni son temps ni sa peine pour s'instruire de la situation qui se présente à lui. Rien ne l'irrite plus que la froide théorie sans application pratique, les conclusions a priori, les systèmes. L'anecdote bien connue de son premier contact avec Lyautey illustre à merveille cette horreur de l'homme d'action pour l'enseignement abstrait : à son arrivée au Tonkin, Lyautey, frais émoulu de l'état-major, avait apporté avec lui la collection de règlements et cours tactiques qui venaient de lui être enseignés ; Gallieni demanda à son nouveau collaborateur de lui remettre ces livres, les lui emballa dans un grand papier soigneusement ficelé et cacheté, puis le pria de renvoyer le tout à Hanoï, car, lui dit-il, "c'est sur place, en maniant les hommes et les choses, que vous apprendrez votre métier."

Cette manière d'agir exigeait des subalternes beaucoup d'application, d'intelligence et d'activité.

Gallieni les récompensait de leur travail en leur laissant, avec leur part de responsabilités, une large initiative. Il juge ses officiers d'après leur aptitude à mesurer une

difficulté et à trouver le remède à y appliquer ; puis, ayant taillé à chacun le rôle qui lui revient, il leur fait confiance pour le choix des moyens d'exécution.

C'est à cette école qu'il forme une pléiade d'auxiliaires dévoués et capables : ce qu'il demande, lui, c'est qu'on atteigne le but assigné, ce but

étant la seule chose qui intéresse le chef et dont il doit se préoccuper ; à ses officiers de trouver et de choisir les moyens pour y parvenir, suivant leur jugement et les circonstances. Cette discipline suppose une désignation judicieuse des auxiliaires, - Gallieni savait la pratiquer, puisqu'il groupera autour de lui au Tonkin un Lyautey, un Brulard, un Grandmaison ; - mais elle crée une émulation extraordinaire, un goût d'action et un esprit d'abnégation incomparables ; aucun chef plus que Gallieni n'a suscité de dévouements enthousiastes et d'initiatives utiles, depuis le soldat de troupe jusqu'au plus haut gradé ; qu'il suffise de citer une fois encore le témoignage de Lyautey : "Je ne vous fais pas de littérature sur mon déchirement de cette séparation d'avec le chef à qui je dois tout, depuis que je suis sur cette terre. Il m'y a ouvert des horizons que je ne soupçonnais pas, m'a associé à une œuvre passionnante, et m'a rendu une raison de vivre."

Gallieni quitta le Haut-Tonkin pacifié après un séjour de quatre ans, en 1896.

Lyautey à l'école de Gallieni

Au mois d'avril 1894, le commandant Lyautey, récemment promu, était aux manœuvres, en Brie, quand il apprit à l'improviste qu'il était envoyé au Tonkin. Il devait cette nomination lointaine à la sympathie qu'avait pour lui le général de Boisdeffre, chef d'état-major général de l'armée. Celui-ci, ayant observé

que le "Rôle social de l'officier" avait indisposé contre Lyautey certains de ses chefs, avait jugé qu'un temps d'éloignement lui serait favorable.

Le vrai Lyautey apparaît ici, nature léonine, avec un prodigieux appétit de réalité, d'action ordonnatrice.

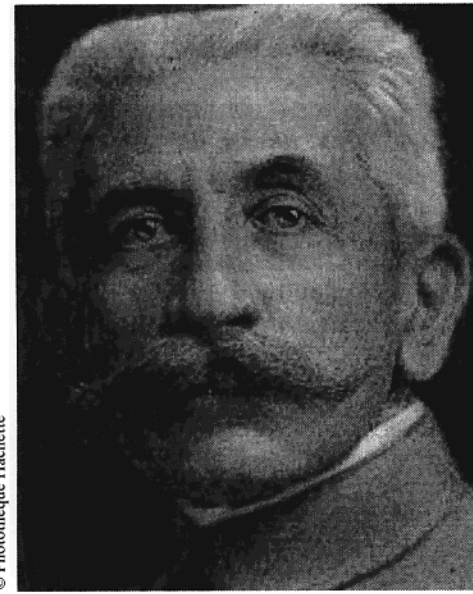
Le jeune commandant prit le bateau sans regret, mais sans enthousiasme. Le temps des hardis pionniers et de la conquête

héroïque semblait terminé. Saïgon serait pour lui une garnison bureaucratique et potinière comme Saint-Germain ou Versailles : il n'y gagnerait que la nouveauté, le dépaysement, le pittoresque.

Sur le bateau, il se lia avec des coloniaux. Leur conversation, où il était question de création de villes, d'une vie pleine de diversité et d'action, de difficultés vaincues, le passionna. Il se trouvait brusquement transporté dans une atmosphère salubre et vivifiante qui était sienne, celle où son cœur se dilatait et où ses facultés pouvaient trouver leur épanouissement et leur raison d'être. "Que le contact avec toutes ces volontés, ces initiatives, ces laborieux, fait surgir de regrets pour les dix ans perdus de vie de France, de filière suivie, de fêruler supportée, de clichés familiaux ou administratifs acceptés ! A ces causeries entre les hommes d'action pure, on se sent aussi loin du faux des salons de lettres et des dîners de Paris que de la momification de notre armée désœuvrée, routinière et ligotée. Et c'est une résurrection !"

A peine arrivé, il se trouve obligé de remplacer le chef d'état-major des troupes d'Indochine, tombé malade. "C'est un joli coup de feu, écrit-il, une tuile heureuse qui me jette en plein cœur de toutes les affaires de ce pays, qui satisfait dans une certaine mesure ma passion du pouvoir, moins, bien sûr, que si j'étais président du Conseil..."

Le vrai Lyautey apparaît ici, nature léonine, avec un prodigieux appétit de réalité, d'action ordonnatrice. Il dit encore : "Quel dommage de n'être pas



Général Lyautey

© Photothèque Franckette

venu ici dix ans plus tôt !... Il n'y a pas un seul de nos petits lieutenants, chefs de poste et de reconnaissance, qui ne développe en six mois plus d'initiative, de volonté, d'endurance, de personnalité, qu'un officier de France en toute sa carrière. Et quelle maturité acquise, quelle confiance en soi, quelle prise de corps avec réel, la pratique, le fécond !"

Peu après se place une nouvelle intervention du destin, celle-ci décisive. Le colonel Gallieni, chef du territoire où l'on se bat, est venu passer huit jours à Saïgon. De quatre ans plus âgé que Lyautey, il est le grand homme de l'armée d'Indochine. Auparavant, il s'est illustré au Sénégal et au Soudan. Les deux hommes sont très différents de tempérament et d'origine. Gallieni, élevé à la Flèche, est de formation républicaine. Il est froid, un peu sec, très simple d'habitudes. Lyautey, traditionaliste, est un aristocrate, un caractère vibrant et passionné. N'importe, le charme opère aussitôt, car une fraternité profonde, essentielle, les unit : le goût de l'action dans laquelle on engage tout son être, à chaque instant.

La magnifique personnalité du chef éblouit et subjugué le nouveau venu. Le "Rôle social de l'officier" est connu de Gallieni : il en parle à l'auteur avec des mots compréhensifs et flatteurs. Tout de suite, ils sont en confiance réciproque. Gallieni, devant lui, jette un regard sur le

passé : "J'ai vécu, j'ai passé mon temps, je me suis fait plaisir. N'est-ce pas suffisant, sur cette malheureuse terre ? Se figurer que l'on s'amuse, que l'on fait des choses utiles... Cette existence n'a qu'un inconvénient, c'est qu'on s'y habitue et que toute autre vous devient insupportable." Ce ton désabusé, qui dévoile avec

pudeur la beauté farouche d'une existence terriblement volontaire, quelle résonance profonde il trouve dans l'âme de Lyautey !

L'essentiel de leurs conversations aura trait, bien entendu, au problème colonial. Jusqu'ici la brève expédition indochinoise de Lyautey n'a été que d'ordre administratif. Son interlocuteur est un homme qui combat et conquiert. Il l'écoute avec un intérêt passionné lui expliquer sa méthode. La conquête n'est rien si elle ne s'accompagne d'une organisation du pays. Au succès militaire doit succéder immédiatement l'effort pacificateur. L'ordre et la civilisation doivent emboîter le pas et apporter tout ce qui favorise une activité prospère : routes, sécurité, hygiène, marchés, télégraphe. Gallieni n'oubliera pas le regard ardent de cet homme déjà mûr, qui l'a écouté avec un intérêt passionné.

Peu après, Lyautey se trouva libéré par le retour du chef d'état-major. Gallieni le fit demander pour l'accompagner dans une tournée d'inspection. Il partit avec joie. Ce voyage fut pour lui d'un intérêt passionnant ; il accompagnait un fondateur d'empire. Celui-ci ordonnait sa conquête, créait des villes. Lyautey admirait la netteté et la précision de son commandement, ses méthodes de travail, l'enthousiasme qu'il savait faire naître autour de lui, son dédain de la routine et du

règlement, sa souplesse attentive devant le réel. Il le voyait laissant à chacun de ses officiers une large part d'initiative, n'hésitant pas à consulter d'humbles subordonnés ; une suggestion formulée par un simple gradé devenait parfois une règle générale.

Partout où il allait, il rencontrait "des prodiges d'énergie, d'initiative et d'action". Aux côtés du chef, son travail le passionne. C'est une joie profonde pour lui que de s'entendre dire : "Décidément, Lyautey, vous êtes un homme de brousse. Pourquoi y êtes-vous venu si tard ? Pourquoi pas il y a dix ans ?"

"Quelles bonnes leçons à vivre avec ce chef !" écrit-il. Avec avidité il se pénètre des exemples quotidiens, étudie les réalisations de Gallieni, ses méthodes d'organisation. A quarante ans, il sait avoir la ferveur attentive, le regard neuf, la bonne volonté ardente d'un jeune disciple.

Divers incidents rendirent brusquement nécessaire une expédition contre les pirates. Gallieni demanda Lyautey comme chef d'état-major. Ce nouveau venu lui inspirait confiance. Pour celui-ci, ce fut une grande joie, mêlée d'inquiétude. La besogne serait dure, écrasante. En serait-il digne ? Le colonel l'avait prévenu : "Je ne veux connaître aucun détail,

Avec avidité il se pénètre des exemples quotidiens, étudie les réalisations de Gallieni, ses méthodes d'organisation.

je veux garder mon cerveau libre pour concevoir et diriger. J'entends qu'aucune difficulté n'arrive jusqu'à moi. Le but seul me concerne, et les moyens, c'est votre affaire... Je vous ai jaugé, je crois que cela marchera, mais, si cela ne marche pas, je vous lâcherai comme une muscade ; dès qu'il s'agit de service, je ne fais jamais de sentiment, tenez-vous-le pour dit."

Il s'agissait avant tout d'assurer le ravitaillement de la colonie, dans un pays stérile et sans routes. Un jour, le ravitaillement se trouva désorganisé au moment où l'attaque des pirates paraissait imminente. Si les 1 500

kilos de riz quotidiens faisaient défaut, l'expédition était manquée. De sa tente, Gallieni avait nécessairement entendu le rapport sinistre qui venait d'être fait à son subordonné. Mais, fidèle à sa règle de conduite, il feignit de tout ignorer et, au dîner, parla philosophie. Lyautey passa une soirée angoissée. Si le lendemain la catastrophe s'avérait sans remède, son sort serait réglé. Pire que cela, pour ce chef qu'il vénérât, et qui avait toujours réussi, ce serait le premier échec et un désastre. Le lendemain, il trouva quatre mille kilos de riz. De telles difficultés renaissaient à chaque pas.

L'attaque du camp des pirates fut pour lui le baptême du feu. Il fallut grimper une paroi à pic de cinq cent cinquante mètres. Pendant ce temps, de l'autre côté du précipice, on tirait sur les ascensionnistes. Les balles lui sifflaient aux oreilles. Ce premier contact avec le danger fut un enivrement.

A l'occasion, il reçoit du maître, si différent de lui par le tempérament, quelque rude invitation au sang-froid et à la sérénité qui conviennent au chef. Un jour d'événements critiques, une fois la situation éclaircie et les ordres donnés, Gallieni, suivant son habitude invariable, s'était livré à la lecture pendant l'heure qui précédait le repas du soir. Il appelait cela son "bain de

cerveau". Pendant le dîner, il ne parla que de d'Annunzio, dont il lisait un roman, et de l'autobiographie de Stuart Mill, que lui

avait apportée Lyautey. Le chef d'état-major, préoccupé, suivait un peu distraitement la conversation, et parfois revenait au lancinant problème de la ration de riz. A la fin, Gallieni s'écria, agacé : "Laissez donc tout cela tranquille, à la fin ! Les ordres sont donnés, tout le nécessaire est fait, à quoi cela vous avancerait-il de ratiociner ? Vous avez autant besoin que moi de tenir vos méninges en bon état ; causez Stuart Mill, et nous verrons bien demain matin."

Ces leçons ne sont pas rares. Lyautey les reçoit sans humeur. Elles ne font qu'augmenter son admiration et sa reconnaissance pour ce chef incomparable, qui lui révèle les plus hauts secrets de ce qui est pour lui l'art suprême, la raison de son existence, l'épanouissement de son être le plus profond, le ressort mystérieux de son destin.

La campagne heureusement terminée, on voyait les bienfaits de la paix suivre de près

les actions guerrières. Dans ce pays où les pirates avaient enlevé cent dix femmes en un an, où la vie n'était plus possible que dans des grottes fortifiées, au sommet des rochers, presque sans nourriture, les vallées redevenaient habitables et fertiles. L'action coloniale, sujette à discussion dans certains cas, était là manifestement bienfaisante et se justifiait pleinement. Que de puissantes satisfactions dans cette rude vie de conquérant et de pionnier !

Si le maître était sévère et exigeant dans l'accomplissement de la besogne, il savait reconnaître la part de chacun dans le succès. Au retour, lorsqu'on le fêta pour les résultats obtenus, il tint à souligner les débuts brillants et l'action efficace du commandant Lyautey. De retour à Hanoï, celui-ci écrivait à un ami :

"...Que vous dirai-je ? Je suis saisi par la vie, pris jusqu'aux moelles par l'action immédiate ; quand on a passé sa journée à l'avant-garde, à faire ouvrir à la hache un chemin à travers la brousse, à guetter sur le sol des indices de passage, à marcher dans l'eau jusqu'aux genoux et, l'étape finie, à attendre, anxieux, si le riz arrivera ou non, si l'on trouvera un guide, pour recevoir, une fois endormi dans sa couverture, un bon orage qui inonde le bivouac, je vous assure qu'on n'a pas le loisir de scruter son âme. Et elle ne s'en porte que joliment mieux. Et je voudrais que ce

rude régime fût celui de bien des jeunes Français. Vraiment, de combien de rêveries creuses, de spleens injustifiés, de nervosités agitées n'eussé-je pas été préservé si j'avais eu la bonne fortune de mener cette vie quinze ans plutôt ! Et combien, au retour au foyer, on doit être

également plus tendre aux siens, doux à ses amis et mûr pour toute action !"

Il s'emploie à rédiger des rapports et des plans de campagne. Ce

sont des modèles de précision et de clarté, et qui portent la marque d'une large intelligence. Certains passages sont d'une portée qui dépasse les problèmes indo-chinois : "Il ne faut pas perdre de vue que le pirate est une plante qui ne pousse qu'en certains terrains, et que la méthode la plus sûre, c'est de lui rendre le terrain réfractaire... Il n'y a pas de pirates dans les pays complètement organisés ; en revanche, il y en a même en Europe, sous d'autres noms, dans les pays tels que la Turquie, la Grèce ou l'Italie du Sud, qui ne présentent qu'une voirie incomplète ou une population clairsemée..." Suivait une théorie de l'action militaire conjugée avec l'organisation d'une sécurité prospère, associant l'indigène à la lutte contre le retour du pirate. C'était déjà la "doctrine Lyautey". Il adjoignait à son rapport un projet de campagne visant à anéantir définitivement le brigandage. La chose lui était apparue indispensable et lui tenait à cœur. Il sut, en dépit de vives difficultés, le faire accepter. Placé sous les ordres du colonel Vallière, il put réaliser brillamment ce qu'il avait conçu.

Revenu à Hanoï, il trouva bien des changements. Le personnel s'était renouvelé. Rares étaient ceux avec qui il se sentait en sympathie. Gallieni n'était plus là. L'amitié particulière du gouverneur général, M. Rousseau, le retint quelques mois encore, comme chef de

cabinet militaire. Ce nouveau poste l'éloignait des opérations, mais lui donnait l'expérience de l'action d'ensemble.

Cependant Gallieni, envoyé à Madagascar, où la situation était critique, demandait Lyautey. M. Rousseau, malade, pria son collaborateur de surseoir à son départ. Gallieni accepta de laisser ce poste vacant pendant quelques mois.

De toutes parts, on tentait de le retenir en Indochine. Le gouverneur général lui avait promis de le nommer résident au Laos, dès sa promotion au grade supérieur. Le général commandant en chef, d'autre part, lui offrait ce cinquième galon avec le commandement du troisième territoire (celui où l'on se battait). Ces deux tâches étaient passionnantes : l'une ou l'autre aurait comblé ses vœux. Mais l'honneur était à Madagascar, car, disait-il : "Il y a six mois j'écrivais au colonel Gallieni : où que vous soyez, quoi que vous veuillez faire de moi, je serai partout et toujours à vos ordres au premier signe." Il serait fidèle au pacte.

Après deux années toutes données à l'action, le long voyage en mer fut une détente dont les loisirs furent consacrés à la méditation. Lyautey s'appliquait à voir clair à travers ses expériences récentes. Il avait quitté son pays avec une certaine désespérance, et ce sentiment s'était aggravé avec l'éloignement et au contact de pays étrangers. Vue de loin, la France apparaissait surtout à travers les apparences

les plus faibles de sa vie politique : instabilité gouvernementale, fièvre partisane, impuissance à l'effort collectif. On avait l'impression d'un pays marchant droit à la déchéance, au milieu de voisins affirmant une vitalité puissante.

En Indochine toutefois, la France, grâce à quelques hommes, lui était apparue avec un visage nouveau. Si le pays

semblait avoir perdu le sens de l'œuvre commune, il rayonnait encore à travers une multitude prodigieuse d'effort individuels. "Je reviens, écrivait-il, rempli d'une admiration grosse d'espoirs pour le Français individu. Il vit encore une vie intense. Je ne compte plus le nombre d'officiers, de fonctionnaires, de missionnaires, d'ingénieurs, de consuls, de colons qui valent tout ce que l'Anglais ou l'Allemagne peuvent nous opposer."

Ainsi mettait-il un profond espoir dans l'œuvre coloniale. Il y voyait une école sociale pour la métropole, une pépinière de chefs, capables de régénérer le vieux pays. Une intuition sans défaut lui montrait que, seul, le contact avec ces étendues hostiles, où rien n'était préparé, où rien n'était facilité, où les dangers étaient sans nombre et sans rémission, était susceptible de redonner à la France une jeunesse volontaire, généreuse, passionnée ; telle enfin que, bien des années plus tard, on la verra se forger dans le "maquis" des campagnes françaises.

A l'intérieur de ce rêve, il entrevoyait une mission : "Faire prédominer sur tous les autres le devoir social, le devoir d'arracher ce pays à la décomposition et à la ruine. Non pas par un changement de formules constitutionnelles, remède empirique et passager, mais par une violente réaction sur les mœurs, sur les inerties et les quiétudes. Former par les colonies un groupe de plus en plus nombreux

d'initiateurs, de forts, de détachés de besoins, de voyants du haut. Par ce groupe, réagir sur l'inertie métropolitaine, établir un circuit régénérateur de vie entre la France du dehors et la France du dedans..."

**Michel Martin
et Pierre de Veyrac**
(*Les grands destins - 1944*)

● de Maurice Rives et Eric Deroo
- **LES LINH TÁP, HISTOIRE DES MILITAIRES INDOCHINOIS AU SERVICE DE LA FRANCE (1859-1960)** - Prix 230 F (*)

● de Philippe Héduy
- **HISTOIRE DE L'INDOCHINE, La perle de l'Empire** - Prix 165 F (*)
- **HISTOIRE DE L'INDOCHINE (1624-1954), Préface du ministre Letourneau** - Prix 500 F (*)
- **HISTOIRE DE L'INDOCHINE, La conquête 1624-1885** - Prix 200 F (*)
- **CHANT FUNEBRE POUR PHNOM PENH ET SAIGON** - Prix 120 F (*)

● de Michel Bodin
- **LA FRANCE ET SES SOLDATS, Indochine 1945-1954** - Prix 190 F (*)
- **SOLDATS D'INDOCHINE 1945-1954** - Prix 190 F (*)
- **LES COMBATTANTS FRANÇAIS FACE A LA GUERRE D'INDOCHINE 1945-1954** - Prix 190 F (*)

● du Général Pierre Guillet
- **POUR L'HONNEUR - LE GENERAL CHANSON EN INDOCHINE 1946-1951** - Prix 160 F (*)

● du Colonel Olivier de Maison-Rouge
- **LA GUERRE D'INDOCHINE** - Prix 160 F (*)

● du Colonel Yves Malet
- **DEUX GUERRES : INDOCHINE- VIETNAM, Français-Américains** - Prix 135 F (*)

● de Jacques Vernet et Pierre Ferrari
- **UNE GUERRE SANS FIN - Indochine 1945-1954** - Prix 180 F (*)

● de René Bail
- **INDOCHINE 1953-1954 - Les combats de l'impossible** - Prix 180 F (*)

● de René Charbonneau et José Maigre
- **LES PARIAS DE LA VICTOIRE** - Prix 120 F (*)

● de Jean-Pierre Bernier
- **LE COMMANDO DES TIGRES** - Prix 180 F (*)

● du Général Henri de Brancion
- **LE COMMANDO BERGEROL** - Prix 150 F (*)
- **DIEN BIEN PHU-ARTILLEURS DANS LA FOURNAISE** - Prix 160 F (*)
- **RETOUR EN INDOCHINE DU SUD-ARTILLEURS DES RIZIERES** - Prix 160 F (*)

● d'Erwan Bergot
- **LES MARCHES VERS LA GLOIRE** - Prix 190 F (*)
- **LA BATAILLE DE DONG KHÉ** - Prix 150 F (*)
- **CONVOI 42** - Prix 145 F (*)
- **MOURIR AU LAOS** - Prix 145 F (*)

● de Michel Tauriac
- **HUÉ L'ETERNELLE**
- **LA NUIT DU TET** - Prix 140 F (*)

● de Max Gaudron
- **LEGIONNAIRE AU NORD TONKIN** - Prix 110 F (*)

● de Louis Sarrat
- **JOURNAL D'UN MARSOUIN AU TONKIN 1883-1886** - Prix 130 F (*)

● de Pierre Darcourt
- **LA DEFAITE INDOCHINOISE** - Prix 195 F (*)

● du Médecin-Colonel Jean Bendéritter
- **SOUS LE KEPI ROUGE A L'ANCRE D'OR** - Prix 180 F (*)

● de Jean-Pierre Pissary
- **PARAS D'INDOCHINE - 1944-1954** - Prix 165 F (*)

● de Henri Lemire
- **HISTOIRE DE LA LEGION 1939-1979** - Prix 185 F (*)

● du Général Guy Simon
- **LE COMMANDO D'EXTRÊME-ORIENT** - Prix 100 F (*)
(*au profit des œuvres sociales de l'ANAI*)

● du Général Luc Lacroze
- **DIX-SEPT ANS AU SERVICE DES REFUGIES D'INDOCHINE** - Prix 100 F (*) (*au profit des œuvres sociales de l'ANAI*)

● de Hélié de Saint-Marc
- **LES CHAMPS DE BRAISE** - Prix 145 F (*)
- **LES SENTINELLES DU SOIR** - Prix 135 F (*)
- **INDOCHINE, NOTRE GUERRE ORPHELINE** - (Album + cassette vidéo) - Prix 265 F (*)

● de P.A. Léger
- **AUX CARREFOURS DE LA GUERRE** - Prix 190 F (*)

● de Monseigneur Paul Seitz, des Missions Etrangères
- **DES HOMMES DEBOUT - Le drame des Montagnards du Sud-Vietnam** - Prix 110 F (*)

● de Pierre-Henri Chanjou
- **LE FEU SACRÉ - Des hauts plateaux Moïs aux savanes du Tchad** - Prix 120 F (*)

● de Louis et Madeleine Raillon
- **JEAN CASSAIGNE, LA LEPRE ET DIEU** - Prix 165 F (*)

● de Norbert Héry
- **TU-BINH - 1446 jours au camp n° 1** - Prix 165 F (*)

● de Amédée Thévenet
- **GOULAGS INDOCHINOIS** - Prix 140 F (*)

● de René Mary
- **LES BAGNARDS D'HO CHI MINH** - Prix 120 F (*)
- **NOS EVADES D'INDOCHINE** - Prix 140 F (*)

● du Général Ly Ba Hy
- **MES 4584 JOURS DE REEDUCATION AU VIETNAM** - Prix 140 F (*)

● du Médecin-Général Fernand Merle
- **TUOUBIS ET BONS PERES EN INDOCHINE** - Prix 135 F (*)
- **SILLAGES ET FEUX DE BROUSSE** - Prix 160 F (*)
- **VOYAGE AU LONG COURS** - Prix 140 F (*)

● de Raymond Muelle
- **COMBATS EN PAYS THAÏ DE LAICHAU A DIEN BIEN PHU** - Prix 135 F (*)

● de Guy Lebrun
- **LE LIEUTENANT AUX PIEDS NUS** - Prix 150 F (*)

● de Henry-Jean Loustau
- **LES DEUX BATAILLONS** - Prix 195 F (*)

● de Jacques Favreau et Nicolas Dufour
- **NASAN - La victoire oubliée - 1952-1953** - Prix 170 F (*)

● de Claire Fourier
- **RC4, ROUTE DU SANG** - Prix 160 F (*)

● de Paul Gaujac
- **HISTOIRE DES PARACHUTISTES FRANÇAIS** - Prix 500 F (*)

● de Louis Ménès
- **SOUS L'AILE DU CALAO** - Prix 140 F (*)

● de Raoul Hardouin
- **OMBRES INDOCHINOISES - L'INDOCHINE SOUS L'OCCUPATION JAPONAISE - 1941-1945** - Prix 140 F (*)

● de Minh Kim
- **200 RECETTES DE CUISINE VIETNAMIENNE - NOUVELLE ÉDITION** - Prix 175 F (*)

(*) Port compris



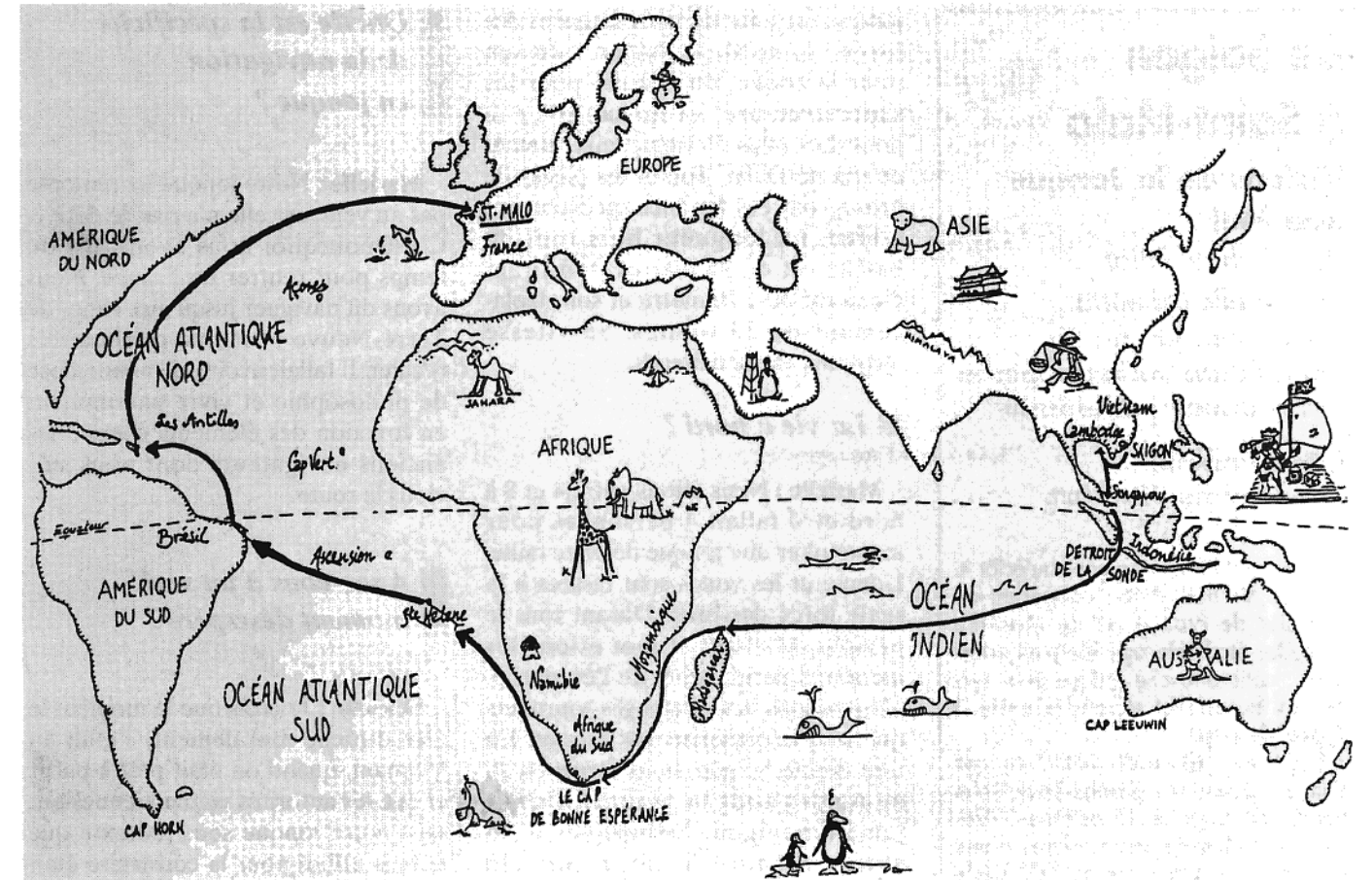
Michaël, le capitaine, fait le point.

SAO MAI

L'ÉTOILE DU MATIN



Le Commandant Guillaume, "Le Crabe-Tambour", et Marielle.



Carte Laurence Lahaurte

Michaël Pitiot a réalisé un de ses rêves. Après plusieurs années passées au Vietnam comme attaché audiovisuel à l'ambassade de France à Hanoï, il décide de rentrer en France par la mer en jonque.

Au service culturel du consulat à Saigon il rencontre Marielle Laheurte, diplômée d'histoire de l'art et de langues orientales. Elle est d'origine vietnamienne et travaille à Saigon depuis 5 ans.

Une histoire transformée en belle aventure humaine. Parle-moi de Sao Mai ?

Marielle : Je n'avais jamais navigué avant de partir sur Sao Mai. Très vite le projet m'a passionnée et j'ai été séduite par la jonque. Elle représentait mes rêves de voyage. Je suis eurasienne et très attachée au Vietnam.

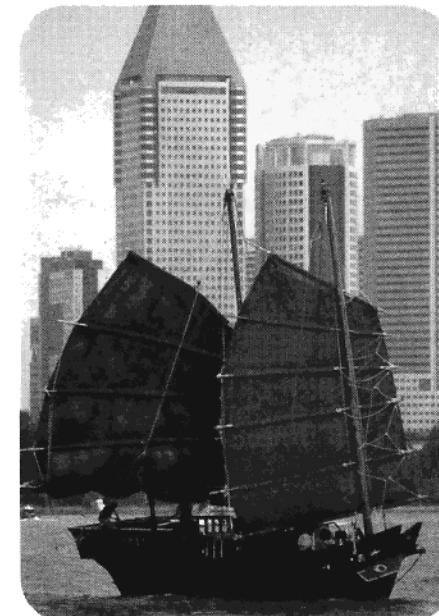
Quand Michaël m'a proposé de participer à son projet, j'ai d'abord hésité car je ne suis pas marin, mais je n'ai pu résister à la jonque. Et puis partir de ce pays que j'aime à bord de Sao Mai, c'était une façon de couper en douceur le cordon ombilical.

Genèse et construction de la jonque ?

Marielle : C'est Michaël qui a conçu et préparé cette aventure. Il n'était pas ce que l'on peut appeler un marin averti, mais il a la capacité de concevoir un projet et de le réaliser du début à la fin. Il a su concrétiser ses

rêves, même les plus fous, tout en restant "très professionnel" c'est à dire sans prendre de risques inconsidérés. En mer les risques sont énormes tant matériellement qu'humainement. La responsabilité d'avoir un équipage est très lourde à porter et nous sommes toujours restés humbles face aux éléments.

Sao Mai devant les gratte-ciel de Singapour.



Sao Mai a été construite sur les plans d'une jonque de guerre chinoise du XVII^e siècle. Ce type de bateau, originaire de la région de Canton, croisait fréquemment dans les eaux d'Indochine. La réalisation a été confiée à un petit chantier sino-vietnamien de Cholon. Les concessions à la modernité ont été limitées à l'essentiel (électronique de navigation, moteur). Une dizaine d'ouvriers a travaillé pendant trois mois, selon les règles de batellerie en vigueur en Asie depuis près de dix siècles. Le conseiller technique du gros œuvre, Max Rinaldo, a été le premier étranger à faire construire une jonque traditionnelle vietnamienne, Sông Saigon, en 1989. Pour Sao Mai, il a su doser tradition locale et construction moderne en bois. En bois massif, intégralement construite à la main, la

De Saïgon à Saint-Malo



Visions de la Jonque Sao Mai

Par Michaël Pitiot
et Marielle Laheurte

Avec la collaboration de :
Thomas Goisque pour les photographies
Bertrand de Miollis pour les dessins

Editions Transboréal
23, rue Berthollet, 75015 Paris

C'est en 1996, à Saïgon, qu'éclôt le rêve de Michaël Pitiot, coopérant au consulat de France, et de Marielle Laheurte, étudiante aux Langues orientales : construire une jonque pour rentrer en Europe et répondre enfin à l'appel du large.

Sao Mai, l'"Étoile du matin" en vietnamien, ouvre ses grands yeux noirs bordés de rouge le 26 octobre 1996. Cette réplique de seize mètres d'une jonque militaire chinoise du XVII^e siècle fut façonnée pendant des mois, selon les règles séculaires de la batellerie asiatique, par une dizaine d'ouvriers d'un chantier naval de Cholon. Le 14 août 1998, Sao Mai est autorisée à lever l'ancre. Ayant doublé la pointe de Ca Mau, son étrave fend enfin les eaux de la mer de Chine. Michaël Pitiot et Marielle Laheurte constitueront les membres permanents d'un équipage de huit marins, qui se relaient au fil des escales. Ils seront ainsi une trentaine à avoir goûté aux joies de la rude navigation à l'ancienne.

L'originalité de l'itinéraire réside dans la prise en compte des routes traditionnelles qui seules permettent la navigation avec un vieux gréement. Après la mousson qui pousse la jonque jusqu'à Singapour, le détroit de la Sonde, en Indonésie, ouvre la route de l'océan Indien. Il faut ensuite compter deux mois de pleine mer pour atteindre Madagascar puis rejoindre l'Afrique du Sud, où Sao Mai connaît au passage du cap de Bonne-Espérance un double démâtage, qui lui coûte aussi sa voile de misaine. Une bache de camion militaire et deux poteaux télégraphiques plus tard, elle s'élance pour une deuxième traversée océanique afin de rallier le Brésil, puis les Antilles. L'Atlantique Nord devient ainsi le dernier obstacle, que les valeureux équipiers de Sao Mai devront franchir en limite des glaces pour rattraper les vents portants et être à l'heure aux grands rendez-vous de Brest 2000 et Saint-Malo.

Jonque est faite de trois essences des forêts du nord de Saïgon : du sen pour la coque, du cho chi pour les superstructures et du sao pour le pont. Les mâts d'origine, eux, étaient en pin de Dalat. Toutes les pièces de bronze ont été fondues spécialement à Hué. La longueur hors tout du bateau est de 16 mètres, son tirant d'eau est de 1,70 mètre et son déplacement de 33 tonnes. Sa vitesse moyenne est de 6 nœuds.

■ La vie à bord ?

Marielle : Nous étions entre 4 et 8 à bord et il fallait 4 personnes pour manœuvrer une jonque de cette taille. L'ancre et les voiles sont hissées à la seule force des bras. Durant tout le périple, Michaël et moi étions les membres permanents de l'équipage. Nous avons des équipages tournants qui nous rejoignent aux escales. En tout depuis Saïgon, nous avons eu 28 équipiers dont la plupart n'avait jamais navigué. Débarqués d'un avion, prendre le large sur une jonque pour 1 mois était plus qu'un dépaysement. Pour nous ce changement d'équipe était très important pour renouveler l'atmosphère à bord et nous nous sommes bien entendus.

Nous étions très organisés autour de quarts de 2 heures nuit et jour. Tout le monde participait aux activités quotidiennes : cuisine, entretien, manœuvre. Tous sont venus dans un esprit d'équipe.

Pétrole sur l'île de Koh Tang.



Quelle est la spécificité de la navigation en jonque ?

Marielle : Notre jonque ne remonte pas au vent, car elle n'a pas de dérive. C'est pourquoi nous avons mis du temps pour rentrer en France. Nous avons dû naviguer jusqu'aux bancs de Terre-Neuve et même quelquefois reculer. Il fallait avoir une bonne dose de philosophie et vivre patiemment en fonction des éléments comme les anciens navigateurs dont nous suivions la route.

Avez-vous à un seul moment désespéré ?

Marielle : Je crois que le moment le plus difficile moralement, c'était au Vietnam, quand on était prêt à partir et que les autorités vietnamiennes ont saisi notre jonque sous prétexte que le bois utilisé pour la construire était arrivé illégalement du Cambodge. Ils espéraient nous voir payer 6 000 dollars pour libérer Sao Mai. Finalement, nous avons harcelé le premier ministre qui a fini par céder et nous avons appareillé le 14 août 1998.

En mer, nous n'avons jamais désespéré, même dans les plus gros temps. Une sorte de confiance dans le capitaine et dans le bateau. Dans un périple, la mesure du risque n'est pas possible à appréhender. Et puis dans l'action, on a notre bonne étoile et on n'a pas le temps d'avoir peur.

Le rêve et l'exploit sont-ils compatibles ?

Marielle : Le but n'était pas d'accomplir un exploit, loin de là.

20 000 milles au portant, c'est peut-être ça l'exploit. C'est surtout une excellente école de patience et de confiance. Notre priorité a toujours été la sécurité à bord et le bien-être de l'équipage. C'est pourquoi nous n'avons pu ramener la jonque de Saint-Malo à Paris, pour le Salon Nautique. De notre rêve, il reste un livre d'images et de souvenirs.

Marie Boudou Lê Quan



La France en Indochine

(Extrait des Colonies Françaises - 1932)

L'organisation administrative de l'Indochine

La France a su administrer avec intelligence et habileté cet empire colonial puissant mais hétérogène qui comprend une seule possession directe, la Cochinchine, et quatre protectorats, le Cambodge, le Tonkin, l'Annam, le Laos, auxquels on a adjoint, assez artificiellement, le petit territoire chinois de Kouang-tcheou-wan concédé à bail en 1898. Comme il fut formé par apports successifs et de pays très divers, le pouvoir de la France s'y manifesta sous les formes les plus variées.

Jusqu'en 1879, dans la pleine période de création, il revêtit le caractère militaire avec les "amiraux" gouverneurs de la Cochinchine, dont le plus remarquable fut sans doute l'amiral de La Grandière, qui fit la conquête de la Cochinchine occidentale, établit le protectorat français sur le Cambodge, et par la grande exploration du Mékong-Yunnan de Doudart de Lagrée et Francis Garnier amorça la conquête du Tonkin.

En 1879, Le Myre de Vilers, homme habile et énergique devint le premier gouverneur civil de la Cochinchine (1879-1883), réalisa la conquête du Tonkin et prépara la reconnaissance de notre protectorat sur l'empire d'Annam.

En 1886, Paul Bert, homme politique de grande valeur, devint Résident général de France en Annam et au Tonkin ; il y inaugura la politique de pacification et de mise en valeur écono-

mique que la France n'a cessé depuis de poursuivre en Indochine.

Jusqu'en octobre 1887, où fut proclamée l'Union indochinoise, chacun des divers pays la composant jouissait d'une autonomie à peu près complète, se trouvait dans un état de prospérité très inégal, dangereux parfois pour lui-même, toujours pour l'intérêt général. En 1893, le Laos entra dans l'Union, Kouang-tcheou-wan en 1898.

L'Union a à sa tête un Gouverneur général, nommé par la métropole, qui réside tantôt à

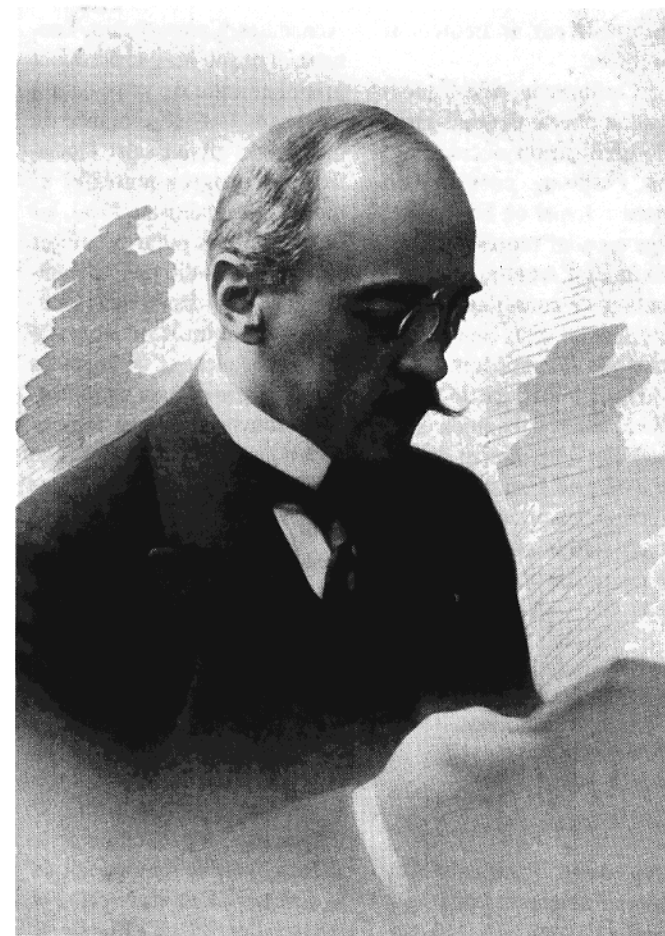
Hanoï, tantôt à Saïgon. On a pu reprocher à la France d'avoir consommé, en dehors même des intérimaires, quatorze gouverneurs généraux en quarante ans : MM. Constans (1887-1888) ; Richaud (1888-1889) ; Piquet (1889-1891) ; de Lanessan (1891-1894) ; Rousseau (1894-1896) ; Doumer (1897-1902) ; Beau (1902-1908) ; Klobukowski (1908-1911) ; Sarraut (1911-1914) ; Roume (1915-1917) ; Sarraut (1917-1920) ; Long (1920-1923) ; Merlin (1923-1925) ; Varenne (1925-1927) ; Pasquier (novembre 1928).

Deux d'entre eux, appartenant l'un et l'autre au Parlement français, ont grâce à la hardiesse de leurs vues et à la durée moins limitée de leur mandat, marqué d'une empreinte plus profonde leur œuvre : ce sont M. Paul Doumer qui inaugura, avec l'ère des grands travaux publics en Indochine, celle d'une profonde transformation économique ; M. Albert Sarraut qui y instaura une équitable politique de collaboration intime, d'amitié avec l'indigène qui nous vaut jusqu'à présent, entre les agitations de l'Inde et les convulsions de la Chine, le loyalisme pacifique de nos administrés indochinois.

Le gouverneur général est assisté dans l'exercice de son pouvoir, par un Conseil supérieur de l'Indochine comprenant le lieutenant gouverneur de la Cochinchine, les résidents supérieurs de l'Annam, du Tonkin, du Cambodge et du Laos, quelques autres hauts fonctionnaires ou notabilités françaises ou indigènes.

Le Conseil supérieur de l'Indochine arrêta jusqu'ici le budget général de l'Union indochinoise destiné à alimenter les grands travaux publics intéressant l'Union et les budgets locaux des divers Etats. Or, on lui a reproché de confondre ainsi de façon regrettable les deux pouvoirs législatif et exécutif et, étant surtout composé de fonctionnaires, d'être insuffisamment renseigné sur les besoins et les vœux du pays, de sorte qu'il vient d'être restreint à l'office d'un organisme de pur exécutif par la création (novembre 1928) d'un "Grand conseil des intérêts économiques et financiers de l'Indochine" composé de 28 membres français et de

M. Albert Sarraut, Gouverneur Général de l'Indochine. Photo H. Manuel.



23 membres indigènes élus au deuxième degré. Celui-ci siège auprès du gouverneur général à Hanoï ou à Saïgon, régulièrement une fois par an, mais avec possibilité de sessions extraordinaires si le gouverneur général en voit l'opportunité.

Ce conseil examine le projet de budget général ordinaire et extraordinaire, et toutes les grandes questions économiques et financières intéressant l'Indochine : concessions de terres, emprunts, travaux publics. Il doit donner non seulement son avis sur toutes les questions que le gouverneur général a l'obligation de lui soumettre, mais peut encore émettre des vœux sur tout ce qui peut intéresser la prospérité économique et financière de l'Union. Dans le cas où il se séparerait sans avoir voté sur les propositions à lui soumises, le gouverneur général peut toutefois statuer directement en conseil de gouvernement.

Pour permettre le recrutement du "Grand conseil des intérêts économiques et financiers" et tenir le gouverneur général constamment au courant des besoins et vœux de la colonie, à côté du Conseil colonial dont la Cochinchine était déjà pourvue, il est aussi créé en Annam, au Tonkin et au Cambodge, éventuellement au Laos, des "Conseils locaux des intérêts français économiques et financiers" que le résident supérieur de chacun des trois pays doit nécessairement consulter, parallèlement aux assemblées consultatives indigènes, sur le budget, les concessions, les emprunts locaux, et qui peuvent émettre des vœux sur toutes les questions d'ordre économique et financier intéressant leur pays. Chacun de ceux-ci, suivant son importance, envoie deux ou trois membres de ses Conseils locaux, et du Conseil colonial pour la Cochinchine, au "Grand conseil des intérêts économiques et financiers", devenu organisme législatif en Indochine et qui forme une sorte de Parlement d'outre-mer.

Des Etats de l'Union, l'Annam, le Cambodge, le Laos et le Tonkin sont administrés par un Résident supérieur qui



M. Albert Sarraut, Gouverneur Général de l'Indochine, et sa Majesté Khai-Dinh, Empereur d'Annam. Photo H. Manuel

contrôle au nom de la France le pouvoir de l'empereur d'Annam, des rois du Cambodge et du Laos. La Cochinchine est administrée par un lieutenant gouverneur.

La Cochinchine, pays d'administration directe et avant-garde de la civilisation occidentale dans l'Union, possède un Conseil colonial où Français et indigènes sont représentés. Le Tonkin et l'Annam ont des chambres de consultation indigènes dont les vœux sont de plus en plus pris en considération.

Partout s'affirme le désir d'une étroite collaboration entre Français et indigènes, et l'administration tend à remplacer dans ses cadres les premiers par les seconds partout où ceux-ci peuvent exciper de titres et de capacités égales.

L'amélioration des conditions d'existence

Des conditions d'existence sans cesse améliorées préparent l'indigène à cette tâche. L'Indo-

chine jouit depuis plus de quarante ans d'une paix ignorée depuis des siècles : dans la sécurité de cette "paix française", Annamites, Cambodgiens, Laotiens, et même demi-civilisés ont pris l'habitude de vivre côte à côte, sans convoitise injuste ou méprisante, en une saine émulation de progrès matériel et moral. Le banditisme local, les incursions des pillards chinois ont à peu près disparu du Haut-Tonkin et des frontières orientales, et bientôt le nom de Pavillons Jaunes et de Pavillons Noirs ne sera plus qu'un romantique souvenir, comme sombre déjà dans l'oubli, à la frontière occidentale, celui des invasions siamoises.

Tout atteste l'admirable essor matériel de l'Union indochinoise depuis une vingtaine d'années : l'aspect des villes et des campagnes, la variété et le perfectionnement des cultures, l'accroissement de la population, la prolongation de la vie indigène par plus de bien-être et d'hygiène, l'augmentation de la richesse individuelle dont fait foi le développement de la petite et moyenne propriété, ainsi que de

l'épargne, et de la création d'œuvres de prévoyance et de préservation.

Aux rizières où se cultivent désormais des riz de plus en plus sélectionnés, dont l'irrigation est l'objet des soins de la colonie comme des particuliers, s'ajoutent un peu de tous les côtés des cultures plus riches : café, canne à sucre, thé, poivre, caoutchouc, coton, cocotiers et tous ces produits alimentent le mouvement sans cesse accru de ports où viennent les chercher les navires d'Occident comme des Indes, de la Chine et du Japon.

La Cochinchine qui peut servir d'exemple, étant la plus anciennement française et la plus ouverte aux méthodes européennes, sur une superficie de 5 700 000 hectares dont à peine 100 000 étaient cultivés au début de la conquête et 675 000 en 1883, compte aujourd'hui 2 000 000 hectares en plein rapport et le défrichage continue à un rythme accéléré.

Dans cette même Cochinchine où l'exportation du riz était pour ainsi dire nulle avant l'occupation française, elle atteignait en moyenne 330 000 tonnes par an en 1883 ; 1 300 000 tonnes en 1926 ; ce riz se vendait en 1900, 5 \$ (piastres) 24 les 100 kilogrammes, soit environ 13 francs ; il en vaut aujourd'hui 10,50 \$, soit 130 francs.

La banque de l'Indochine créée en 1875, des Caisses de Crédit agricole existant déjà dans 17 provinces de la Cochinchine, dans celles du Delta tonkinois et, à moindre degré, en Annam et au Cambodge, par des prêts d'argent aux agriculteurs indigènes ont permis à ceux-ci de prendre leur large part de cette extension des cultures et de la richesse qui en est résultée. En Cochinchine, ces caisses ont rallié plus de 7 000 syndiqués, pris le plus souvent parmi les gros ou moyens propriétaires, qui étant les plus instruits en ont plus vite compris les bienfaits, qu'on s'efforce d'étendre à la petite culture.

La première richesse qu'on ait toutefois voulu procurer à l'indigène est la santé et durée de son corps. Des fléaux qui le décimaient séculairement, la variole grâce à la vaccine a presque dis-

paru, sauf dans les régions des demi-civilisés, le choléra a été si bien combattu par des sérum et des soins appropriés que l'épidémie de 1927 a pu être circonscrite et bientôt jugulée ; quant à la tuberculose, elle est contrebalancée heureusement par une vaccination préventive et qui s'étend de plus en plus aux jeunes enfants. Les Instituts Pasteur de Saïgon, de Nhatrang et d'Hanoï fournissent tous les sérum nécessaires à l'Indochine et même à certains pays voisins.

Des Instituts de prophylaxie créés en Cochinchine et au Tonkin ont permis encore de combattre efficacement les maladies vénériennes. Les consultations médicales instituées dans tous les centres ont vu le nombre de consultants s'accroître dans la proportion de 250 p. 100 ainsi que celui des hospitalisations. Ainsi la mortalité a-t-elle diminué dans des proportions notables, tandis que la durée moyenne de la vie augmentait.

Un Institut de puériculture à Saïgon et un second à Hanoï ont été créés dans la campagne et les villes des consultations de prénatalité et de nourrissement.

Toutes ces précautions, jointes à la paix, ont relevé sensiblement le chiffre de la population passée de 6 millions sans doute au début à plus de 20 millions d'habitants sur un sol capable d'en nourrir aisément le double.

La transformation économique

A cet effet de grands travaux ont déjà commencé sa transformation. Pour porter l'activité et la richesse dans toutes les parties du corps indochinois inégalement favorisé par la nature, les pouvoirs publics se sont tout d'abord occupés d'améliorer les communications. L'Indochine est aujourd'hui sillonnée de 27 000 kilomètres de routes, dont 10 000 empierrées et 9 000 terrassées mais praticables aux automobiles six à huit mois par an. La belle route mandarine qui longe, au bord de la mer, tout l'Annam, l'unissant à la Cochinchine d'une part, au Tonkin de l'autre, a été réfec-

tionnée de bout en bout, permettant aux automobiles de plus en plus nombreuses d'y devancer les chariots à bœufs des indigènes.

Un gouverneur général hardi et grand ami du progrès, M. Paul Doumer, a entrepris en 1898 de doter l'Indochine du réseau ferré capable d'en tirer certaines portions de leur somnolence. Jusqu'en 1897, elle ne possédait que la petite ligne de Saïgon à Mytho (70 kilomètres) destinée à abrégier le trajet de Saïgon à Phnom-Penh. Il traça le plan du transindochinois, constitué par une ligne continue de Saïgon à Hanoï, et par des lignes transversales du Tonkin et de l'Annam au Laos et au Cambodge. A ce grand système s'adjoignaient, pour en doubler la valeur, deux lignes de pénétration au Yunnan et au Quang-Si pour dériver vers nos ports une partie du trafic chinois.

Malgré les nombreux travaux d'art et les dépenses nécessitées par ce plan grandiose, bonne part en a déjà été réalisée. L'Indochine possédait déjà en 1914, 2 056 kilomètres de voies ferrées auxquelles depuis l'après-guerre s'en ajoutent lentement de nouveaux tronçons. Les deux plus grandes lignes sont actuellement celle de Haïphong à Yunnan-fou (1 240 kilomètres dont 390 kilomètres au Tonkin, le reste au Yunnan), et celle de Saïgon à Khanh-hoa (Nhatrang), 410 kilomètres. La première s'enorgueillit au Tonkin du magnifique Pont-Doumer de 2 500 mètres avec son viaduc de 800 mètres. La ligne de pénétration du Kouang-Si s'arrête encore aux environs de Lang-son ; mais la grande voie de Saïgon-Hanoï, l'épine dorsale de tout le système, compte déjà quatre tronçons fort importants : Saïgon-Nhatrang, Hué-Tourane, Vinh et Dongha, et Hanoï-Benthuy-Tanap. Quand les 530 kilomètres entre Tourane et Nhatrang auront été construits, — et l'on s'en occupe, — l'Indochine possèdera un remarquable réseau ferré.

Il est suppléé par un réseau fluvial incomparable en Cochinchine (650 kilomètres de canaux primaires), par la réfection, l'entretien et l'agrandissement

du remarquable ensemble de digues et de canaux du delta tonkinois, par l'amélioration savante du cours du Mékong jusqu'au-delà de Luang-Prabang, l'établissement d'un service de navigation à vapeur rapide et régulier qui a rapproché les distances avec la mer et facilité les échanges avec le lointain Laos.

Le mouvement des ports indochinois en témoigne. Saïgon, admirablement situé, aménagé de la façon la plus moderne, est devenu un des grands entrepôts de riz de l'Extrême-Orient et notre troisième port de commerce avec Strasbourg, après Marseille et le Havre. Haïphong, dans une position naturelle moins heureuse, avec des chenaux trop facilement envasés, grâce toutefois aux produits du Yunnan et du bassin houiller de Hongay, est en progression constante et à ses côtés d'autres petits ports actifs de cabotage. Port-Courbet, etc., se développent.

L'organisation intellectuelle

Mais la France ne s'est pas bornée à assister et à enrichir l'indigène, elle a voulu l'instruire, diffusant à travers toute l'Indochine une instruction souple et pratique, qui concilie l'enseignement traditionnel de ses diverses races avec cette culture européenne que toutes réclament aujourd'hui malgré ou

Paul Doumer.
© Photothèque Hachette



même à cause de leur nationalisme orgueilleux.

A côté de l'enseignement purement français représenté par des écoles primaires et primaires supérieures, puis le Lycée Albert Sarraut à Hanoï et le Lycée Chasseloup-Laubat à Saïgon, un enseignement franco-indigène a été institué parallèlement à l'enseignement traditionaliste indigène. Son succès a été éclatant. Il compte déjà plus de 3 000 écoles primaires avec plus de 200 000 élèves. Quatre écoles normales assurent le recrutement des maîtres et maîtresses indigènes.

L'enseignement professionnel a particulièrement attiré l'attention du gouvernement. Son double but est de fournir aux industries déjà établies en Indochine par des colons, des cadres compétents à la main-d'œuvre indigène, et de donner aussi aux indigènes la capacité technique pour créer ou développer à leur profit des industries locales. Au-dessus de ces établissements d'instruction primaire et secondaire, en 1918, à Hanoï, a été constituée une véritable Université indochinoise : Ecole de médecine et de pharmacie, Ecole de droit et d'administration, Ecole vétérinaire, Ecole supérieure de pédagogie, Ecole supérieure d'agriculture et de sylviculture, Ecole des travaux publics, Ecole de commerce, Ecole des Sciences appliquées.

Cet enseignement est complété par deux établissements de haute culture : l'Ecole Française d'Extrême-Orient "chargée de travailler à l'exploration archéologique et philologique de la presque Indochinoise, de favoriser par tous les moyens la connaissance de son histoire, de ses monuments, de ses idiomes ; de contribuer à l'étude érudite des régions et des civilisations voisines : Inde, Chine, Malaisie" ; et l'Institut scientifique, avec laboratoire de génétique et de sélection des semences, de botanique et de phytopathologie.

La France, en Indochine, n'a pas failli à son rôle de mère et de propagatrice de civilisation.

Antoine Cabaton
Professeur à l'Ecole Coloniale

Du Colonel Maurice RIVES, 191 rue de Strasbourg, 77350 Le Mée sur Seine.

Je rentre du Salon du Livre Militaire de Bergerac. Au cours de celui-ci, j'ai eu le plaisir de prendre contact avec de nombreux adhérents de l'ANAI de la région bordelaise. De même, j'ai pu converser avec des descendants des ouvriers indochinois venus travailler à la poudrerie de Bergerac en 1914-1918 et en 1939-1945 et restés sur place. Les fils et filles ainsi que leurs petits-enfants sont fiers de leur ascendance et j'ai constaté que tous se sont remarquablement intégrés et font honneur à la France en occupant des emplois éminents tels que médecins, professeurs et magistrats.

Du Commandant Jacques Archambault de Beaune, 1 rue André Maurois, 94000 Creil.

Plusieurs personnes assistant pour la première fois à la cérémonie du Souvenir du 2 novembre m'ont fait part de leur étonnement et de leur admiration pour la dignité et le recueillement de cette manifestation.

De M. Tran Van Thu, 20 rue Fondouze, 92160 Antony.

Pour la première fois, mon épouse et moi-même avons assisté à la cérémonie du Souvenir des Indochinois morts pour la France le 2 novembre dernier. Nous avons été très émus. Nous regrettons de n'avoir pas eu la chance de connaître plus tôt l'ANAI.

Du Capitaine Phiouphanh NGAOSYVATHN, 3 rue Titien, 75013 Paris.

C'était avec émotion que sur votre invitation j'ai participé à la cérémonie à la mémoire de ceux qui sont tombés pour la France. Le rappel de leur sacrifice m'a touché mais surtout le geste de la France à travers vous mon Général, à travers les décorations remises, à travers l'ANAI pour en perpétuer le souvenir ; la France est forte et généreuse puisque ses enfants vivants savent toujours honorer ses enfants morts pour elle.

De M. André LHENORET, 10 rue des Pluviers, 17300 Rochefort sur Mer.

C'est avec une grande émotion que j'ai pris connaissance de votre brillant éditorial paru dans le bulletin de l'ANAI du 3^{ème} trimestre.

Je vous remercie infiniment d'avoir rappelé cette épopée sanglante.

Du Docteur Antoine ROLLAND, 5 rue Jean Moulin, 33400 Talence.

Le hasard m'a fait découvrir chez une amie membre de l'ANAI votre revue et la liste des ouvrages disponibles dans votre librairie.

En lisant cette revue, j'ai admiré sa valeur sur tous les plans en particulier documentaire et patriotique. Ne pouvant participer aux activités d'une association à cause de mon état de santé, je souhaite m'abonner à votre revue.

Du Docteur Jean BAUDRIT, 22 rue Monsarrat, 33800 Bordeaux.

Je joins mes louanges à celles du Général Tiao Sayavong au sujet de l'article du Colonel Rives (Bulletin du 4^{ème} trimestre 1999) sur l'Armée Lao à laquelle j'ai appartenu à deux reprises.

D'abord je tiens à préciser, ayant été médecin-chef du 1^{er} B.C.L. à Thakhek en 1953, que ce bataillon a pris la dénomination de 11^{ème} B.I.L. et non de 9^{ème} B.I.L. comme indiqué en page 10 du bulletin. A moins que ces désignations aient changé après mon départ en 1954.

Sur ce même bulletin, mon attention a été attirée par le "Titre du journal consacré à l'A.N.L." Il y figure, outre l'Ancre de Marine bien connue, une tête de gaur en impression foncée. Celle-ci a une signification que bien peu sont susceptibles de connaître.

En effet, elle rappelle l'insigne et la désignation que portaient certaines unités du "Corps Léger d'Intervention" (C.L.I.) créé en 1943 en A.F.N., entraînées aux Indes et à Ceylan pour lutter contre les Japonais, sous le commandement du Lieutenant-Colonel Huard. Dès 1944 des groupes furent constitués pour intervenir dans l'Indochine occupée par les Japonais, sous le nom de code "Gaur". Leur insigne était précisément celui qui apparaît sur l'entête du journal. Il y eut, en particulier, le "Gaur Polaire" (Capitaine Ayrolles) parachuté au Tr Ninh, le "Gaur K" (Capitaine Cortadellas) parachuté à Diên-Biên-Phu et le "Gaur Dampierre" parachuté au Tonkin dans la région de Sonla.

Les éléments parachutés recrutaient du personnel localement, et en particulier dans la population laotienne, constituant sans doute le premier embryon de l'Armée Laotienne, que j'ai connue ensuite en 1946 lors de prises de Thakhek, Nape, Vientiane et autres lieux. Elle était alors sous le Haut-Commandement du Colonel de Crèvecoeur sous l'appellation de "Forces Terrestres du Laos" (F.T.L.).

D'un anonyme sans adresse.

Il y a des jours dont il est bon de se souvenir et ce jeudi 19 octobre est de ceux-là.

Pour la seconde fois de mon existence, je descends dans cette crypte, ultime sépulture de tant de vos amis. La première, avec seulement l'un d'entre vous, j'ai le souvenir d'un grand silence et d'un profond recueillement. (Nous n'avons pas fait la même guerre, mais les morts sont tous les mêmes).

Ce 19 octobre, je suis accompagné par un grand nombre d'Anciens d'Indochine, il y a le même silence et la ferveur dans le recueillement amplifié par les souvenirs que je devine dans vos regards humides.

Dieu qu'il est bon de se souvenir en votre compagnie ! Qu'il est réconfortant de vous observer déambulant dans cette crypte à la recherche du temps écoulé, des souvenirs du passé et de vos amis à jamais disparus.

Souvenir, tu nous serres la gorge, tu mouilles nos yeux ; mais qu'il est agréable de pouvoir en avoir encore.

La crypte se referme au monde des vivants, nos amis retrouvent la paix éternelle et nous leur disons à l'année prochaine, dans l'espoir d'être toujours aussi nombreux.

Puis, nous nous sommes séparés avec j'en suis certain un souvenir de plus, souvenir d'une belle journée entièrement dédiée à ceux qui ont donné leur vie pour l'Indochine Française.

Amis de l'ANAI, que je suis fier de partager vos souvenirs.

● M. Bernard DELPY, chemin de l'Estelle, 47 310 Moirax, fils de l'Administrateur Félicien Delpy, ancien chef de la province de My Tho (Cochinchine), recherche des camarades prisonniers des Japonais à Saigon du 9 mars 1945 au mois de janvier 1946.

● Sœur Marie-Hélène GAILLARD, la Providence, 10 avenue de la République, 42 125 Le Coteau, ayant passé quarante ans au Vietnam sous le nom de soeur Rose, aimerait retrouver MM. Joseph MARTIN et NASICA qui dirigeaient une entreprise à Saigon.

● M. Clovis PASSET, 32 rue de Bel Air, 44 680 Sainte Pазanne, recherche des camarades du 2^e Bataillon Thai en 1950 à Lao Kay (Tonkin).

● M. Jean DARD, 6 rue du Presbytère, 71 100 Châlon sur Saône, recherche toute personne capable de lui parler de son camarade le Caporal-Chef Guy MAHUT, du 71^e Bataillon Colonial du Génie à Vinh Long (Cochinchine).

● M. Georges MASSEI, Rotolo, 20 166 Porticio, ayant entrepris des recherches historiques sur la colonne Capponi (mars 1945) souhaite entrer en relations avec des personnes ayant connu le Capitaine Robert PARES et le Maréchal des Logis Léo CLAIRE, du 4^e RAC, tous deux tués par les Japonais à Coc Paï en mars - avril 1945, le Sergent-Chef Pierre DARRIEUX du 9^e RIC tué au bac de Phu Hiên le 12 mars 1945, le Capitaine Rolland VERY et l'Aspirant PALISSE du 4^e RAC à Tuyên Quang, le Capitaine François VIGOUROUX, le lieutenant Robert PREUX.

DONS AUX ŒUVRES

La loi du 30 décembre 1999 a modifié l'article 200 du code général des impôts pour aligner les associations d'intérêt général sur les fondations et les associations d'utilité publique, en ouvrant aux versements qu'elles reçoivent vocation à une réduction d'impôt égale à 50 % du montant de ceux-ci dans la limite de 6 % du revenu imposable.

L'instruction ministérielle du 4 octobre 1999 a assimilé les cotisations et certains abonnements aux dons éligibles à la réduction d'impôt.

L'arrêté ministériel du 25 octobre 2000 a défini le modèle du reçu à délivrer par les associations aux donateurs.

L'ANAI va se doter du programme informatique nécessaire à l'émission de ce reçu par le siège. Pendant deux ans (2001-2002), en parallèle, la Fondation de France maintiendra notre compte 60-0577 ouvert aux dons de 200 F et plus.

Avis aux adhérents qui n'ont pas versé leur cotisation de 2000 et aux abonnés simples qui n'ont pas payé leur abonnement pour 2000 :

S'ils ne se mettent pas en règle par un versement double en janvier 2001, **ce bulletin est le dernier qu'ils recevront.**

NOTRE TRESORERIE

Témoignage de l'adhésion à l'ANAI, la cotisation annuelle est exigible le 1^{er} janvier. Elle donne droit au service du bulletin.

Les adhérents qui n'appartiennent pas à une section adressent leur versement au siège national. Le taux de la cotisation pour 2001 est de 120 F.

Ceux qui appartiennent à une section adressent leur versement au siège de la section. Fixé par le président de section, le montant est variable selon les services rendus par celle-ci (édition d'un bulletin par exemple).

Les donateurs de 200 F et plus peuvent déduire de leurs impôts 50 % du montant de leurs dons. La procédure est simple :

- établissement d'un chèque d'au moins 200 F à l'ordre de la Fondation de France, compte 60-0577 (écrire le tout sur une seule ligne, car il s'agit du numéro de dossier de l'ANAI et non du CCP de la Fondation de France) ;

- envoi de ce chèque au siège national, soit directement soit par l'intermédiaire de la section.

La Fondation de France leur fait parvenir directement le reçu nécessaire à leur déclaration de revenus.

Pour recevoir le timbre de l'ANAI, les adhérents sont priés de joindre à leur cotisation une enveloppe affranchie portant leur adresse.

Les nouveaux adhérents s'acquittent à leur arrivée d'un droit d'inscription de 10 F.

L'absence de règlement d'une cotisation avant le 1^{er} mars de l'année suivante entraîne la suspension immédiate du service du bulletin à titre d'avertissement et, en fin d'année, la radiation de l'ANAI.

André Schneider-Maunoury

Restaurant Thaïlandais PHETBURI
M. et Mme PATHOUMVIENG
Membres de l'ANAI

31, bld de Grenelle
75015 Paris
Tél/Fax : 01.40.58.14.88
Près de la Tour-Eiffel
Métro Duplex
ou Bir-Hakeim
site :
<http://perso.club-internet.fr/phtburi>



Cuisine authentique, cadre lumineux et élégant, service aimable, tables joliment dressées. Toutes vos réceptions à caractère familial ou associatif trouveront ici un salon où l'organisation de vos réunions est entièrement à votre disposition.
(Fermé le dimanche)

Restaurant CHEN
Haute Gastronomie Chinoise
Etoile au Guide Michelin 1999

M. et Mme Chen seraient très honorés de votre présence au **SOLEIL D'EST**
un des plus fins et des plus luxueux restaurants chinois en Europe.

Réservation : 01.45.79.34.34 - Fax : 01.45.79.07.53
15, rue du Théâtre - 75015 Paris

Hélie de Saint Marc - Indochine, notre guerre orpheline - Editions des Arènes, 33 rue Linné, 75005 Paris - 2000.

Très bel album de photographies de l'Établissement Cinématographique et Photographique des Armées. La place des légendes est tenue par une réflexion philosophique sur la condition du combattant.

"J'ai voulu que ce livre soit le mémorial des sans-grade, l'album du soldat inconnu tombé en Indochine.

"Veiller exige une concentration particulière, dont l'Asie a le secret.

"A sa manière, souvent rude et proche des choses de la terre, le soldat est un contemplatif.

"Il fallait accepter de n'être plus qu'un détail, une exception à peine tolérée dans l'univers.

"A l'intérieur de cette folie meurtrière qu'est la guerre, il est parfois plus facile de trouver sa place, ses amitiés, son équilibre que dans le calme et la paix.

"Nous n'avons pas hésité à jeter notre peau dans la balance pour que le Vietnam échappe aux camps de rééducation..."

Christian Benoît, Antoine Champeaux, Eric Deroo, Maurice Rives - Des troupes coloniales aux troupes de marine, un rêve d'aventure (1900 - 2000) - Editions Lavauzelle, 2000.

Très bel album d'histoire et de photographies rares, présentant l'évolution de la Coloniale pendant un siècle. C'est une documentation exceptionnelle à conserver, à consulter, à faire rêver.

En 1900 les Troupes de la Marine ont été rattachées au Ministère de la Guerre sous l'appellation de Troupes Coloniales. Redevenues Troupes de Marine en 1958, elles restent en 2000 le fleuron de l'Armée de Terre.

Maurice Coyaud - Viêt Nam, anthologie depuis l'aube de la colonisation jusqu'au départ des Français (1787 - 1954) - Editions P.A.F., 36 avenue de Wagram, 75008 Paris - 1998.

Riche documentation, récapitulante sur 176 pages, une centaine de monographies

parues de 1940 à 1945 dans la revue "Indochine". Cette revue reproduisait elle-même de beaux textes du 19e siècle.

Parmi les 46 auteurs citons : Bodard, Cadière, Demariaux, Despierres, Dournes, Greene, Huard, Loti, Lyautey, Malleret, Maugham, Saint-Exupéry, Yersin.

Parmi les titres d'article citons : le baiser vietnamien, l'opium, les femmes de second rang, l'identité de l'enfant, les rites, les fêtes... et des études par races et par régions.

Phan Minh Hiên et Nguyễn Van Huy - Loques de vie - Editions de l'Harmattan, 2000.

Tous les gens de coeur voudront se procurer cet ouvrage, qui raconte la vie d'anciens soldats vietnamiens mutilés, qui végètent à Saigon en butte aux persécutions de leurs "compatriotes" communistes ou opportunistes. L'histoire commence le 30 avril 1975 (d'où le nom de "30 avril" donné aux ralliés du dernier moment). Elle illustre la vengeance des gens du Nord contre les gens du Sud, le méchanceté des hommes, la cruauté du communisme. "Avant le 30 avril 1975, dit un mutilé, la société n'était pas parfaite ; c'était presque chacun pour soi. Mais on laissait quand même les pauvres se démerder comme ils pouvaient sans créer d'obstacle à leur survie."

En lien avec le Comité National d'Entraide pour les réfugiés d'Indochine et avec l'ANAI, le docteur Phan Minh Hiên s'est occupé de réfugiés vietnamiens en France, il se dévoue maintenant aux mutilés au Vietnam. "Un jour, écrit l'un d'entre eux, nos corps retourneront à la poussière, les noms des donateurs inscrits sur nos chaises roulantes s'effaceront, mais ils resteront à jamais gravés dans la mémoire de notre descendance."

François Bizot - Le Portail - Editions de La Table Ronde, 2000.

Prisonnier des Khmers Rouges de 1970 à 1975, l'auteur est relâché par le chef de camp, Douch (jeune professeur de mathématiques responsable de 40.000 mises à

mort), juste à temps pour assister à l'évacuation de Phnom-Penh le 17 avril 1975. Il est témoin de la détresse des Cambodgiens réfugiés à l'ambassade de France... et livrés au massacre.

François Cléret - Le Cheval du Roi - Les Presses du Midi, 2000.

Histoire de l'auteur, médecin eurasiatique né à Tourane en 1918, "rapatrié" sans adresse en France en 1951. C'est aussi, autour de lui, l'histoire de l'Indochine française, notamment contre les Japonais puis sous les ordres directs du Général Leclerc.

Manh Bich - Le Viêt Nam crucifié - Editions de l'Harmattan, 2000.

Méditation de l'auteur, né à Hué en 1929 dans une famille de la Cour Impériale, puis professeur aux lycées français de Saigon, sur les années 1945-1975 et la guerre atroce menée par les communistes au nom de l'indépendance.

Claire Fourier - RC 4, Route du Sang - Editions de l'atelier des Brisants, 2000.

Une étude sur la RC 4 par une femme qui n'a jamais vu l'Indochine, mais qui a consacré trois ans à consulter les bibliothèques, les services historiques, photographiques, cinématographiques. La présentation est sans reproche.

Une œuvre littéraire et artistique ; le style est alerte, l'image est bienvenue.

Certains diront qu'il n'était pas nécessaire de conter l'amour d'un lieutenant et d'une infirmière. Mais l'histoire est vraie, et elle permet d'ajouter les commentaires de la "troupe" à la synthèse politique et militaire. "Ils sont nés sur la RC 4, ceux qui n'y sont pas morts !"

Association Symboles et Traditions, 6 rue Coetlogon, 75006 Paris.

- Insignes de l'Infanterie Coloniale, 1973
- Insignes de l'Armée Vietnamiennne, 1986
- Insignes des Forces Armées au Laos, 1996

En vente au siège de l'ANAI.

SECTION DE L'ALLIER

Président :

M. Jean-Paul ROLLIN

« Les Clous »

03600 - COMMENTRY

Notre ami Raymond Forgeron, récemment porté à la présidence de notre section, a démissionné de ses fonctions de Président, tout en restant membre du bureau, afin de pouvoir gérer au mieux d'importants problèmes familiaux.

Le samedi 4 novembre se déroulait à Gannay sur Loire l'inauguration du square « Souvenir Français », en présence de nombreuses personnalités du département dont M. Jacques Frizot, Maire de Gannay sur Loire, le Docteur Destemberg, Délégué Général du Souvenir Français, M. Dufour, Directeur Départemental des Anciens Combattants, le Député Colcombet, le Colonel Besson, Délégué Militaire Départemental. L'ANAI était représentée par l'Amiral de Larminat, Président d'Honneur Départemental, Jean Paul Rollin, Président, Jean-Claude Rouvière et Louis Danese, porte-drapeau. La cérémonie bien orchestrée par le Président du Souvenir Français Paul Gautier (également membre du Bureau ANAI) s'est déroulée en présence de nombreuses délégations d'anciens combattants et de leur porte-drapeau, ainsi que la Fanfare Sainte-Cécile de Trévol.

Un sympathique vin d'honneur offert par la Municipalité a clôturé cette manifestation.

SECTION DE L'AUBE

Président : Commandant

Guy LETROUT

17, Rue Jules-Ferry

10400 NOGENT-SUR-SEINE

Le 7 octobre s'est tenue à Troyes l'assemblée générale de la section, en présence du Général Simon Président National, de M. Bonamy Directeur de l'ONAC, représentant M. Pinauld Préfet de l'Aube, de Mme Boudou Directrice du Bulletin, du Colo-

nel Coët Président de la section de l'Yonne et de Mme, de M. Menuel représentant M. Baroin, Député de l'Aube, Maire de Troyes, du Colonel Dupuis Vice-Président de l'Association des officiers de réserve de l'Aube, du Colonel Collignon Président de l'UNP de l'Aube, du Commandant Tarride et de Mme, de Mme Noël Présidente des Médailles Militaires de Bar-sur-Aube, de M. Lorin Président des Médailles Militaires de Bar-sur-Seine, des membres de la section et de nombreux amis. Après avoir souhaité la bienvenue et remercié les invités, le président présenta les nouveaux adhérents : M. Cousin, M. Laude, M. Bui Duc Cui, M. Bui Van Chau.

Mlle Bui Thi Chau a été élue secrétaire de notre section.

L'examen des dossiers de nationalité française déposés par nos adhérentes fait apparaître que les épouses âgées (72 - 78 ans) de nos Anciens Combattants se voient refuser leur dossier pour le motif suivant : « Ne parle pas assez bien le français ». Les demandes de ces femmes, Françaises de cœur depuis toujours, devraient faire l'objet d'une attention particulière. Le Président félicita les nouveaux promus : M. Mundzik, Chevalier de la Légion d'Honneur, Mme Noël, Officier de l'Ordre National du Mérite, M. Mangan, Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

La dernière heure fut consacrée à un rappel de « l'œuvre de la France en Indochine, 1624 - 1955 ».

Au cours de la cérémonie au monument aux morts pour la France en Indochine, le drame de la R.C.4 fut évoqué. Puis il fut procédé à l'appel des 111 enfants de l'Aube tombés au champ d'honneur en Indochine. Notre gerbe fut déposée par M. Boutrelle, ancien prisonnier du vietminh et par M. Mottard. M. Gresle déposa une gerbe au nom de l'ACUF. L'hymne national mit fin à cette émouvante cérémonie.

A 12 h 30, un repas-baguettes réunissait l'ANAI et ses invités au restaurant « Angkor ». A 15 h, les convives se rendirent à la Nouvelle Pagode de Troyes où ils furent accueillis par notre ami M. Tich, Guide Spirituel Bouddhiste.

Le Président remercie vivement la Municipalité de Troyes d'avoir fait pavoiser les monuments aux morts à l'occasion de la cérémonie de l'ANAI, ainsi que toutes les personnes qui ont bien voulu contribuer à la réussite de cette importante journée du souvenir.

Le 2 novembre, le président et plusieurs membres de la section ont assisté à l'émouvante cérémonie organisée par l'ANAI, dans les jardins d'Agronomie Tropicale du Bois de Vincennes, à la mémoire des Vietnamiens, Cambodgiens et Laotiens morts pour la France.

SECTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Président : Colonel

André GROUSSEAU

27, Cours Gambetta

13100 AIX EN PROVENCE

9 septembre : Salon, cent vingt associations participaient à la Journée qui leur est consacrée traditionnellement tous les ans. Notre stand, agrémenté de magnifiques livres et photos, attirait l'attention. De nouvelles adhésions ont été enregistrées et nous souhaitons la bienvenue à MM. Abeille et Parizot.

30 septembre : Marseille, visite des îles du Frioul sous la conduite du Colonel Grousseau. L'état de la mer n'a pas permis d'accoster au Château d'If. Déjeuner familial au Pavillon Thai dans une ambiance très conviviale. Le Président régional de l'UNACITA, M. Faraud, Mme Vial-Mazoue, la princesse Bordier-Toï et Renaud Muselier, 1^{er} Adjoint au Maire de Marseille, nous ont fait l'honneur d'être parmi nous.

8 octobre : Bourg Saint-Andéol, 11 heures : La section Drôme-Ardèche nous ayant amicalement invités pour

l'inauguration d'une stèle en l'honneur des Anciens d'Indochine, une délégation s'est jointe au Colonel Grousseau pour assister à cette cérémonie.

15 octobre : Venelles, 10 h : Inauguration du monument aux morts, place de la Mairie, en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires accueillies par Pierre Morbelli, Maire de Venelles. Le Général Patier a passé en revue le détachement militaire de la B.A. 114 et a procédé à une remise de décorations.

Allocution prononcée par Georges Grandvallet, président honoraire de l'U.N.C. Dévoilement et dépôt de gerbes. Verre de l'amitié offert par la municipalité à la salle des fêtes. Colonel Grousseau, Pierre Jardi, Jean Dubois, Mohammed Gamrani porte-drapeau.

19 octobre : Fréjus, 11 h 30 : Nous avons été nous recueillir dans la crypte du Mémorial pour rendre le dernier hommage du siècle à tous nos morts. Dépôt de gerbes. Soixante-quinze personnes, au départ d'Aix et de Marseille, ont participé à cette cérémonie. 15 h : Visite du musée des Troupes de Marine.

2 novembre : Aix-en-Provence : 11 h 30 : Fête des Trépassés au cimetière Saint-Pierre pour honorer le souvenir des morts au combat. La cérémonie a suivi le tracé traditionnel entre les différents monuments, avec en plus, cette année, la stèle construite récemment commémorant le Souvenir Français et présentée par Noël Bernasconi.

Au monument du Souvenir Indochinois, apposition d'une plaque « en l'honneur des glorieux soldats indochinois morts pour la liberté des peuples dans les rangs de l'armée française de 1945 à 1954 ». Cette plaque a été dévoilée par le Colonel Grousseau et Chantal Fadel. La gerbe de l'ANAI a été déposée par Alain Fadel, délégué auprès de la communauté

**BULLETIN
PROVISOIRE
D'ADHESION**

2001

NOM Prénom

Adresse

..... Code postal

Désire adhérer à l'ANAI et vous adresse la somme de 120 F + 10 F pour la première inscription, 15, rue de Richelieu, 75001 Paris.

Un document officiel vous sera envoyé ultérieurement ainsi que votre carte.

vietnamienne, et Mme Grebot, internée dans un camp japonais en 1945. Dépôt de gerbe du Souvenir Français. Sonnerie aux morts et moment de recueillement. Allocution du Colonel Grousseau. Pour terminer cette cérémonie, chaque personne de l'assistance a allumé un bâtonnet d'encens et l'a piqué au pied du monument ; la fumée s'est élevée vers le ciel à la rencontre de l'esprit de tous nos morts.

Mlle Henriette Lebris, adhérente de l'ANAI depuis 1987, dix ans d'Indochine, Légion d'Honneur, Médaille Militaire et Croix de Guerre, a obtenu la Médaille d'Or du Travail pour récompenser une vie professionnelle exceptionnelle. Nous avons appris le décès de deux de nos adhérents : le 30 juin Gérard de Vachon, domicilié à Baudinard sur Verdon, le 14 août Jean Briol, domicilié à Cabriès.

SECTION DU CAVALDOS Président :

M. Marcel MARION

*La Porte du Parc
14230 NEUILLY-LA-FORÊT*

L'assemblée générale de la section devait avoir lieu en février, mais la santé de notre président l'a fait reporter au 1^{er} octobre à Bayeux.

Après un ordre du jour d'usage, portant sur l'année 1999 et le début 2000, nous avons abordé les sujets les plus préoccupants, à savoir l'effectif global (12 adhésions nouvelles en 1999 mais une seulement pour 2000 et depuis le 1^{er} janvier une dizaine de décès), les difficultés pour compléter l'effectif du bureau et celui des porte-drapeau. Cependant, la section continue et continuera ses activités. Des projets sont en cours pour l'année 2001 (expositions, conférences).

Nous avons remis officiellement le nouveau drapeau pour la communauté urbaine de Caen le 2 septembre, date où les Troupes de Marine commémoreraient Bazeilles. Le Général Duval tendit le drapeau au Président qui le confia ensuite au porte-drapeau Lucien Leconte.

Jeudi 2 novembre nous avons conduit à sa dernière demeure notre camarade Y Bang Ayun, Chevalier de la Légion d'Honneur, ancien caporal-chef parachutiste au Commando d'Extrême-Orient. A l'office de la chapelle Jean XXIII d'Hérouville le Capitaine Petitpierre prononça, de la part du Général Simon, le discours d'adieu de la France à ce petit Rhadé qui avait quitté son pays en 1956 par fidélité à notre patrie. C'est pourquoi nous avons suivi son cercueil avec nos drapeaux jusqu'au cimetière de Gray sur Mer.

SECTION DE LA CHARENTE Président :

M. Rolland SAPIN
*6, rue de Belfort
16100 COGNAC*

La santé morale de la section est bonne. Comme tout le monde nous subissons les effets du vieillissement, mais compensons par un recrutement largement positif puisque notre effectif a progressé, principalement grâce à la rentrée de jeunes « Amis ». Nous sommes actuellement 157. Nous avons la grande satisfaction de voir nos assemblées générales de plus en plus suivies ; le 19 septembre le quorum atteignait 70 %. Aux repas toujours « asiatiques » le nombre de nos convives se situe autour de 170.

La section assure ses réunions générales annuelles (commémorations, assemblées générales et galettes des rois) ; réunions de bureau et permanences mensuelles sont suivies.

Nous comptons deux nouveaux légionnaires, Jean Sorton et Gaston Thomas. Le Ministre de la Défense a décerné à Hubert Angelini la médaille commémorative 39/45 avec agrafe Libération, à Roger Folliard, René Grenet, Hubert Angelini la Croix du Combattant volontaire avec agrafe Indochine, à Jean Coudret la médaille d'A.F.N. au Titre de la Reconnaissance de la Nation, à René Grenet la croix du Combattant.

Comme chaque année, Antoine Alabrune a organisé un

voyage en Indochine dont il a fait profiter une quinzaine de nos adhérents ; d'autres y sont allés à titre personnel. Tous reviennent enchantés, mais avec l'image du pays aujourd'hui. Alors il nous est venu à l'idée de mieux faire connaître l'Indochine, son histoire, sa culture, faire une comparaison entre hier et aujourd'hui. A cet effet nous préparons pour 2001 une exposition itinérante à destination des Ecoles et des Mairies. Les renseignements seront donnés dans les pages « Web » d'ANAI Charente.

Nous rappelons nos permanences : le 1^{er} mardi de chaque mois à Jarnac, le 15 de chaque mois à l'Isle d'Espagnac, le 2^{ème} samedi de chaque mois à Cognac. Nos prochaines réunions annuelles : galette des rois le samedi 21 janvier 2001 à l'Isle d'Espagnac, commémoration du 9 mars 1945 le dimanche 4 mars 2001 à Blanzac. L'assemblée générale n'est pas encore programmée.

SECTION DES CÔTES- D'ARMOR Président :

M. Jean LE CAM
*88, Rue de la République
22680 ETABLES-SUR-MER*

L'assemblée annuelle de notre section s'est tenue à Etables-sur-Mer, en présence du Colonel Hogard, commandant la Délégation Militaire Départementale, et de Mme Lopez, Directrice Départementale des Anciens Combattants.

Tous les membres de la section furent accueillis par le Président et la Secrétaire. A noter la présence du Commandant Le Guen, Président National des Anciens de Langson et du Tonkin, et du Président Moréno, responsable du Comité d'Entente Départemental. Etaient excusés le Préfet des Côtes d'Armor en raison du référendum en cours, ainsi que le Colonel du Groupement de Gendarmerie départementale pour le même motif.

Après le mot de bienvenue et la minute de silence à l'intention des morts de toutes les

guerres, de ceux de l'Indochine en particulier, le Président laissa la parole au Trésorier Jean Morineau. Les trois adhérents décédés au cours de l'année furent cités, mais aussi les huit nouveaux venus à la section. Le bilan financier de l'année fut approuvé à l'unanimité.

Le Président sortant cette année, ainsi que Jean Gresset et Pierre Chavroche membres du bureau, furent réélus. Le résumé de l'activité de la section fut exposé. Il s'avère positif par la participation aux manifestations patriotiques, et par l'intérêt apporté par les adhérents.

16 drapeaux précédaient la fanfare, en direction du monument aux morts. La gerbe était portée au long du parcours par la secrétaire de la section. Après la minute de silence et le dépôt de gerbes, dont celle de la Municipalité, le Président prononça une allocution.

Une plaque apposée sur le monument aux morts à l'intention du Caporal Louis Guégan du 22^e RIC, mort le 7 avril 1947 au Tonkin, était inaugurée par le Maire, M. Marcel Ollitrault, et le Président.

A l'issue de cette cérémonie à laquelle participait Maxime Leriche, ancien de 14/18, chevalier de la Légion d'Honneur, centenaire (103 ans) de la commune, le défilé se rendit à la salle des loisirs où furent remises des médailles d'honneur de l'ANAI au cours du vin d'honneur : à M. le Maire, ancien d'Algérie, pour l'intérêt qu'il continue à porter à notre Association et à ses activités, à M. André Gié, un des plus anciens adhérents de l'Association, pour sa fidélité, à M. Jean Le Cam qui attaque sa 10^{ème} année de présidence sans trouver de remplaçant.

C'est en fin d'après-midi que se séparèrent les soixante-quinze convives, ravis de cette journée et de la qualité du repas servi par le « Restaurant de la Mer » d'Etables sur Mer. Le traditionnel « cyclo » de notre porte-drapeau, André Duchêne, était de la fête, pour le grand plaisir de toute la salle.

SECTION DE LA CORREZE Président :

M. Jean JUGE

*La Faucherie
19120 LUBERSAC*

Suite à la réunion annuelle du 7 octobre le président remercie tous les participants (la moitié de l'effectif) et tout particulièrement le Général Crouillac, de Turenne, Marie Lujan, de Cublac, ceux de Malemort, de Brive et des environs qui ont effectué le déplacement.

Après l'apéritif offert à tous, le repas a été très convivial ; nous remercions notre amie Isa pour son excellent menu et son charmant accueil.

La soirée s'est terminée à Chabrignac, sur la tombe de l'impératrice d'Annam, dans le recueillement d'une dizaine de personnes qui accompagnaient le secrétaire de la section.

Une somme de 310 francs était versée pour l'opération Banque de l'espoir.

SECTION DES DEUX-SEVRES Président : Colonel Daniel BAUDIN

*10, Rue Louis-Pergaud
79000 NIORT*

Nos repas-baguettes à Niort réunissent toujours de vingt à trente convives le premier mercredi de chaque mois.

L'assemblée générale de la section s'est tenue à Thouars le dimanche 9 avril ; 85 membres étaient présents ou représentés (sur 207 cotisants). Une minute de recueillement est observée en souvenir des neuf morts de 1999 : Aw Seydou, Gérard Jarc, Pierre Blanchard, André Brillouet, André Nouaud, Raymond Chauvet, Julienne Vriet, Henri Larriue, Georges Faure.

Huit adhésions nouvelles ont été enregistrées en 1999. Après réélection du tiers sortant le bureau est reconduit dans sa composition, faute de candidature nouvelle. Le poste de secrétaire est toujours vacant.

Le rapport d'activité souligne une participation de la section

à 33 manifestations patriotiques dans le département en 1999. Notre exposition sur la présence française en Indochine a été présentée quatre fois en 1999 : du 7 au 14 mars à la Mothe Saint Héray (300 visiteurs), du 2 au 11 septembre à Agen (497 visiteurs), du 2 au 11 octobre à Pau (443 visiteurs), du 5 au 15 novembre à Bandol (698 visiteurs).

Après l'assemblée les congressistes se rendirent au monument aux morts de Thouars, où notre camarade Christian Babarit reçut la croix du combattant volontaire d'Indochine. Puis M. Serge Moulins, maire de Thouars, nous offrit un vin d'honneur à l'orangerie du château.

L'année 2000 avait commencé dans la tristesse avec l'enterrement du Colonel Fernand Jousseau à Melle le 22 mars. Quinze drapeaux et une très nombreuse assistance ont conduit le cercueil jusqu'au cimetière de Payzay le Tort. Le 2 août nous assistions aux obsèques du Capitaine Roger Arrouet à Châtelherault. Le 21 mai et le 1^{er} octobre, cérémonies patriotiques au monument aux morts du Donjon à Niort.

Le 1^{er} novembre, commémoration des morts pour la France en Indochine devant le monument édifié par la section au cimetière des Sablières à Niort. Le Général de Corps d'Armée Clarke de Dromantin a remis la cravate de commandeur de la Légion d'Honneur au Colonel Roger Grosso et la rosette d'officier de la Légion d'Honneur au Colonel Jean Savatier.

L'assemblée générale de 2001 aura lieu le dimanche 22 avril.

SECTION DE DRÔME-ARDECHE Président :

M. Jean-Claude LAURENT

*20, Rue de la Cécile
26000 - VALENCE*

L'exposition « La France en Indochine » réalisée par la Commission Départementale de l'Information Historique

pour la Paix et la Direction Départementale de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de l'Ardèche a été inaugurée le 4 mai au château d'Aubenas. Avec concision et clarté, trente-six panneaux retracent la présence française de Louis XIV jusqu'à la bataille de Dien-Bien-Phu : l'Indochine du 17^e au 19^e siècle, l'Indochine de 1905 à 1939, l'Indochine dans la guerre 1939-1945, la guerre d'Indochine ; bilan et mémoire de la guerre d'Indochine. La présente exposition s'adresse particulièrement à la jeunesse. Elle circulera dans les établissements scolaires et dans les communes. L'assemblée générale annuelle de la Section s'est tenue le 8 octobre à Bourg Saint Andéol, avec la présence d'un grand nombre de membres. Elle a été ouverte par le Colonel Chave, Président d'honneur. Après l'allocution du Président intérimaire, M. Descroix, le rapport d'activités a été présenté par M. Hosatte, Secrétaire, et le rapport financier par M. Oddou, Trésorier. L'un et l'autre ont été approuvés à l'unanimité.

Puis, MM. Saintagne et Laurent, cooptés par le Bureau, ont été confirmés dans leurs fonctions. On a procédé à l'élection du nouveau Président, suite à la démission de M. de Donder en janvier dernier ; M. Jean-Claude Laurent a été élu à l'unanimité.

La médaille d'honneur de l'ANAI a été décernée à trois de nos membres particulièrement actifs : MM. Olivier Belli, Max Bouveron et Emile Pasquier ; le diplôme d'honneur à M. Gilbert Henrion - sans oublier M. Jean-Marc Serre, maire de Bourg Saint Andéol, qui avec son Conseil Municipal a pris l'initiative de l'érection dans un jardin public de la ville d'une stèle à la mémoire des anciens combattants d'Indochine. Cette stèle a été solennellement inaugurée, avec musique, dépôt de gerbes et honneurs rendus aux morts. La journée s'est terminée par un repas convivial, à Saint Martin d'Ardèche, dans un site agréable et qui regroupait 185 convives.

SECTION DE LA GIRONDE Président :

M. Roland GUITTET

*23, Rue de la Lamberte
33500 LIBOURNE*

La section a déjà 12 ans. Présente en 2000 à toutes les manifestations patriotiques. Encore 2 anciens nous ont quittés cette année. Le marquis Bertrand de Tastes, ancien du Tonkin, blessé le 10 mars 1945 à Lang Son, était notre représentant auprès de l'UDAC. Notre porte-drapeau Christian Guénon s'en est également allé après un séjour de 3 mois à l'hôpital. Notre emblème, c'était sa grande fierté d'en être le responsable depuis 12 ans, et en aucun cas il n'aurait cédé sa place.

Deux conférences cette année par Jacques Pujol. Nous avons également participé au Forum de l'UDAC « Mémoire des Girondins dans la guerre du siècle ». Notre exposition a été visitée dans les salons de la communauté urbaine de Bordeaux du 9 au 16 novembre. Egalement quelques panneaux exposés à la Mairie du Haillan.

En raison de ses bonnes notes scolaires notre filleule de Thi Nghê a été récompensée par l'achat d'un vélo offert par la section.

SECTION DE LA HAUTE-GARONNE Président :

M. André SCHMITT

*26, Rue Saint-Adrien
31230 - L'ISLE EN DODON*

Le 14 octobre, très bon repas aux Trois Eléphants à Lardenne ; nous étions plus de 40 adhérents, le général Lacroix nous avait fait l'honneur d'être parmi nous. M. Raynaud nous a fait un très intéressant exposé sur l'exposition au musée municipal d'art asiatique Georges-Labit de Toulouse (Indochine X^e - XII^e siècles, quatre chefs d'œuvre de sculpture Cham et la découverte d'un artiste vietnamien chantre du Champa). Du 25 au 28 octobre voyage à Fréjus, consacré au souvenir pour certains, au recueillement pour tous, dans la

nécropole des morts pour la France en Indochine, puis visite libre de la pagode (*) et du magnifique musée des Troupes de Marine. Un séjour des plus agréables au prix modique unanimement reconnu par la quarantaine de « touristes » intéressés et attentifs : membre de l'ANAI, amis de l'ancre, évadés de guerre, Souvenir Français, Rhin et Danube (tous postulants pour adhérer à l'ANAI). Le 1^{er} novembre, en présence du Préfet de région, des autorités civiles et militaires, une gerbe a été déposée au monument indochinois (*) au grand cimetière de Toulouse par Mme Gisèle Couturier et Mme Nicole Taton. Allocution du Président André Schmitt : Ici la statue du soldat annamite. La stèle porte cette inscription « A la mémoire des soldats et travailleurs indochinois morts au service de la patrie en 1914-1918 », ainsi que les noms de 279 Indochinois. Peu de gens connaissent la contribution des Vietnamiens, Cambodgiens et Laotiens à la défense du sol français en 1914-1918 et 1939-1940. Cent mille pour le premier conflit, trente mille pour le second. S'ajoutent à eux les nombreux combattants morts pour la France sur les territoires d'opération extérieurs. En accord avec les associations ACUF, ANAPI, UNACITA et ANAI une plaque du souvenir porte mention des militaires et civils morts pour la France en Indochine.

A l'issue de la cérémonie Mmes Gisèle et Nadine Couturier, Mme Taton ainsi que le Président Schmitt ont participé à la quête pour le Souvenir Français. Prochain repas baguettes aux Neuf Dragons le 9 décembre. L'assemblée générale est prévue pour le mois de février 2001.

(*) Œuvres du Souvenir Indochinois.

SECTION D'ILLE-ET-VILAINE
Président : Commandant Jean HAMON
37, Rue de la Hauteville
35440 - MONTREUIL-SUR-ILLE

La sortie annuelle de la section a eu lieu à Coëtquidan, à

l'invitation de la 23^e promotion de l'Ecole Militaire du Corps Technique et administratif (E.M.C.T.A). Le matin, en amphi, présentation audiovisuelle des Ecoles, de la 23^e promotion de l'E.M.C.T.A. dont deux élèves exposent les raisons de leur nom de baptême « Base de Nasan ». Déjeuner par tables communes E.O.A. membres de l'ANAI, visite des Ecoles en bus, visite guidée du Musée du Souvenir et de l'exposition « Base de Nasan ».

Le 11 mai, une délégation du Frangipanier est reçue à l'Ecole des Beaux-Arts de Rennes par son directeur Jacques Sauvageot dans la perspective d'un partenariat avec l'Ecole des Beaux-Arts de Vientiane.

Le 19 mai, à l'université de Rennes1, conférence avec projection de diapositives par le Général de Brancion devant les membres de l'Université du temps libre de Rennes : « A la rencontre du Viet-Nam » ; environ deux cent auditeurs.

Le 17 juin, enlèvement, à la clinique de Bréquigny de Rennes, d'un important lot de matériel médical et chirurgical offert par le groupe rennois des Cliniques Associées et expédition vers le Laos, via notre partenaire l'Association des Médecins Laotiens de France à Lyon. A ce matériel est joint un lot de papeterie et d'équipement sportif.

Le 5 juillet, l'Ecole des Beaux-Arts de Rennes, remet au Frangipanier un lot important de matériel artistique destiné à l'Ecole des Beaux-Arts de Vientiane.

Le 21 août, Maurice Orrière, vice-président de la section, et le porte-drapeau assistent aux obsèques de Louis Texier, membre de la section. Le 22 août, le Président, le porte-drapeau et une importante délégation de la section assistent aux obsèques du Colonel Paul Auffret. Le rappel des services éminents et de la personnalité attachante de ce fidèle membre de la section, grièvement blessé en Indochine, est prononcée par le Général Le Gall, premier vice-président.

Le 1^{er} septembre, création d'un site internet : Le Frangipanier@yahoo.fr
Le 22 septembre, notre délégué général, Jean-Noël Rincel, participe au vernissage de l'exposition « Laos, mosaïque d'images » à la bibliothèque municipale de Dinan, présentée par Frédérique Legrand et Marie Janvier qui nous accompagnaient lors de notre mission au Laos en février 2000.

Discrètement, le Docteur Pham-Van-Hat, vice-président de la section s'est éteint à l'âge de 88 ans. Avant l'arrivée du régime communiste, il était Président de la Croix Rouge Vietnamiennne et Directeur du Service de Santé. Il fut déporté de nombreuses années en camp de concentration.

SECTION DES LANDES
Président :
Colonel Claude DUPUY
6, Rue des Serres
40100 - DAX

Pour la troisième année consécutive, l'ANAI des Landes était représentée au forum des Associations de Saint Pierre du Mont le samedi 9 septembre. Son stand, réalisé par le Commandant Drouet, entièrement décoré aux couleurs jaune et rouge, a retenu l'attention du public.

Un panneau, comprenant une carte de l'Indochine et des photos prises par nos fidèles adhérents, MM. Batot et Verdière, au cours de leurs voyages, situait avec précision Plei Ku près de laquelle se trouve la léproserie tenue par des sœurs sous la direction de Sœur Thérèse. Les plantations de caféiers et de poivriers illustraient avec à propos l'utilisation de nos dons. D'autres photos, de notre filleule Loan de Da Nang, complétaient le côté « parrainage » de cet itinéraire.

Outre la documentation mise à disposition des visiteurs, un ensemble audiovisuel projetait en continu les découvertes de nos voyageurs : la léproserie, les plantations, notre filleule Loan, les sœurs, et les principaux lieux touristiques et historiques, qu'ils avaient pu filmer. Deux cassettes, soit six

heures de projection, reconstituaient avec réalisme l'aspect du Viet Nam d'aujourd'hui. En dépit des difficultés d'approvisionnement en carburant, une assistance nombreuse et variée a fréquenté le forum ; tous les exposants se sont retirés satisfaits.

SECTION DU LANGUEDOC
Président : Professeur Paul NAVARRANNE
572, Rue Croix-de-Figuerolles
34070 MONTPELLIER

Le 31 mai le Comité de Sète - Hérault s'est réuni pour renouveler son Bureau après une année de transition assumée par le Colonel Toustou. Les nouveaux responsables ont été élus à l'unanimité : Président : M. Paul d'Henry - Vice-Président : M. Jean Bernert - Secrétaire et Trésorier : M. Paul Serves - Porte-drapeau : M. Ouvrard.

La section déplore le décès du Colonel Philippe Brisson le 28 août, de M. Prosper Nguyễn Van Mau en juillet et de son gendre le Docteur Van Cao au printemps. Elle se réjouit de la promotion du Colonel Pierre Laizé au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur.

Le 24 septembre nous avons été invités à la traditionnelle cérémonie en mémoire des morts de la communauté cambodgienne.

Le 27 septembre nous avons accompagné, devant notre monument de Castelnaud, les officiers de la promotion de Saint-Cyr « Ceux de Diên Biên Phu » qui tenaient congrès à Montpellier.

Le 1^{er} novembre nous avons participé, devant notre monument de Pérols, à l'hommage rendu aux morts d'Indochine par la Municipalité (M. Valette, Maire) et l'UNC (général Barascud, Président).

La foire aux Associations à Antigone le dimanche 10 septembre et notre assemblée générale à Teyran le samedi 14 octobre nous ont donné de grandes satisfactions. La présence du Général Pormenté, administrateur national de l'ANAI, a réjoui tous ses amis montpelliérains.

Au cours de l'assemblée générale les membres du Bureau en fin de mandat furent réélus à l'unanimité : Mme Minatchi Charvériat vice-présidente, les Colonels André Geyres vice-président, Pierre Salvadori trésorier, Gilles Chevalier secrétaire ; M. Jamis Stradivarius trésorier adjoint. Puis les congressistes se recueillirent devant le monument aux morts. Une délégation d'anciens combattants de l'armée vietnamienne, avec son drapeau, s'était rangée à nos côtés comme autrefois.

Nos conférences se sont déroulées comme prévu, à la salle des archives départementales à Montpellier, à 18 heures les vendredis 27 octobre (M. Alain Gaudy et Colonel Laizé : « L'opération aéroportée sur les grottes de Ky Lua le 17 juillet 1953), 17 novembre (M. Xavier Montevis : « Les problèmes forestiers au Vietnam »), 15 décembre (Mme Patricia Petit : « Francis Garnier »). Nous célébrerons la fête du Têt le 18 février 2001 à Castelnaud le Lez.

SECTION DE LA LOIRE
Président :
Colonel Marie FAVRE
69, Allée Ernest-Girard
42153 RIORGES

Encore un triste début pour un compte rendu d'activités trimestriel : trois décès d'anciens au cours du trimestre écoulé, tous trois du Comité de Saint-Etienne : Pierre Blanche de Firminy, décédé la nuit suivant l'assemblée générale à laquelle il avait participé de bout en bout ; Louis Ginon de Saint-Etienne, et Camille Merle de Rive-de-Gier.

L'assemblée générale de la section a eu lieu le dimanche 1^{er} octobre à Saint-Chamond. Très bien organisée par le Président du Comité de Saint-Etienne-Montbrison, Joannès Peillon, et par notre ami Jean Paz, Conseiller régional : prêt gratuit de la salle municipale Lamartine, dépôt d'une gerbe par le maire au monument aux morts en même temps que le Président de la section,

participation bénévole d'une harmonie municipale et vin d'honneur largement pourvu. Lors de l'appel nominatif des morts de l'année écoulée a été évoqué le souvenir du Général Valluy, qui repose au cimetière de Rive-de-Gier.

Le Général Louis Beaudonnet, Grand-Croix de l'Ordre National du Mérite est à nouveau venu en voisin très attendu du département de l'Allier.

Ont assisté à l'assemblée, outre le Maire Ducarre, le Médecin-Colonel Delor, expert près l'Office des Anciens Combattants, le Capitaine Maguerre, président du Comité ONM de Saint-Etienne et M. Christian Brun, Président de l'Association Bagheera ; étaient aussi présents à la cérémonie au monument aux morts M. Lasablière, Conseiller général (Saint-Chamond Nord) et le Capitaine Rouanet, commandant l'escadron départemental de sécurité routière, représentant le Lt-Colonel Santos, commandant le Groupement de Gendarmerie de la Loire.

Aucun changement dans le bureau : Président de la Section : Colonel Favre ; Vice-Président délégué : Paul Servière ; Président du Comité de Saint-Etienne et liaisons avec l'ODAC : Joannès Peillon.

La journée s'est terminée par un déjeuner fraternel et familial dans une excellente ambiance à laquelle le Colonel Dufour a grandement contribué.

Le nombre des participants à la fois à l'assemblée et au déjeuner était inférieur à celui de 1999 : 80 et non pas une bonne centaine. La situation excentrée de Saint-Chamond par rapport au reste du département n'est pas une explication entièrement satisfaisante. La réussite festive et conviviale de la journée ne doit pas faire différer plus longtemps la réflexion sur l'ANAI.

Douze anciens et amis de la Loire sont actuellement au Viêt-Nam pour 45 jours ; l'itinéraire, du Tonkin, y compris Diên Biên Phu, à la Cochinchine, a été pensé et organisé par Robert Chazelle de Firminy. Une escale à l'orphelinat de Phu Son a été prévue ; à défaut, les cadeaux emportés

seront confiés à une religieuse de Saïgon ou de Dalat.

SECTION DE LA LOIRE-ATLANTIQUE
Président :
M. Michel EUMONT
16, Rue des Renards
44300 NANTES

Le 5 septembre, reprise de nos repas baguettes et de nos permanences.

Le 19 septembre, au cours de notre réunion de bureau il a été décidé que notre soutien financier humanitaire irait à ANAI Parrainage. Un chèque a été remis à Mme Lucas Potier avant son départ pour participation à une opération du cœur sur une maman vietnamienne, remise en état d'une école à Pleiku et entretien d'un dispensaire à Bat-tambang. Lors de notre dernière assemblée générale, une fois de plus nous avons été satisfaits de notre bilan financier et nous le devons à notre trésorier M. Sourisse. En plus de son rôle de trésorier, il est souvent sollicité par nos adhérents pour divers conseils et renseignements. Nous tenons à le remercier et souhaiter qu'il reste encore longtemps à notre bureau.

Le 4 novembre, sous la présidence des Généraux de Percin Northumberland et Daubé et de M. Blangy Préfet des Pays de Loire, congrès départemental du Souvenir Français. Notre section a été invitée à y participer.

SECTION DE LA MANCHE
Président :
Colonel Paul LAURENT
12, Rue de Normandie
50180 AGNEAUX

La réunion de bureau, le 28 septembre, a permis d'arrêter les grandes lignes des actions à venir, de souligner notre volonté de poursuivre notre effort pour la rénovation de l'école maternelle de Pleiku. Un repas à Cherbourg, au cercle des Officiers Mariniers, le 12 novembre a rassemblé une centaine de convives. Le 19 novembre à Saint-Lo une cinquantaine de personnes se

sont retrouvées au restaurant le Tocqueville. Que ceux qui n'ont pas été prévenus veuillent bien ne pas en tenir rigueur aux organisateurs, nous comptons sur leur présence à notre prochaine assemblée générale dont la préparation est en cours.

Ces deux réunions ont été pour tous les participants l'occasion de marquer leur intérêt pour notre école de Pleiku. Le Président Laurent leur a présenté les plans du projet et le devis détaillé. Grâce à une souscription et à la générosité de tous, la somme de 5 510 francs a été rassemblée. Les travaux avancent ; dans peu de temps les petits montagnards de Pleiku auront leur école. Le Président Laurent a prévu de s'y rendre en avril prochain. Même si ceux qui nous ont quittés pour une autre association pensent le contraire, nous pouvons, adhérents ANAI de la Manche, être fiers de nos actions à caractère social et humanitaire.

SECTION DU MORBIHAN
Président : Général Jacques MOREAU
9, Rue du Manoir-de-Trussac
56000 VANNES

Le samedi 14 octobre le banquet d'automne de la section du Morbihan s'est déroulé à Crac'h, en bordure de la rivière d'Auray, entre Auray et Locmariaquer. 94 personnes (dont 12 anciens d'Indochine non membres de l'ANAI) se sont inscrites, 6 désistements, malheureusement, ont été enregistrés au dernier moment. La réunion a débuté par la projection d'une vidéo-cassette relatant la manifestation d'accueil à Vannes, le 4 mars, de la promotion « Base de Nasan » de l'EMCTA (Ecole Militaire du Corps Technique et Administratif) de Coetquidan. Cela nous permet de revivre cet événement peu commun de la cérémonie au monument aux morts en présence d'une section d'élèves-officiers d'active en grande tenue et en armes, ainsi que la réception à l'Hôtel de Ville offerte par la municipalité (cf le Bulletin de l'ANAI

du 2^e trimestre 2000 p. 31). 80 spectateurs ont assisté à cette projection.

Le repas qui suivit fut apprécié par les convives, qui eurent, en outre, le plaisir d'écouter une jeune vietnamienne, tout nouvellement inscrite à la section, dans son gracieux tour de chant et d'admirer son très joli « ao dai ». D'autres chanteurs et acteurs se firent aussi applaudir. Le repas fut accompagné par le tirage de la tombola qui rapporta une somme bienvenue, destinée partie au parrainage et partie au fonctionnement de la section. Comme chaque année, les lots étaient nombreux et de belle qualité. Grand merci aux donateurs et à l'équipe qui s'est dévouée pour la vente des billets et la distribution des lots.

En 2001, la section célébrera le 10^e anniversaire de sa création. Des projets sont à l'étude pour marquer d'une façon solennelle cette étape importante, qui pose aussi la question de l'avenir de la section, dont les membres, également, accusent dix ans de plus, sans entrevoir une relève par des plus jeunes.

SECTION DE LA MOSELLE

Président :
M. Henri HEIP

5, Rue Notre-Dame-de-Beaurain

57580 THIMONVILLE

L'assemblée générale de la section s'est tenue le 15 octobre au foyer Vandernoot à Metz en présence de Mme Griesbeck, 1^{er} adjoint représentant le Sénateur-Maire, Mme Zimmermann et M. Jacquat, députés de la Moselle, et de plusieurs présidents d'associations amies.

Après avoir remercié ces personnalités pour le soutien qu'elles apportent à la section, le Président Heip félicita le Général Carles qui vient d'être élevé à la dignité de Grand Officier dans l'Ordre National du Mérite et fit observer un instant de recueillement à la mémoire de nos amis Jacquin et Stern, disparus en cours d'année.

Dans son rapport moral, le Président exprima sa satisfaction aux adhérents présents qui portent un intérêt certain à l'ANAI et salua chaleureusement les anciens qui nous ont rejoints cette année, permettant ainsi de consolider l'effectif malgré les décès et démissions. Il brossa rapidement un tableau des activités de la section au cours de l'année et des perspectives pour l'avenir, dont une exposition de huit jours au Centre Culturel de Faulquemont.

Après l'adoption des rapports du secrétaire et du trésorier, le Président donna la parole aux personnalités, qui assurèrent de leur soutien les Anciens d'Indochine et approuvèrent les activités de la section, tant au plan des manifestations patriotiques que pour son action sociale.

Un débat est alors engagé au sujet du bulletin de l'ANAI. La présentation et le contenu de cette publication sont très appréciés par les intervenants, mais ils souhaiteraient qu'il y paraisse plus d'articles concernant les activités opérationnelles des unités.

Après avoir levé la séance, le Président donna rendez-vous à l'assistance pour le repas du 28 janvier et pour la cérémonie du 25 mars. Un repas de 125 personnes clôtura cette réunion

SECTION DE L'OISE

Président :
M. Michel CHANU

13, Rue Coqueret
60350 ATTICHY

Notre section n'échappe pas à cette baisse générale des effectifs qu'il nous faut bien qualifier de naturelle et le « départ » de nos amis est durement ressenti.

Lors de notre traditionnelle cérémonie de la Toussaint à notre monument aux morts d'Indochine à Compiègne, nous avons rassemblé environ 80 amis. A l'issue de ce rassemblement dans ce grand cimetière du nord de la ville, nous avons tenu, tous ensemble, à déposer des gerbes sur les sépultures de nos très regrettés René De Vos et Ulysse Dumont tous

deux membres de notre bureau depuis des années. 16 porte-drapeaux d'associations amies étaient également présents.

Il faut se rendre à l'évidence, nous n'en sommes plus maintenant à renouveler les effectifs en dénichant au hasard de cérémonies « l'ancien d'Indo » qui était resté dans son coin ! Le « Devoir de Mémoire » prôné en toutes occasions, ne semble pas sensibiliser outre mesure ceux qui ont la charge de former les esprits de nos jeunes. A la demande de la Municipalité de Sainte Savine (Aube), notre président, quoique très sollicité par ses fonctions, a présenté notre exposition les 5, 6 et 7 novembre sans qu'une classe d'établissement scolaire ait cru devoir répondre à l'invitation des organisateurs (UNP). Peut-être faut-il que nos actions s'adaptent à cette marche du temps et aux mentalités actuelles...

Le 11 novembre, M. Marini, Sénateur-Maire de Compiègne, qui accompagnait M. J.P. Masseret Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, au célèbre « Carrefour de l'Armistice » faisait état de ce passage à l'ère 2000 succédant à l'un des siècles les plus dramatiques de notre histoire, sensibilisé sans doute par la progressive désaffection des participants civils ou militaires à cette grande cérémonie nationale.

Il nous reste, pour survivre, la fidélité de ceux qui comme le disait le Général Guy Simon, notre Président National, « n'ont pas encore posé leur hotte sur le bord du chemin pour cause de vieillesse ».

SECTION DE PARIS-HAUTS-DE-SEINE

Président :
Guy DEMAISON

6, Rue Claude Matrat
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Le 30 octobre, le Président de la section a assisté, au Mémorial du Mont-Valérien, à l'installation du nouveau Préfet des Hauts de Seine, M. Jean-Marc Rebière.

Le 2 novembre, au Jardin tropical du Bois de Vincennes, une délégation de la section avec son drapeau, a participé aux cérémonies du Souvenir Indochinois.

Une nouvelle qui fera plaisir à nos adhérents : le Général Nguyen Van Hinh a reçu, le 7 novembre, des mains du Président de la République, les insignes de la dignité de Grand Croix de l'ONM. Après avoir exercé les plus hautes fonctions dans l'armée vietnamienne, il reprit du service dans l'armée française, suite à un vif affrontement avec le Président du Sud-Vietnam d'alors, Ngo Dinh Diem, et termina une belle carrière avec le grade de Général de Division Aérienne.

Rappelons qu'il est le fils du Président Nguyen Van Tam qui fut premier ministre du Vietnam après avoir mérité le surnom de « tigre de Cai-Lay », pour sa pugnacité et son courage dans la défense de ses convictions d'ardent patriotisme et son virulent antagonisme avec les Japonais puis le Viet-Minh.

Les repas mensuels, au restaurant « La Muraille de Jade », ont repris les 27 septembre et 25 octobre... sans avoir vraiment cessé pendant l'été. Des fidèles ont en effet organisé, de façon informelle, des rencontres le 26 juillet et le 30 août !

SECTION DU PUY DE DÔME

Président :
Colonel Dominique PIETRI

3, Rue Henri-Pourrat
63500 ISSOIRE

David - Robert Briche est mort le 3 septembre. Sous-lieutenant au 3^e REI, il avait été blessé et capturé sur la RC4, venant de Cao Bang, le 11 octobre 1950 ; il s'était évadé le 1^{er} avril 1951. Il était Commandeur de la Légion d'Honneur et titulaire de neuf citations. Il était l'auteur du livre « Au delà de la jungle la liberté » (Editions G. de Bus-sac, Clermont-Ferrand 1982). Le Commandant Roger Schai-ch Officier de la Légion d'Honneur a été accompagné au cimetière par de nombreuses

délégations d'anciens combattants dont celle de l'ANAI le 6 juin à Lempdes.

Le 11 septembre nous nous sommes réunis au crématorium de Crouel, pour dire adieu à René Daniel, Adjudant-Chef en retraite, Chevalier de la Légion d'Honneur. Des délégations d'anciens combattants et des engagés volontaires étaient présents.

Le 4 octobre le Major Alfred Kendjierski, Chevalier de la Légion d'Honneur, titulaire de neuf citations, nous a quittés. Nous n'avons pu assister à ses obsèques. Une délégation se rendra au mois de mai à Montmarault, pour se recueillir et déposer sur sa tombe une plaque commémorative.

Deux voyages-séjours étaient organisés début octobre : l'un au Coudon (Var) en liaison avec les associations des Gueules Cassées et des engagés volontaires, l'autre à Sare (Pyrénées Atlantiques).

Le 26 octobre 110 participants sont réunis au village vacances Val à Parent, pour le repas-information. Avec cartes et schémas le Chef de Bataillon Robert Decorse, président de l'ANAPI, nous a fait vivre la bataille de Diên-Biên-Phu au jour le jour, telle qu'il l'avait vécue en qualité de chef de section, de même que la longue marche pour rejoindre les camps de prisonniers et la vie dans ces camps. Nous comprenons son émotion lors de certaines évocations.

Mme Yvonne Buzaud, Capitaine de réserve du service de santé, infirmière anesthésiste au Centre Annam, a retracé la vie des nos camarades du service de santé, les heures difficiles lorsque les convois de blessés arrivaient, mais aussi lors des accrochages sur le terrain.

Cette matinée devait être couronnée par la remise de la Croix de la Légion d'Honneur à l'Adjudant-Chef Toussaint-Jean Reverdy par le Chef de Bataillon Decorse. Faute de musiciens nous avons entonné la Marseillaise, ce qui a ému notre camarade et surpris le jeune journaliste qui assistait à la réunion.

Des délégations ont assisté aux cérémonies des 1^{er}, 2 et 11 novembre.

Notre assemblée générale aura lieu le dimanche 22 avril à Chamalières, et la messe à la mémoire des morts en Indochine le 6 mai 2001 à l'Eglise Saint Jean-Marie Vianney.

SECTION DES PYRENEES-ORIENTALES

Président :
Colonel Désiré GNANOU
30, Allée de Surcouf
66140 - CANET ROUS-SILLON

La section a tenu son assemblée générale annuelle le dimanche 29 octobre à l'Institution Saint-Louis de Gonzague à Perpignan, sous la présidence du Colonel Gnanou. La journée débutait par une messe célébrée par le Père Cesbron à la mémoire des victimes de toutes les guerres d'Indochine et des adhérents disparus depuis l'assemblée générale de 1999, en présence de 13 drapeaux et de nombreux présidents d'association. Cet office était suivi d'une cérémonie au monument aux morts de l'Institution, où une gerbe était déposée en présence de Mme Marco, Directrice de l'Office départemental des Anciens Combattants, du Colonel Poncet, Délégué militaire départemental, et du Commandant Pierre Vigé, Président départemental de l'Union nationale des Combattants.

Après les souhaits de bienvenue et les remerciements à l'assemblée par le Président, la parole était donnée successivement à Robert Pergant, Vice-Président, pour la lecture du rapport d'activités, et à Pierre Le Nestour, pour la présentation du rapport financier, confirmé par Michel Schneider, vérificateur aux comptes. Ces rapports étaient approuvés à l'unanimité.

Dans son rapport sur le moral, le Président mettait l'accent sur les aides poursuivies en faveur des objectifs sociaux de la section au Vietnam, et évoquait le devenir de l'ANAI. Le Colonel Mazagot brossait un

tableau complet des actions menées depuis le 1^{er} janvier ayant engagé l'envoi des fonds ci-après : 7 000 F pour l'école Xom Hué à Ho Nai (Bien Hoa), le centre La San Duc Minh, section mécanique et bois, de Saigon, les reconstructions d'habitations et d'écoles des villages de la lagune de Hué, dévastés par les inondations de novembre et décembre 1999 ; 7 000 F pour le village de Trung Hai (Can Tho), la remise en état de certaines régions du delta du Mékong sinistrées en août et septembre, et lançait un appel afin que le meilleur accueil soit réservé à la tombola tirée au profit de ces objectifs au cours du repas vietnamien, lequel réunissait 165 convives.

La section a été représentée avec son drapeau à dix manifestations en quatre mois. Le octobre elle a participé à Canet en Roussillon, à une exposition sur trois siècles de présence française en Indochine.

Nos fidèles adhérents Georges Bonsard, Francis Serre, Armand Carmona, Médaille Militaire, Commandant Joseph Ros, Officier de la Légion d'Honneur, ont été accompagnés à leurs dernières demeures par le drapeau de la section et une délégation du bureau.

SECTION DU BAS-RHIN

Président :
Monsieur Jean-Pierre KELLNER

15, Avenue de la Gare
67120 - DORLISHEIM

Le 1^{er} novembre, à l'entrée du cimetière militaire de Strasbourg - Cronembourg, le Ministre Jean-Pierre Masseret a inauguré un monument à la mémoire des combattants d'Afrique et d'Outre Mer morts pour la France en Alsace de 1870 à 1945. Le souvenir des Indochinois engagés dans les Vosges en 1916-1918 a été rappelé.

C'est le Colonel Aziz Méliani, commandeur de la Légion d'Honneur, adjoint au Maire de Strasbourg, qui a été le promoteur et le réalisateur du projet, avec l'aide du Souvenir Français et des collectivités alsaciennes.

SECTION DU RHÔNE

Président :
M. Claude-Pierre FRANCOIS

116, Rue du Commandant-Charcot
69005 LYON

Nous avons perdu des amis cette année : Claude Rey le 4 mars, Jean Le Guennec le 22 mai, le Capitaine Gory le 31 mai, Félix Brunel le 17 juin, Quang Van Mac le 21 juin, Jacques Madelaine le 30 juin. Notre porte drapeau suppléant Jean-Roger Rondy a reçu la croix de chevalier de la Légion d'Honneur le 14 juillet. Le Colonel Pierre Deguéhégy a été élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'Honneur le 7 novembre.

Le 16 septembre la section a participé à la cérémonie organisée, comme chaque année, à Rillieux la Pape par Adrien Martinez autour de la stèle qu'il a fait édifier à la mémoire des morts d'Indochine. Cinquante quatre drapeaux étaient présents.

C'est le dimanche 24 septembre que Sœur Marie Germaine Nguyen religieuse à Notre Dame des Missions et membre de l'ANAI réunissait tous ses amis pour une rencontre humanitaire et un repas traditionnel : ce fut un grand succès et un moment de grande fraternité. Ce petit bout de femme travaille sans relâche avec un courage énorme pour construire des écoles et des dispensaires au Vietnam afin de venir en aide aux plus déshérités de ses compatriotes. Nous étions plus de 200 sympathisants ce premier dimanche d'automne pour entourer Sœur Germaine et lui dire toute notre affection, nos encouragements et notre soutien.

Enfin le 17 novembre à Polionnay près de Lyon, s'est tenue notre traditionnelle réunion des « Retrouvailles d'Automne » : veillée bien sympathique et repas de grande qualité.

Un sourire récent de Thi Hoa nous apprend qu'elle est en très bonne forme, qu'elle continue de grandir (3 centimètres de plus depuis son retour auprès de sa famille), d'apprendre le français dans

une institution religieuse de Hué ; comme chacun sait, nous parrainerons Thi Hoa jusqu'à sa majorité et davantage si nécessaire puisqu'elle nous a dit qu'elle voulait être médecin plus tard afin de pouvoir guérir les enfants qui comme elle étaient atteints de maladies qu'on ne soigne pas dans encore son pays.

SECTION DE SEINE-ET-MARNE

Président :
M. Gérard BRETT
27, Les Neuillies
77500 - DOUE

Avec le concours actif de l'ANAI et du Souvenir Français, l'Association des Sous-Officiers de Réserve de Coulommiers a organisé les 4 et 5 novembre un salon interdépartemental du livre historique militaire et civil. M. Guy Drut, député, maire de Coulommiers, l'a honoré de sa présence.

SECTION DU VAL-DE-MARNE

Président : Commandant Jacques ARCHAMBAULT de BEAUNE
1, Rue André-Maurois
94000 CRETEIL

La section a concouru de tout son cœur et de toute son énergie à la haute tenue de la

cérémonie du Souvenir Indochinois le 2 novembre au Jardin Tropical du Bois de Vincennes. C'est Mme Vu-Trân, fille du Baron Trân Dinh Trong, qui, avec le Président Grandjean, a remis la gerbe de l'ANAI au Temple du Souvenir.

Nous sommes très tristes du décès du Colonel Rodolphe Cron, l'un de nos plus anciens adhérents.

SECTION DU VAUCLUSE

Président : Commandant Hervé de la BROSSE
Chemin de Panisset
84130 LE PONTET

Le 20 septembre nous avons participé à l'inauguration de la Maison du Combattant d'Avignon. Cette réalisation est le fruit des démarches de notre ami Henri Guiot, président départemental de l'ACUF, auprès de Mme Marie-Josée Roig, maire d'Avignon.

Le 8 octobre nous avons assisté, à l'invitation de la section de Drôme-Ardèche et en compagnie d'une délégation de la section des Bouches du Rhône, à l'inauguration d'une stèle en l'honneur des Anciens d'Indochine érigée par la Municipalité de Bourg-Saint-Andéol dans un jardin public de la ville.

L'drapeau et une délégation de la section ont pris part à de nombreuses cérémonies

patriotiques dans le département. Nous avons suivi les obsèques de M. Albert Sabatier le 21 octobre.

M. Paul Raveane, de Gargas, a reçu la croix de chevalier de la Légion d'Honneur devant notre drapeau le 14 octobre. Notre ancien président, M. Félix Oberstar, vient d'être amputé à mi-mollet. Notre section lui exprime sa profonde amitié.

SECTION DE LA VENDEE

Président :
M. Jean GANDOUIN
4, Rue des Forges
85750 ANGLÉS

A la suite de l'avis de recherche concernant l'Adjudant-Chef Alexis Jousselin (paru dans le Bulletin de l'ANAI du 3^e trimestre 2000), M. Yves Martineau s'est manifesté très rapidement. Qu'il en soit vivement remercié.

En ce qui concerne le TRN, les demandes ne doivent pas être déposées avant la parution du décret portant extension jusqu'au 1^{er} octobre 1957. Les personnes intéressées par cette période s'adresseront alors au service départemental de l'ONAC, cité administrative Travot, BP 797, 85020 La Roche-sur-Yon cedex.

L'assemblée générale de l'ANAI-Vendée devrait avoir lieu le 4 mars 2001, avant les

élections municipales des 11 et 18 mars 2001.

SECTION DE LA VIENNE

Président :
Général Michel PUSSIAU
3, Rue Edouard-Grimaux
86000 POITIERS

Du 5 au 12 mars, à l'Hôtel de Ville de Châtelleraut, le Colonel Baudin a présenté son exposition sur la présence française en Indochine. 815 visiteurs ont été enregistrés. MM. Joël Tondusson, maire de la ville, Jean-Pierre Abelin, député, Ghislain Delaroche, conseiller général, présidaient l'inauguration. Pendant l'exposition une cérémonie du souvenir a été organisée, le 9 mars, au monument aux morts de Châtelleraut.

SECTION DE L'YONNE

Président :
Colonel Max COËT
10, Rue du Champ-Vilain
89400 CHENY

La réunion des Présidents des Comités accompagnés de leurs adjoints a eu lieu à la Caserne Vauban dans les locaux de la Délégation Militaire Départementale. Elle a fixé la date de notre Congrès Départemental au 21 mai 2001 à Avallon. Les présidents des Comités de Sens et Saint-Florentin convoqueront leur assemblée générale les 10 et 11 mars 2001.

Tous les adhérents ont réglé leur dernière cotisation, il n'y a donc pas de retardataires cette année. Les effectifs subissent une érosion normale due à l'âge et à la maladie, incomplètement compensée par quelques adhésions. A l'occasion du 11 novembre, les Comités ont participé avec leur drapeau à toutes les manifestations locales.

Nous déplorons la disparition des adhérents suivants : M. Maurice Percellier du Comité d'Auxerre, M. Antoine Pignault du Comité d'Avallon, M. Louis Bacot du Comité de Saint-Florentin, Mme Marie-Louise Roche du Comité de Sens.

NOTRE PORTE-DRAPEAU

Ancien élève de l'École des Enfants de Troupe Indochinois du Cap Saint-Jacques (1950-1955), engagé volontaire à dix-huit ans en 1955, sergent au Commando d'Extrême-Orient en Algérie (1956-1960), M. Tu Long Hiên a mérité cinq citations, la Médaille Militaire à titre exceptionnel en 1960 et la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur en 2000. Il a demandé l'honneur de porter le drapeau de l'ANAI ; celui-ci lui a été confié le 2 novembre 2000 devant le temple du Souvenir Indochinois, face à la musique principale de l'armée de terre. L'ANAI est fière de lui.



(Photos Studio Falour)

DES VŒUX POUR UNE ANNEE DE QUALITE



Partant pour l'Indochine en 1940, en 1950, qui de nous pouvait penser que nous verrions le troisième millénaire ? Mais nous voici maintenant plantés à l'entrée du nouveau siècle ; sommes-nous des bornes milliaires ou les colonnes d'un temple ouvert aux visiteurs ? Et quels vœux présenter à ceux-ci ?

Rêvons d'abord que nos douleurs s'atténuent, que la souplesse revienne, que le cœur tienne, qu'aucune maladie grave ne survienne, et qu'il en aille de même pour notre famille et nos amis. Croyons que nos petits-enfants recevront une bonne éducation ; imaginons qu'ils s'intéresseront à nos souvenirs.

Souhaitons ensuite de conserver notre ouverture d'esprit. Quand la France se désintéressait de l'Indochine nous étions ulcérés. Aujourd'hui que les historiens sont à l'œuvre et qu'ils soulignent maladresses et erreurs, ne regimbons pas aux critiques sans les écouter. Nous étions sans doute plus critiques entre nous.

Mais que notre fierté reste inaccessible à toute repentance. La guerre que nous avons assumée sur ordre de la France et de tout notre cœur a permis aux Indochinois de retarder, de dix ans pour les uns, de trente ans pour les autres, la mainmise du despotisme communiste succédant à l'impérialisme japonais. C'est notre honneur. Notre vœu est que les Français le comprennent.

Ainsi entrerons-nous debout dans le vingt et unième siècle.

PLAQUES COMMEMORATIVES

Pour tombes et monuments, en pierres naturelles 300x150 mm



Pour toute autre Amicale, nous réalisons des plaques personnalisées

Ets Paul Wetter

8a rue de Leymen 68300 SAINT-LOUIS Tél. Fax. 03 89 69 16 67

DEMANDEZ NOTRE DOCUMENTATION



AU JARDIN DU SOUVENIR INDOCHINOIS DU BOIS DE VINCENNES JEUDI 2 NOVEMBRE 2000

La commémoration des Vietnamiens, Cambodgiens, Laotiens, Montagnards morts pour la France s'est déroulée sous un ciel maussade dans un jardin partiellement sinistré par la tempête de Noël 1999. Mais la fidélité unissait les deux cents participants dans une grande sérénité, qui n'avait pas besoin d'être exprimée pour être communiquée. Emotion pour chacun d'évoquer les morts qu'il a connus, émotion pour tous de voir nos rites maintenus depuis quatre-vingts ans, notre temple reconstruit après sa destruction, la musique principale des troupes de marine présente, quarante porte-drapeaux vaillants et volontaires.

Le pèlerinage traditionnel a été précédé cette année d'une remise de décorations. Le Général Simon reçut la grand'croix de l'Ordre National du Mérite, des mains du Général Beaudonnet assisté par l'Adjudant-Chef Man Ksor et l'Adjudant Y-Lo Nié. L'Adjudant Tu Luong Hiên reçut la croix de chevalier de la Légion d'Honneur pour services de guerre au Commando d'Extrême-Orient. Madame Marie Boudou Lê Quan reçut la croix de chevalier de l'Ordre National du Mérite pour son action au Comité National d'Entraide des réfugiés d'Indochine. Puis le drapeau de l'ANAI fut confié à la garde de l'Adjudant Tu Luong Hiên.

En procession celui-ci nous conduisit alors saluer nos monuments, dans un silence brièvement rompu par les sonneries aux morts. Des gerbes de fleurs furent posées pour les Cambodgiens par l'Ambassadeur Gorce et M. Louis Te, pour les Laotiens par les Colonels Demaison et Sivisay, pour les Vietnamiens chrétiens par le Général Ly Ba Hy tandis que l'Aumônier militaire Daïre guidait notre méditation.

La quatrième gerbe fut apportée au temple du souvenir par le Président Grandjean, Madame Vu Trân et M. Arnould, ancien porte-drapeau. Ensuite chaque participant pénétra dans le temple pour offrir sa baguette d'encens. Rarement foule n'aura été si recueillie en même temps que joyeuse, rarement concert n'aura si bien accompagné notre démarche. Nous exprimons notre admiration à la musique principale et notre reconnaissance au Gouverneur Militaire de Paris.

Merci également aux sections de Paris-Hauts de Seine, des Yvelines, de l'Essonne, de l'Aube et surtout du Val de Marne qui ont si bien contribué à la grandeur de cette cérémonie.

